Sommaire

➢ **Éditorial:** — **p. 3**
Par le Général de corps d'armée Christophe de SAINT-CHAMAS
Vous avez dit OGZDS?

➢ **L'adresse du Commandant du CESAT** — **p. 5**
Le Général Daniel MENAOUINE
«Hier, aujourd'hui, demain» ou «Histoire, actualité, préparation de l'avenir»

➢ ..**Histoire militaire et modernité**

L'étude du réseau ferré stratégique allemand (1904-1914) — **p. 7**
Par le Lieutenant-colonel Olivier LAHAIE

Vœux du 1er janvier 1920 — **p 11**
Exprimés par le Maréchal Lyautey

➢ **Articles d'intérêt général**

Volonté et Capacités — **p 14**
Par le Capitaine (Réserve Air) Yole DE ANGELIS

La Chine, nouvelle puissance maritime — **p. 17**
Par le Chef d'escadrons Pierre SANDRIN

➢ **Libres opinions**[1]

La *Green Defense*: injonction idéologique ou impératif tactique? — **p. 23**
Par le Chef de bataillon Laurent LUISETTI (prix de la Fondation Leclerc)

«Qui ose gagne?» — **p. 27**
Par le Chef d'escadrons Bertrand DIAS (prix de la Fondation Leclerc)

80 ans après la mort du Maréchal Lyautey, que reste-t-il du rôle social de l'officier? — **p 30**
Par le Chef de bataillon Michel STACHOWSKI

Maîtriser la robotisation: un challenge pour l'avenir — **p. 36**
Par le Chef de Bataillon Cyril PUJOL

Les risques psychosociaux: une problématique à approfondir au Mindef — **p. 39**
Par le Capitaine Nécika LESAULNIER

Les clusters défense, alternative ou complément aux grands groupes industriels? — **p. 43**
Par le Capitaine Sabrina MACCAGNO CERF

Et moi et moi et moi: le culte du moi face à notre modèle de commandement — **p. 50**
Par le chef d'escadrons Gaspard LANCRENON

Et si Napoléon avait combattu Daech? — **p. 54**
Par le Lieutenant-colonel Frédéric JORDAN

➢ **Nouvelles d'Amérique**

La nouvelle arme *CYBER* se construit au sein de *l'US Army* — **p. 57**
Par le Lieutenant-colonel Hyacinthe de LAVAISSIÈRE

1 Comme son nom l'indique, cette rubrique comporte des articles qui n'engagent que leurs auteurs.

➢ On a aimé

«Opération Serval» — **p. 60**
Du Général Bernard Barrera

Guerre des services spéciaux en Afrique du Nord 1941-1944 — **p. 61**
Du Lieutenant-colonel Olivier LAHAIE

L'Europe une grande puissance désarmée — **p. 62**
Général Maurice de LANGLOIS

I, Robot — **p. 62**
De Isaac ASIMOV

Directeur de la publication:
Gca (2°s) HOUBRON (Association MINERVE)

Comité éditorial:
Gbr ROCHET,
Col LALUBIN,
Col TROISTORFF,
Col GOURDIN,
Col (H) MAZEL (Association MINERVE),
Lcl RIO,
Col (R) MISSET.

Rédacteur en chef:
Lcl RIO

Rédacteur en chef adjoint:
Col (R) MISSET

Rédacteur en chef adjoint technique:
Col (H) MAZEL

Retour Sommaire

Éditorial

Par le Général de corps d'armée Christophe de SAINT-CHAMAS,
officier général de la zone de défense et de sécurité Ouest

Vous avez dit OGZDS?

Dans le cadre des nombreuses réformes entreprises en vue de rationaliser les structures du ministère de la Défense, la plupart des chaînes fonctionnelles ont été adaptées dans une logique de bout en bout rendue possible grâce à des outils de gestion toujours plus performants. C'est dans ce contexte que la question du maintien ou de la suppression d'un échelon zonal s'est posée.

Pour aussi séduisante que paraisse l'idée, un langage de vérité, souhaité par notre chef d'état-major des armées, s'impose plus que jamais. Après Louvois et Miramas, il convient d'aborder l'avenir avec détermination et lucidité en se posant de bonnes questions et sans faire d'impasses, car la menace, hier diffuse et jugée lointaine, est désormais sous nos fenêtres. Cette responsabilité zonale qu'une vision centralisatrice incitait à supprimer, s'est en effet subitement trouvée au cœur d'un dispositif opérationnel auquel tous les services se raccrochent aujourd'hui pour conforter leur vision locale des enjeux.

Reconnu par les autorités ministérielles et interministérielles, locales, régionales et zonales, l'officier général de zone de défense et de sécurité, l'OGZDS (et son état-major, capacité qui lui est indispensable pour conduire ses actions et assumer pleinement ses responsabilités) est plus que jamais un facilitateur et un acteur indispensable de la cohérence ministérielle au quotidien. Et d'un point de vue opérationnel, sa proximité avec le préfet de zone et les décideurs de ce niveau lui permet de bénéficier d'une vision concrète des enjeux régionaux.

Le rôle clé de la chaîne OTIAD

Chaîne opérationnelle longtemps mésestimée et encore méconnue, l'organisation territoriale interarmées de défense permet de déployer les moyens des armées sur le territoire national, en complément des moyens des forces de sécurité intérieure. Validé en cas de crise majeure par le chef des armées lors d'un conseil de défense et défini au niveau de la cellule interministérielle de crise (CIC) présidée par le Premier ministre ou son représentant, l'engagement opérationnel est alors mis en œuvre par les armées. Le Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) donne les ordres aux armées. L'armée de Terre désigne ensuite les unités en veillant à la cohérence et au maintien des cycles d'instruction, de préparation opérationnelle et de projection intérieure ou extérieure.

L'ensemble de ces décisions d'engagement et de mise en œuvre sont bien évidemment conduites selon un processus itératif prenant en compte l'appréciation de situation aux trois niveaux, local, zonal et national, ainsi que les capacités des armées, en recherchant autant que possible la définition d'un juste besoin.

Dans chaque zone, les moyens militaires sont engagés conformément aux réquisitions préfectorales. Celles-ci font de même l'objet d'un travail collaboratif en amont afin que les effets attendus par le préfet correspondent sans ambiguïté aux capacités qui seront ensuite déployées par les armées. Le conseil ainsi apporté aux préfets de zone s'avère déterminant. Il permet de préserver les moyens, de valoriser les armées et d'apporter une aide utile en veillant à ce que les armées ne soient pas considérées comme le volant de gestion des forces de sécurité intérieure, mais comme une composante à part entière, un atout pour mener des actions non pas de substitution mais bien de complémentarité en s'appuyant sur les capacités et les spécificités des armées.

Contrôleur opérationnel des unités engagées dans sa zone, garant de leur bon emploi, l'OGZDS est un acteur clé de la posture de protection terrestre (PPT)…

Acteur clé dans l'aide au fonctionnement du ministère, l'AFM

Avant-hier commandant de région Terre, hier coordinateur zonal de l'organisation interarmées du soutien, il est aujourd'hui le représentant ministériel dans la zone, reconnu comme tel par l'ensemble des autorités civiles et politiques.

Autorité militaire principale dans sa zone de défense, il s'appuie sur sa compréhension des grands enjeux de la défense dans les différents domaines pour faciliter la mise en cohérence des actions au niveau local.

Il décline à son niveau, par délégation ministérielle ou interarmées sur l'ensemble de la ZDS, les différentes politiques du ministère de la Défense. Il joue, de ce fait, un rôle clé dans la conduite zonale des restructurations et préside en particulier la commission

régionale de restructuration. Il est également responsable de la mise en œuvre zonale de la politique en matière de biodiversité, de développement durable et de protection de l'environnement, domaines dans lesquels le ministère s'attache à être exemplaire.

Il traite donc directement, personnellement ou par l'intermédiaire de son état-major, avec la quasi-totalité des services déconcentrés de l'État.
À la croisée des chemins entre le niveau central et le niveau tactique, sa vision globale lui permet de concilier la logique de «bout en bout», logique d'efficience des directions et services interarmées, avec la logique opérationnelle des formations, échelon d'exécution qui ne possède plus en propre les moyens de son soutien. Il veille, de plus, à ce que la logique fonctionnelle des directions et services interarmées soit en cohérence avec la satisfaction des besoins des armées dans sa zone. Concrètement, le niveau zonal est le seul niveau à même de réaliser une image opérationnelle et logistique[1] globale.

Dans son rôle d'appui au fonctionnement du ministère, l'OGZDS peut ainsi développer la coordination et la mise en cohérence zonale des politiques fonctionnelles et géographiques définies et initiées au niveau central. Il peut alors compenser les inévitables lacunes de concertation entre directions et états-majors.

Il peut aussi arbitrer, prioriser les besoins exprimés par les différents organismes en liaison avec les bases de défense auxquelles ils sont rattachés. Connaissant les contraintes de la chaîne technique, les besoins répertoriés par les bases de défense sont alors étudiés à l'aune des directives de l'échelon central. Son rang et son positionnement lui confèrent une légitimité certaine pour traiter avec l'ensemble des acteurs de la zone de défense et de sécurité, qu'ils soient militaires ou civils.

À la fois, il pilote les actions de rayonnement interarmées et veille à ce que les politiques conduites par chaque armée dans ce domaine soient en cohérence dans sa zone avec les directives du CEMA. Il s'appuie à cet effet sur les DMD[2] dont il anime le réseau, suscite et contrôle les actions.

Autorité reconnue par les formations de l'armée de Terre dans la zone

«Troisième casquette»: commandant de zone Terre (COMZT)! À ce titre, il est chargé d'exercer des attributions organiques spécifiques à l'armée de Terre ainsi que des missions déconcentrées par le chef d'état major de l'armée de Terre.

Il est ainsi le relais de commandement, d'expertise et de synthèse à compétence zonale pour l'armée de Terre dans les domaines de responsabilité territoriale que sont, notamment, la maîtrise des risques technologiques, la préservation des espaces d'entraînement, la disponibilité et la sécurité des installations de préparation opérationnelle, la conduite des opérations d'infrastructure d'adaptation capacitaire… Il est de plus en charge du pilotage des formations de l'armée de Terre en déclinant à son niveau les directives du CEMAT.

Dans cette logique de milieu, c'est en tant que commandant de zone Terre qu'il défend aussi les intérêts du ministère pour l'urbanisme et l'environnement. Donc rien de schizophrénique dans ce fonctionnement: c'est bien le territoire national, au sol, qui constitue son champ d'action.

Pour conclure

Tantôt agissant comme commandant de zone Terre, comme responsable de l'appui au fonctionnement du ministère ou de l'engagement opérationnel des armées dans sa zone, l'OGZDS est le coordonnateur des actions des armées au niveau zonal. Ses responsabilités dans le domaine de l'AFM et au profit de l'armée de Terre confortent sa capacité à exercer ses responsabilités opérationnelles.

Placé au contact des autorités zonales, relayant l'action du niveau central, assurant le contrôle opérationnel des unités engagées dans sa zone, il est un acteur clé de l'engagement des armées et plus particulièrement de l'armée de Terre sur le territoire national, devenu un enjeu de premier plan et désormais mission majeure pour les armées.

Retour Sommaire

[1] Par logistique il faut comprendre l'ensemble des acteurs du soutien
[2] Délégués militaires départementaux

Retour Sommaire

L'adresse du Commandant du CESAT

Le Général Daniel MENAOUINE

«Hier, aujourd'hui, demain» ou «Histoire, actualité, préparation de l'avenir»

Ce numéro des *Cahiers du CESAT* apparaît comme un triptyque ouvert sur trois dimensions, «hier, aujourd'hui, demain» que nos officiers évoquent tour à tour en rappelant «l'histoire militaire, l'actualité et la préparation de l'avenir». La partie historique est fondée sur une étude du réseau stratégique allemand entre 1904 et 1914 et, en cette fin d'année, sur un article qui permet de donner une nouvelle dimension aux vœux du Maréchal Lyautey pour 1920. Cette histoire militaire ne saurait être qu'une archive, classée avec soin dans la bibliothèque d'un musée. Elle constitue surtout le fondement de la réflexion d'aujourd'hui, à la fois sous un prisme sociologique comme le souligne l'article «Que reste-t-il du rôle social de l'officier?», mais aussi tactique avec le thème «Et si Napoléon avait combattu Daech?». Cette réflexion sur les sujets d'aujourd'hui a conduit l'un de nos officiers à s'intéresser à la «*Green Defense*», rappelant ainsi que les questions environnementales ont une dimension géopolitique qu'il convient de prendre en compte. Enfin, «Maîtriser la robotisation: un challenge pour l'avenir» illustre comment les lauréats Terre de l'École de guerre ont bien pris en compte l'intérêt du dernier volet de ce triptyque, «demain ou la préparation de l'avenir».
Ce large champ, couvert par l'ensemble des articles de ce numéro, fait écho à la richesse de l'enseignement technique, tactique, académique et scientifique délivré aux futurs brevetés de l'armée de Terre. Les études historiques de terrain illustrent bien, à elles seules, le caractère multidisciplinaire et intemporel de cet enseignement.
Les évènements récents nous rappellent toute l'actualité et la permanence du phénomène de la guerre dans l'histoire de l'humanité, qui rend illusoire tout espoir de récolte de «dividendes de la paix». Ces évènements encouragent également les officiers stagiaires du CESAT, dignes héritiers des stagiaires de l'École supérieure de Guerre et du Cours supérieur d'Éétat-major, à s'instruire pour se préparer à conduire les conflits à venir. Enfin, ils nous encouragent à préserver et garantir la qualité de cette formation qui nous permet aujourd'huien retenant les leçons de l'histoire, de préparer les chefs de demain.

Retour Sommaire

Histoire militaire et modernité

Retour Sommaire

L'étude du réseau ferré stratégique allemand et son impact sur les plans de guerre français (1904-1914)

Par le Lieutenant-colonel Olivier LAHAIE

Le Lieutenant-colonel Lahaie nous montre dans cet article clair, précis et argumenté, combien deux fonctions opérationnelles* a priori *très différentes l'une de l'autre, le renseignement et les mouvements, ont pesé sur les plans de bataille des belligérants dans les années précédant le conflit et dans les opérations elles-mêmes durant leurs premiers mois.

Un réseau ferré à la hauteur des ambitions du Grand état-major de Berlin

Le réseau militaire germanique est passé de 42.116 km en 1890 à 50.961 km dix ans plus tard grâce au prolongement des lignes ayant fait leurs preuves en 1870: six lignes de concentration au nord du Main et trois autres au sud de l'Allemagne avaient alors transporté 13 corps d'armée (CA) à la frontière française en dix jours. Dès 1871, ce réseau avait fait l'objet d'améliorations et d'extensions (nouvelles voies de la Kyll et de Berlin). Les dispositions des plans Schlieffen puis Moltke avaient encore permis de le développer à des fins spécifiquement militaires. En 1888, l'armée allemande disposait de sept voies ferrées stratégiques; certaines reliaient Cologne et Düsseldorf à Aix-la-Chapelle, puis convergeaient vers Liège; de-là, la ligne reliant Berlin, Düsseldorf et Aix-la-Chapelle devenait la ligne Namur, Maubeuge, La Fère, Paris. Celle de droite aboutissait à Metz, celle de gauche à Molsheim, et toutes avaient leur terminus relié par la transversale Metz-Strasbourg, parallèle à la frontière dont elle n'était distante que de quelques kilomètres.

Après 1900, les travaux se poursuivent plus au nord comme si, en cas de nouvelle guerre contre la France, les Allemands envisageaient de violer la neutralité belge, puis de faire converger leurs forces par la rive nord de la Meuse. Le 18 juillet 1903, l'attaché militaire français à Berlin prévient Paris que les Allemands entendent construire, en coopération avec les Belges, deux lignes ferroviaires reliant Aix-la-Chapelle à Louvain et Malmédy à Stavelot; le projet est à l'époque d'ordre «commercial», mais rien ne garantit qu'il le reste. Cinq lignes, dites «d'invasion», vont de Woerth à Lembach, de Bischinwiller à Oberhofen, de Lauterbourg à Wissembourg, de Bussendorff à Billengen et de Bollwiller à Ensisheim et Colmar. La zone s'étendant de Malmédy jusqu'à Krefeld, en passant par Aix-la-Chapelle et Juliers, permet de concentrer neuf corps d'armée en prévision d'un envahissement de la Belgique. Au commencement de 1905, les travaux autorisant la concentration des troupes (c'est-à-dire les quais d'embarquement, les garages pour les locomotives, les doublements de voies) sont tous exécutés ou en en passe de l'être. Ces chantiers complètent les dix lignes stratégiques déjà répertoriées et qui convergent de toutes les régions d'Allemagne vers le Rhin, entre Wesel et Bâle, dont quatre d'entre elles à deux voies. Schlieffen a fait entamer d'autres travaux ambitieux, visant à se garder d'une attaque française en Lorraine: prolongement de la ligne Cologne-Duren jusqu'à Malmédy, construction d'une ligne traversant l'Eiffel de Remagen à Saint-Vith, construction de trois ponts sur le Rhin (Kempten, Andernacht, Remagen), doublement de certaines voies parallèles au Rhin pour déplacer rapidement les armées du nord au sud. Dans le courant de l'année, l'état-major allemand décide d'accroître le maillage des voies ferrées entre la Meuse et le Rhin, de Düsseldorf et de Coblence à Liège et à Trèves, pour permettre l'exécution de ces déplacements stratégiques. La densification du réseau ferré est extrême dans la région d'Aix-la-Chapelle, ce qui laisse augurer une attaque par la Belgique. Le Lieutenant-colonel Dupont, chef du service de renseignements français (SR), est même persuadé que les deux gares d'Eupen et Malmédy ont été construites dans le but de favoriser une attaque contre la France qui passerait au préalable par le territoire belge. Le 21 décembre 1912, l'attaché militaire français à Bruxelles rend compte à Poincaré de l'accélération des chantiers autour d'Aix-la-Chapelle, ce qui lui semble révélateur de la volonté allemande de concentrer des forces puissantes devant Liège.

En 1913-1914, le réseau ferré allemand atteint 60.000 km. Le Grand état-major peut désormais compter sur 17 voies ferrées stratégiques; quant au matériel roulant, il est innombrable. Il faut dire qu'alors il fallait 145 trains pour transporter un seul corps d'armée... Dès les premiers jours de la Grande Guerre, ce réseau sera bien entendu complété par les portions de réseaux luxembourgeois, belges et français conquis[1].

Interrogations françaises sur les intentions allemandes

[1] Á l'automne 1914, les sections de chemin de fer de campagne allemands entreprennent d'énormes travaux pour pousser leurs trains de ravitaillement et d'évacuation vers le front, créant des voies de rocade et des jonctions assurant plus de souplesse; dans le même temps, les ouvrages d'art dynamités lors de la retraite des armées alliées sont réparés par le génie ferroviaire. Schwarte (general M.), «***Der grosse Krieg 1914-1918***», Leipzig, *Verlag* Johann Ambrosius Barth, 1921-1933, t. 2, pp. 234 et suiv.

Le réseau d'outre-Rhin est donc devenu si touffu et redondant qu'il rend les officiers du 2ème bureau (renseignement) de l'état-major de l'armée française perplexes quant aux objectifs ennemis. Puisqu'on redoute une attaque «brusquée», il faut absolument recueillir des renseignements fiables sur les intentions adverses afin de choisir une stratégie de résistance adaptée.
Le 3 janvier 1914, le 2ème bureau remet à Joffre un état des effectifs d'active et de réserve allemands prévus pour attaquer à l'Ouest, ainsi que le plan de mobilisation ennemi prévoyant que «les troupes de réserve seront employées comme les troupes d'active sous condition que l'on y puisse verser un nombre important d'officiers de valeur en temps de paix»[2]. En Allemagne, les énormes effectifs de jeunes réservistes bien instruits, équipés et surtout bien encadrés, capables de se substituer aux soldats d'active, vont donc pouvoir jouer un rôle important dès les premières heures du conflit, notamment grâce à des transports ferroviaires à grande échelle. Pourtant, Joffre ne croit pas à leur emploi en première ligne; il sous-estime donc le volume des forces prévues pour attaquer la Belgique, le Luxembourg et la France[3]. Pour lui, la manœuvre adverse manquera d'effectifs et, par contrecoup, d'ambition et d'amplitude.

Outre le problème quantitatif, reste à déterminer sur quel axe Berlin a prévu d'attaquer l'armée française. En fonction de la situation géostratégique à l'ouest, trois hypothèses sont étudiées par le 2ème bureau. La première est un passage par la Suisse. Selon le service de renseignement (SR), un tel plan, échafaudé de longue date, prévoyait que trois CA, débouchant de la Haute-Alsace entre Delémont et Porrentruy, marcheraient sur Vesoul et Montbéliard pour tourner Belfort. Paris ignorait que le *Kaiser* avait renoncé à ce plan lorsqu'il avait vu, en 1913, manœuvrer la petite armée suisse à Kirchber. Il avait estimé que celle-ci pouvait résister avec succès à une attaque allemande. Le SR acquit progressivement la certitude que l'Allemagne n'envahirait pas cet État neutre, même pour attaquer la France par surprise. Guillaume II, d'accord avec ses généraux, préfèrera effectivement abandonner cette idée.

Seconde hypothèse, une attaque par l'est. Mais, face à cette direction, une série de forts Séré de Rivières joue un rôle dissuasif. Par ailleurs, le 2ème bureau sait depuis 1905 qu'Alfred von Schlieffen, chef du Grand état-major, désire tourner le dispositif français plutôt que de l'attaquer de front, étant entendu que la masse principale de nos armées est déployée entre Verdun, Toul, Épinal et Belfort et que le développement des armements modernes rend improbable la rupture d'un front défensif. Son successeur Helmuth von Moltke ne remettra pas en cause ses idées.

Enfin, troisième hypothèse, une attaque par la Belgique neutre, solution permettant aux forces allemandes de tourner l'aile gauche franco-britannique, puis d'envelopper l'ensemble du corps de bataille allié en se rabattant aux alentours de Paris. Une gigantesque bataille d'anéantissement s'engagerait alors, décisive. Or c'est cette hypothèse que le haut commandement français juge «la plus plausible».

En 1904, en effet, le SR s'est fait expliquer le plan, conçu à l'automne 1903 par Schlieffen, plan qui prévoit cet ambitieux mouvement tournant par la Belgique. Une armée de neuf corps serait massée dans la région d'Aix-la-Chapelle et de Malmédy, avec la vallée de l'Oise comme objectif. Cette armée passerait par Liège, Namur, Charleroi, Maubeuge pour éviter les forts de la Meuse et de la Moselle, d'où, par Guise, Noyon et Compiègne, elle marcherait droit sur Paris tandis que les trois autres armées, opérant par la Meurthe, retiendraient contre elles toutes nos forces du nord-est. Des agents français explorèrent les zones de concentration. Les travaux de chemins de fer (quais d'embarquement, garages pour les locomotives, doublements de voies) avaient tous été exécutés. Ils confirmaient donc la véracité de ce plan visant à concentrer la masse principale des forces allemandes sur le front occidental et à les amener en quelques jours à moins de 100 kilomètres de Paris. Le 25 novembre 1904, le 2ème bureau signala l'établissement de quais de débarquement de troupes dans les gares de la Rhénanie occidentale, preuve de l'acheminement prévisible des forces allemandes vers les frontières belge et luxembourgeoise. Mais le plan français XV, qui situait le choc frontal le long de la frontière d'Alsace-Lorraine, ne fut pas modifié.

En 1905, le plan Schlieffen connut des modifications. Le plan XV bis français prit timidement en compte la menace en plaçant une armée face aux Ardennes belges. À cette époque, il était admis que la violation de la Belgique, État neutre au statut protégé par un traité cosigné par l'Allemagne en 1831, ne serait pas une décision facile à prendre, puisque cela pourrait provoquer l'intervention de l'Angleterre (contresignataire du traité en 1839). Début 1906, les états-majors anglo-belges avaient même réfléchi à des dispositions à prendre pour favoriser l'intervention d'une armée anglaise dans le cas d'une atteinte à la neutralité belge par l'Allemagne.
Dupont fit surveiller les travaux entrepris sur le réseau ferré allemand, convaincu que le territoire belge serait largement envahi. Dans ses *Mémoires*, il écrira qu'en 1907-1908, bien que la volonté allemande soit gravée sur le sol, au ministère de la Guerre, au Quai d'Orsay et au Palais-Bourbon, «tout le monde se cramponnait à l'idée que l'Allemagne respecterait les traités». Et même lorsque cette éventualité était envisagée à l'état-major de l'armée, «on pensait que l'ennemi respecterait le cœur même de la Belgique, le triangle Liège-Anvers-Namur, où l'armée belge devait se concentrer à l'abri des places fortes sérieuses et y garder une attitude expectante, après une protestation de son gouvernement», ajoutera Mangin. Le plan XVI, élaboré en février 1908, disposait une armée entre Montmédy et Mézières-Charleville. Son concepteur, le Général Lacroix, jugeait que si les Allemands envahissaient la Belgique, ils ne dépasseraient pas Namur.

Fin 1908, les notes transmises par Dupont au commandement sur le réseau allemand confirmaient une ample attaque par la Belgique; bien que s'appuyant sur des preuves irréfutables, elles ne firent pas l'unanimité. L'année suivante, Dupont avança même l'idée d'un assaut ennemi par l'ouest de Bruxelles.
En 1910, le 2ème bureau décrivit une densification du réseau dans la région d'Aix-la-Chapelle qui trahissait la volonté allemande d'attaquer massivement par la Belgique. À l'automne 1911, Dupont s'attacha à faire inspecter l'intégralité des lignes stratégiques qui partaient des profondeurs orientales du *Reich* pour se diriger vers les frontières belge, luxembourgeoise et française. Dans

[2] Desmazes (général), «*Joffre, la victoire du caractère*», Nouvelles éditions latines, 1955, pp. 80-81.
[3] En mars 1914, Joffre estime que le volume des forces allemandes dédiées à l'assaut contre la France sera de 68 divisions (dont 24 de réserve), alors qu'il s'élève en réalité à 78 divisions (dont 52 en première ligne et 33,5 en réserve), renforcées de 10 divisions de cavalerie et de 14 brigades de *Landwehr*, des corps de réserve mieux équipés et entraînés qu'en France.

chaque gare, la capacité des quais d'embarquement et de débarquement était estimée. De cette revue de détail, Dupont acquit la certitude que les Allemands, non seulement violeraient la neutralité belge pour envahir la France, mais pénétreraient très profondément en Belgique du nord. Il en déduisit que ce mouvement tournant de grande ampleur flanquerait ensuite l'aile gauche alliée avant de se rabattre sur Paris.
Mais Dupont ne réussit pas à vaincre l'incrédulité de Joffre; le général en chef pressenti était convaincu que si les Allemands allaient «égratigner» le territoire belge, ils ne disposeraient pas d'assez d'effectifs pour gonfler leur aile droite, dite «marchante», et développer leur extension. Ainsi, alors que Dupont prévoyait logiquement un passage en force très au nord, Joffre estimait que l'aile droite ennemie se contenterait de longer la Meuse. Dupont s'efforça de le convaincre que les corps de réservistes allemands étaient très bien entraînés, équipés et encadrés et qu'ils recevraient donc les mêmes missions que les corps d'active. Dès lors, disposant des effectifs suffisants, Moltke n'aurait aucun mal à envahir la majeure partie de la Belgique. En pure perte toujours, comme Joffre l'avouera dans ses *Mémoires*: «Nous en discutâmes longuement avec Castelnau. Nous admettions que les Allemands n'utiliseraient pas leurs corps de réserve en première ligne. Dès lors, disait Castelnau, à moins d'étendre dangereusement leur front et de lui donner une densité insuffisante, ils seraient dans l'impossibilité de dépasser la ligne Liège-Namur»[4].

Le plan XVII français: trop éloigné des réalités

Pour remplacer le plan XVI[5], Joffre avait confié l'étude du plan XVII au Général Berthelot qui s'inspira des principes offensifs développés par le bureau opérations de l'état-major de l'armée. Deux impératifs étaient à respecter: ne pas faire pénétrer de troupes françaises en Belgique (condition pour obtenir l'aide militaire britannique) et veiller à ce que la communauté internationale considère que c'était bien «l'Allemand» l'agresseur.

On prévoyait de déployer les deux-tiers des troupes franco-britanniques face au nord-est pour prévenir une attaque par la Belgique. Las, malgré ses nombreuses tentatives, Dupont n'avait pu convaincre Joffre que ses certitudes sur les effectifs et les intentions des Allemands étaient coupées des réalités. Or les conséquences étaient graves pour le corps expéditionnaire britannique et la Vème armée, placés sur l'aile gauche du dispositif: dès la prise de contact, elles risquaient de se retrouver en infériorité numérique marquée et en grand danger d'enveloppement.

Le plan XVII était un plan de concentration et de couverture, complété par un plan d'opérations. Il s'appuyait sur la mise en place d'un dispositif de couverture flexible pouvant être orienté par l'utilisation des onze voies ferrées stratégiques françaises en fonction de l'axe de progression allemand. Le plan de concentration positionnait les 3ème, 4ème et 5ème armées françaises selon l'hypothèse où la droite allemande progresserait sur l'axe Malmédy - Aix-la-Chapelle (par Bastogne), puis Sedan - Mézières. Pour ce qui se rapportait aux opérations, Joffre misait sur une vigoureuse poussée en avant, c'est-à-dire – et selon ses propres mots – «toutes forces réunies». Deux actions offensives seraient donc menées par quatre groupements de forces (deux ailes marchantes soutenues par deux forces de réserve): offensive entre les massifs forestiers des Vosges et la Moselle en aval de Toul, et offensive au nord de la ligne Verdun - Metz, en liaison avec des opérations déclenchées sur les Hauts de Meuse et en Woëvre. L'aile sud (1ère et 2ème armées) recevait la mission principale en Haute-Alsace et en Lorraine. L'aile nord (5ème armée et corps de cavalerie) recevrait sa mission en fonction de l'attitude allemande. Au centre du dispositif, la 3ème armée devait servir de liaison entre ces deux masses. Quant à la 4ème armée, elle était réservée. À l'extrême gauche enfin, trois divisions de réserve surveillaient la trouée de l'Oise. Le plan XVII considéré dans son ensemble, une remarque s'impose. Il se révélait comme la manifestation la plus tangible de la croyance de l'état-major dans les vertus de l'offensive. Menée à outrance, celle-ci devait permettre de dominer, par la manœuvre et par le choc, un ennemi – qu'on supposait arbitrairement – gêné dans ses mouvements en raison de son artillerie lourde. La réussite du plan restait néanmoins conditionnée par l'engagement, aux côtés de la France, de l'Angleterre à l'ouest et de la Russie à l'est.

La guerre survient… Après avoir lancé plusieurs opérations de sabotage des lignes de chemin de fer allemandes, Dupont part pour Vitry-le-François le 2 août 1914 afin d'y exercer les fonctions de chef du 2 ^{ème} bureau du Grand quartier général (GQG). Le même jour, les Allemands envahissent le Luxembourg et, trois jours plus tard, commencent le siège de Liège. Pour Joffre, c'est le signal intimant la mise en œuvre d'une des hypothèses du plan XVII prenant en compte l'invasion de la Belgique: faire monter en ligne la 4ème armée, puis envoyer le corps de cavalerie en mission de reconnaissance dans les Ardennes belges vers Neufchâteau afin qu'il précise le contour du dispositif ennemi avant le déclenchement de l'offensive française en Alsace.

Pour l'heure, le général en chef est insuffisamment renseigné sur la position et le volume des armées ennemies qui s'avancent en Belgique. Or, ce défaut de renseignements fiables va l'amener à exécuter sans modifications les dispositions offensives du plan XVII (lesquelles vont se révéler inadaptées par rapport à la situation réelle), puis à commettre de dramatiques erreurs de jugement dans la conduite des opérations. Ainsi débute ce que l'on appellera bientôt «la bataille de frontières», laquelle va se solder par l'échec de toutes les offensives françaises (Alsace, Lorraine, Ardennes belges) et occasionner des pertes dramatiques. Pour l'armée française toute entière, le 22 août sera le jour le plus sanglant de la guerre, et Joffre doit ordonner le repli. Le général en chef ne se reprendra qu'arrivé sur la Marne.

Au final, le plan XVII était-il réaliste? On peut en douter. Le 28 mars 1914, Joffre avait en effet signé un «plan de renseignement», visant à servir de base au «plan de recherches» rédigé par le chef du 2ème bureau afin de préciser les intentions allemandes, ainsi qu'à adapter plus exactement la manœuvre aux futures réactions adverses. On peut affirmer qu'il a manqué à sa mission: établi trop tard d'une part, listant des besoins de renseignements délimités à l'ouest, donc par la Meuse, d'autre part, l'hypothèse d'un

[4] «*Mémoires du Maréchal Joffre 1911-1916»,* Plon, T.1, pp. 138-139.
[5] Rénové par le Général Michel (prédécesseur de Joffre à la tête de l'état-major général de l'armée), mais refusé par le Conseil supérieur de la guerre (C.S.G.), le plan XVI supposait une concentration des forces françaises à l'abri des forteresses, une défense sur la Meuse et la Moselle (avec l'abandon de Nancy à son sort) et l'emploi massif des réservistes en première ligne pour stopper l'aile droite allemande débouchant de Belgique; bref, toute une série de dispositions iconoclastes en France et donc irrecevables.

mouvement débordant des Allemands par la rive gauche de cette rivière avait été écartée d’emblée par Joffre. Nous avons ici l’origine de l’incompréhension du plan de campagne ennemi par le généralissime français jusqu’à la mi-août 1914, comme de ses plaintes – réitérées mais non justifiées – d’être «mal renseigné» depuis le début des opérations…

En fait, le plan ne prenait pas en compte toutes les possibilités de l’adversaire, puisqu’il se focalisait sur l’offensive que l’état-major français attendait de sa part entre les Vosges et la Moselle, en aval de Toul. Toutes les offensives prévues par Joffre furent exécutées et l’armée française subit de graves revers. Pour tenter de justifier un plan coupé des réalités, Joffre déclara en 1919 qu’un «plan d’opérations ne peut être fait qu’en tenant compte des événements et des renseignements qui arrivent au cours des opérations, [que] ce n’est pas un immuable schéma qui sera appliqué quoi qu’il advienne, [qu’] on ne peut l’établir que quelques jours après la mobilisation d’après les renseignements tant diplomatiques que militaires qui parviennent à partir de la mobilisation», mais le généralissime qu’il était déjà en substance en mars 1914 avait fixé au SR les transversales sur lesquelles l’avance ennemie devait lui être signalée; or, malgré les études du 2ème bureau portant sur les voies ferrées stratégiques allemandes – qui prévoyaient une large invasion de la Belgique – aucune de ces transversales ne s’étendait au-delà de la Meuse. En août 1914, il n’y avait donc aucune possibilité d’être renseigné sur l’extension du mouvement de l’aile droite allemande sur la rive gauche de la rivière: on s’explique dès lors pourquoi, vers le 15 août 1914, on attendait en vain au Grand quartier général des renseignements de source française sur le mouvement débordant des Allemands en Belgique que signalaient les SR belges et anglais: on n’en avait pas demandé. Dix jours plus tard, Joffre comprendra enfin qu’il s’est fourvoyé à la fois sur le volume des forces allemandes et sur leur intention, c’est-à-dire au moment précis où les armées du *Kaiser* ont déjà dépassé Valenciennes et Givet et convergent vers Paris…

Retour Sommaire

Retour Sommaire

Vœux du 1er janvier 1920[1]

Exprimés par le Maréchal Lyautey

Les Cahiers ont cette année consacré régulièrement quelques-unes de leurs lignes au maréchal Lyautey, comme annoncé dans le numéro 39 du mois de mars dernier. Cette année 2015 marque en effet le 90e anniversaire de son départ officiel du Maroc. Il nous paraissait à cette occasion important de nous rappeler qui était ce chef militaire, cette personnalité politique, ce philosophe qui a marqué tant de générations. Cet hommage se conclut par la publication* in extenso *des vœux adressés par le Maréchal aux Français du Maroc pour l'année 1920. Nos lecteurs voudront bien ne pas s'attacher outre mesure au contexte historique et politique de l'époque, pour ne retenir du discours que les éléments de fond, les conseils et les recommandations. Ceux-ci sont en effet toujours d'actualité.

Je remercie M. Urbain Blanc et le Général Cottez des sentiments qu'ils viennent de m'exprimer, au nom des fonctionnaires du protectorat et du corps d'occupation.

Certes, dans la charge que j'occupe, il faut savoir se mettre au-dessus de toute sentimentalité et prendre, dans toute la sérénité de sa conscience, ses responsabilités, au risque même de l'impopularité. Mais je n'ai nulle fausse honte à déclarer qu'il est singulièrement plus agréable de travailler dans une atmosphère de sympathie où le labeur devient tellement plus facile et fécond.

Ce souffle de sympathie, vous venez de l'apporter avec vous, messieurs, dans cette Maison de France, par ses portes largement ouvertes. Je le sens très chaudement et je vous en remercie.
C'est dans ce sentiment de confiance et de sincérité que je vous adresserai les paroles qu'il m'appartient, comme chef du Gouvernement, de dire au seuil de l'année nouvelle à tous les Français du Maroc, à ceux de Casablanca, de Rabat et du bled, aux colons, aux fonctionnaires et aux troupes.
Il ne faut pas se le dissimuler, l'année qui s'ouvre sera lourde entre toutes.
Tous les problèmes, et les plus angoissants, se posent à la fois, et non seulement au Maroc mais dans le monde entier.
Je ne songe certes pas à vous faire une conférence sur la politique générale. Vous êtes suffisamment éclairés par la lecture des journaux de France et de l'étranger, par les correspondances que vous recevez, par les impressions qu'ont rapportées de France ceux qui en sont revenus, pour vous rendre compte de la situation du monde.
Il est partout en pleine révolution, sinon dans le sens politique, du moins dans le sens général de ce terme.
Il est vrai que l'histoire nous apprend que ce sont ceux-même qui vivent dans les temps les plus tragiques qui se rendent parfois le moins compte de leur importance.
On est saisi, en lisant certains mémoires des dernières années du XVIIIème siècle, de voir de braves gens continuer leurs gestes coutumiers, escompter des lendemains pareils aux jours précédents parce que rien n'était changé à leur petit cadre familier, alors que, par-dessus leur tête, passaient les plus grandes heures de l'Histoire.
Je suis sûr que, si quelque Gallo-Romain du Vème siècle avait laissé un journal qui tombât entre nos mains, on serait non moins saisi d'y voir la vie normale se poursuivre dans sa villa écartée, alors que se déroulait une des plus grandes révolutions du globe, la chute du monde ancien et l'avènement de l'ère moderne.
Or, qu'était à cette date le monde connu? un dixième peut-être de la surface de notre planète, alors qu'aujourd'hui c'est sur l'universalité de cette planète qu'à passé la secousse sans précédent qui a changé toutes les conditions de la vie, suscité un ordre nouveau, et déterminé une rupture d'équilibre qu'il faudra des années pour rétablir.
Un homme qui se fût endormi en 1814 et réveillé en 1914 eût, après cent ans, à peu près reconnu la figure du monde dans ses délimitations géographiques et dans les conditions essentielles de la vie sociale.
Un homme, endormi le 1er janvier 1914, se réveillant en ce 1er janvier 1920 et parcourant l'Europe, n'en croirait pas ses yeux à la vue de cet amoncellement de millions de tombes fraîches, de ruines irréparables, de dévastations sans nom, de régions entières

[1] *Dans un contexte de grave crise mondiale qui s'ouvre, des efforts et de l'abnégation qu'elle exigera. C'est un nouveau rappel de la situation générale, de la gravité de la crise économique et sociale ouverte depuis la Guerre. C'est aussi un appel à tous pour l'effort, pour l'abnégation, et surtout pour le souci de l'intérêt général devant plus que jamais dominer les intérêts particuliers et les questions personnelles.*

ayant perdu jusqu'à leur figure, du renversement de toutes les conditions normales de la vie, fortunes, production, alimentation, transports. Oui, nous vivons des temps sans précédent. Il faut savoir prendre son recul pour s'en rendre compte.
Mais lisez seulement, dans le communiqué d'hier soir, les chiffres donnés par M. le ministre des Finances, et vous y verrez parler de centaines de milliards, comme on osait à peine parler avant la guerre, de chiffres de dizaines de milliards, en les trouvant gigantesques.
Toutes les proportions sont déformées. Les mêmes mots ne répondent plus aux mêmes choses. Les anciennes formules sont devenues des étiquettes vaines qui recouvrent des choses vides.
La paix elle-même n'est pas encore partout acquise. En Russie, en Pologne, au nord-est de l'AIlemagne, en Asie mineure, on se bat toujours, on massacre, on pille, on brûle, les mères pleurent.

Et si j'ai cru devoir vous faire ce rapide tableau qui, je vous l'assure, n'est ni forcé de ton, ni poussé au tragique, c'est pour en tirer quelques conclusions et pour rentrer en nous-mêmes.
C'est d'abord pour que nous nous rendions compte que nous sommes des privilégiés, nous qui avons été tenus jusqu'ici à l'abri de toutes ces misères, qui ne souffrons ni du froid ni de la faim, qui savons que nous aurons ce soir notre lit, notre toit, notre vie assurée.
C'est aussi pour que nous prenions le recul qui ramène les choses à leurs justes proportions, pour que nous comprenions combien, au regard de problèmes si angoissants, se rapetissent tant de choses où piétinent nos préoccupations habituelles. Lorsqu'on regarde la plaine du haut d'une cime, les collines, les arbres, les maisons, qui d'en bas nous dominent, s'abîment dans la poussière et apparaissent si petits, si négligeables.
C'est ainsi, messieurs, que doivent nous apparaître désormais tant de petits intérêts particuliers, tant de petites choses dont nous nous faisions des mondes, dont le débat incessant n'aboutit qu'à des pertes de temps et de forces que nous n'ayons plus le droit de nous permettre.
À vous, messieurs les colons, mes très chers compatriotes, je demande de ne pas perdre de vue un jour la prédominance des intérêts généraux, de faciliter notre tâche déjà si rude en la dégageant des polémiques oiseuses que je qualifierai de tempêtes dans un verre d'eau, de faire vous-mêmes le triage raisonné de vos revendications.
À vous, messieurs les fonctionnaires, civils ou militaires, car l'atmosphère des bureaux est la même, quelque habit qu'on y porte, je demande de vous rendre compte qu'à la situation que je viens d'esquisser **il faut des méthodes toutes nouvelles. Les vieilles formules ont fait leur temps. Il ne s'agit plus d'ajuster ses besicles, de tirer des codes de rayonnages, de compulser méticuleusement des précédents, de s'empêtrer dans des réglementations minutieuses. Ce qu'il faut, aujourd'hui, c'est voir le but, toujours le but et seulement le but, et constamment y adapter les moyens pour l'atteindre dans le plus bref délai.**
Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est voir toujours plus large, regarder toujours plus avant, et réaliser.
Je porte ce sentiment jusqu'à l'angoisse. Il hante mes jours, mes nuits: je n'y ai aucun mérite, parce que, du poste que j'occupe, ayant participé au Gouvernement de mon pays, les problèmes s'imposent à moi dans toute leur amplitude. Je voudrais pouvoir me décupler, pour être près de chacun de vous et vous dire: «Ne coupez donc pas de cheveux en quatre, laissez toutes ces vétilles, concluez, aboutissez, réalisez».
Vous avez tenu à adresser à nos troupes un hommage qui m'a été au cœur, et qu'elles méritent.
Si je n'étais pas leur général en chef, portant le même habit, je serais plus à mon aise pour en dire tout ce que je pense. Je vous remercie simplement de vous être souvenu qu'elles sont là, et que c'est parce qu'elles peinent et combattent chaque jour, que tout ce qui se fait ici peut se faire.
C'est une situation sans précédent et presque paradoxale de voir un pays, dont le tiers nous résiste et est encore à conquérir, et où les communications se poussent, où le rail s'avance chaque jour, où l'œuvre colonisatrice se développe avec une intensité, une rapidité qu'on n'a jamais vues ailleurs, à l'abri d'un corps d'occupation en plein combat, dont le front mouvant trace la limite du pays soumis, et chez qui, tandis que dans nos cités côtières la vie normale bat son plein, s'enregistrent tous les jours des pertes au feu dont les communiqués m'apportent, chaque soir, la statistique funèbre et glorieuse. Beaucoup parmi vous la connaissent, cette rude vie du bled avancé, qui ne comporte ni répit ni détente, et jamais vous n'aurez trop de reconnaissance pour les braves gens qui la mènent.
En vous adressant mes vœux les plus affectueux pour cette année de labeur, permettez-moi donc de vous laisser sur les **«trois dominantes»** dont je désire tant vous sentir imprégnés au sortir d'ici:

- la gratitude et l'admiration pour nos troupes qui assurent la protection de vos personnes et la progression de vos entreprises;
- un examen de conscience chez nous tous, moi inclus, pour nous demander si notre effort, notre abnégation de chaque heure, sont à la mesure de tant de sacrifices;
- la résolution de tendre nos énergies, nos volontés, à la hauteur des circonstances les plus graves, les plus solennelles, les plus angoissantes qu'ait connues l'Humanité.

Retour Sommaire

Articles d'intérêt général

Retour Sommaire

Volonté et Capacités

Par le Capitaine (Réserve Air) Yole DE ANGELIS

Après nous avoir rappelé quelles ont été dans l'histoire les grandes évolutions de la pensée éthique face au fait guerrier et au progrès des capacités militaires, et nous avoir montré comment la notion de droit international humanitaire est apparue, l'auteur nous fait réfléchir à ce que sont devenues aujourd'hui ces notions, en particulier celle de « guerre ». En cela, cette étude est d'une brûlante actualité.

Le nouveau contexte géostratégique et technologique nous impose de réfléchir aux questions de volonté et de capacités dans le cadre des guerres non conventionnelles, celles qui peuvent être qualifiées d'hybrides, de dissymétriques ou d'asymétriques.
Les réflexions éthiques sur l'utilisation des armes au cours des siècles ont abouti à un ensemble de règles qui ont donné naissance au *corpus* du droit international humanitaire. Or, le droit international est valable seulement entre les États. Face à un ennemi qui n'est pas un État-nation et qui donc n'a pas les mêmes limites à l'utilisation de la violence, l'État-nation doit trouver des stratégies d'action afin de survivre tout en maintenant sa légitimité.
Cet article vise à donner quelques éléments historiques sur l'évolution de la pensée éthique qui a amené au développement du droit international humanitaire.

À l'origine de la réflexion éthique

Depuis toujours, l'homme a essayé de donner une valeur éthique à la guerre, et les philosophes de tous les continents ont réfléchi à la guerre et au rôle du guerrier.
Pour des raisons d'espace, cet article se limitera à la philosophie occidentale à partir de la pensée chrétienne. En effet, le terme «éthique» vient du grec, et «morale» a une étymologie latine.
Platon déjà appelait les Grecs à la modération dans leurs luttes entre cités tandis que, pour ce qui concerne les Barbares, ennemis par nature des Grecs, la guerre menée contre eux était naturelle et n'appelait aucune modération particulière. En effet, il était important de distinguer si l'ennemi était «comme nous» ou s'il était «différent de nous» car les limites à l'utilisation de la violence s'appliquaient seulement au premier cas.
Pour le Romain, la guerre était juste seulement s'elle était précédée d'une «déclaration de guerre» qui suivait un certain processus juridique. Le *latrocinium*[1] justifiait l'extermination de l'adversaire, considérant qu'il était en tort s'il n'avait pas suivi la procédure juridique de déclaration de guerre.
La réflexion sur les limites à l'utilisation des capacités militaires est particulièrement intéressante dans la pensée chrétienne, car il faut justifier la violence et l'assassinat (le pêché le plus grave dans l'absolu) quand le message du Christ est essentiellement contraire à la violence dans toutes ses formes.
Dans l'éthique chrétienne, la violence est condamnée ainsi que la guerre: la paix est un acte de vertu et la guerre est un péché. Or, lorsque les chrétiens étaient une minorité, la défense de l'unité politique était assurée par d'autres. Cependant, petit à petit, la majorité des sujets de l'Empire devinrent chrétien et le problème de survie de l'Empire menacé par les Barbares se posa. Dès lors, les évêques autorisèrent officiellement les chrétiens à servir dans les armées.
Saint Ambroise (évêque de Milan) est le premier à rédiger un traité de morale chrétienne. Ouvertement disciple de Cicéron, il intitule son traité *De Officiis*[2] et il s'adresse aux prêtres, magistrats de l'Église. Il n'apporte aucune nouveauté à la doctrine de la guerre juste de Cicéron, mais il tente de la justifier à l'aide d'arguments évangéliques et fonde le droit à partir en guerre sur le devoir de secourir son prochain.
Saint Augustin (évêque d'Hippone), qui était avocat et très lié à Saint Ambroise, poursuit dans ses ouvrages la réflexion sur l'éthique chrétienne et la protection de l'unité politique. Sur un plan juridique, il affirme la rectitude morale du principe qui permet la condamnation à mort par le magistrat (même si, en tant qu'avocat, il a toujours intercédé auprès des autorités séculières afin d'obtenir la grâce pour les condamnés). De ce principe, il découle que le soldat a un rôle de juge et de bourreau contre les ennemis extérieurs. Il en découle que, comme c'est la loi qui justifie le fait de tuer, il n'y a pas de péché car la loi existe pour la défense du peuple et pour sauvegarder des intérêts supérieurs.
Si Augustin n'admet pas l'autodéfense personnelle, car le chrétien doit accepter de se laisser tuer plutôt que de tuer son assaillant, il considère que la défense de l'autre, et notamment du faible (la veuve, l'orphelin, le vieillard) est non seulement possible mais nécessaire. Sur ce point, il rejoint Saint Ambroise qui, dans le *De Officis*, affirme qu'il y a deux manières de pécher contre la justice: l'une est de commettre un acte injuste et l'autre est de ne pas défendre une victime contre un injuste agresseur.

[1] NDR: au sens premier, service militaire. Mais c'est le deuxième sens, acte de brigandage ou de piraterie, agression illégale, qui est utilisé ici.
[2] NDR: «Des devoirs»

Dans le cas de la guerre, il considère donc que la finalité de la violence qui n'est pas un pêché est de rétablir l'ordre qui a été troublé par un crime contre Dieu ou les hommes.
Suivant cette même logique, Saint Bernard de Clairvaux, au XIIème siècle, justifie les croisades en les considérant comme un «*malicide*», soit le fait de tuer le mal représenté par les Sarrasins qui occupaient les lieux saints. Donc, tous les moyens pouvaient être utilisés pour éradiquer le mal. Au XIIIème siècle, Saint Thomas d'Aquin, dans la *Somme théologique*, justifie la guerre en exigeant trois conditions: la guerre ne peut relever que de la puissance publique sinon elle est un crime, la juste cause (même s'il est difficile de définir de façon objective quand une cause est juste), et une intention droite (le fait que l'objectif de la violence est de faire triompher le bien commun). Au XVIème siècle, Francisco de Vitoria prolonge cette pensée en donnant au prince le droit naturel de défendre l'univers contre l'injustice et lui permet donc d'intervenir s'il est avéré que des sujets souffrent à cause d'injustices d'un autre souverain.
Enfin, il convient de distinguer le *latrocinium* (la guerre sans juste cause ou la piraterie) du *iustum*[3] *bellum* (la guerre justifié par la morale car son objectif est la paix et la justice) et du *bellum justum*[4], qui est lié au rétablissement d'un ordre supérieur dans un cadre juridique. Dans les faits, les causes matérielles de guerre s'articulent autour de quatre catégories (défense, reprise d'un bien, poursuite d'une créance et châtiment); dans les autres cas, il s'agit de *latrocinium*, qui est un pêché mortel.
Enfin, aucune de ces réflexions n'aborde la question capacitaire, mais il était généralement admis que certaines armes n'étaient pas honorables et dignes d'un guerrier, comme par exemple l'arbalète.

Des lumières a la modernité

Au XVIIème siècle, Huig Van Groot pose les fondements du droit international public. Selon lui, l'exercice des droits souverains de l'État sur le plan international comprend le droit de guerre encadré par des normes qui n'autorisent que les guerres justes, c'est-à-dire des guerres défensives destinées à protéger d'une agression la population et le patrimoine de l'État et des guerres coercitives pour punir ceux qui violent le droit, à condition que la violation soit grave.
Tout au long des XVIIème et XVIIIème siècles, la doctrine de la guerre juste perd du terrain au profit de la compétence discrétionnaire de faire la guerre, de l'usage de celle-ci comme moyen de haute politique nationale suite à la création de l'État-nation (Bodin), de la théorie du *Léviathan* (Hobbes), du contrat social (Rousseau) et du développement de la notion de la raison d'État.
De même, face à de nouvelles civilisations, on assiste à une évolution de la pensée allant du «malicide» à la colonisation pour apporter la civilisation.
Avec le rationalisme illuministe et le développement du concept de raison d'État, la notion de guerre évolue et prévaut sur une conception de la guerre comme situation de fait intellectuellement neutre. Désormais, ce n'est plus la légitimité subjective de procéder à la guerre qui est au cœur des préoccupations juridiques, mais les droits et devoirs régissant les hostilités en tant que fait (*ius durante bello*[5]).
En d'autres termes, d'un système axé sur la licéité matérielle de la guerre (guerre-sanction), on va vers un système axé sur sa régularité formelle (réglementation de l'ouverture et des effets de la guerre).
Cette évolution, amorcée déjà chez Vitoria, qui distingue les motifs de guerre licites des justes limites du droit de guerre, est promue par Wolff qui, le premier, émancipe les droits et obligations *durante bello* de la cause de guerre sous-jacente, et ensuite par Vattel qui ancre dans le droit des gens une série de règles fixant des limites aux moyens licites de guerre.
Désormais, l'époque du *bellum justum* est révolue, et débute celle du *liberium jus ad bellum*[6] où les États mènent indépendamment leur politique, tant intérieure qu'extérieure du fait de leur souveraineté.
Au cours du XXème siècle, suite aux guerres mondiales et au développement de capacités capables de détruire la planète, la réflexion éthique devient de plus en plus juridique avec le développement du droit international humanitaire, qui non seulement traite du droit de la guerre, mais aussi du droit de la maîtrise des armements qui vise à limiter certaines capacités en termes de développement, diffusion (prolifération et vente) et utilisation à travers la signature de plusieurs traités et conventions tels que les conventions de Genève, les traités d'interdiction des armes particulièrement inhumaines (mines, armes à sous-munitions ou armes chimiques), de désarmement nucléaire, de non-prolifération, etc.
Aujourd'hui, la guerre est en train d'évoluer vers une dimension de plus en plus asymétrique et hybride de par les acteurs (États et non-États), et on revient à la notion de *latrocinium* car le droit international s'applique seulement aux États. Par conséquent, la réflexion éthique sur les limites de l'utilisation de la violence est de plus en plus d'actualité face à des adversaires de plus en plus violents qui n'hésitent pas à transformer l'horreur en spectacle public et à une violence de plus en plus diffuse dans la société. De même, les sciences et les technologies jouent un rôle de plus en plus important dans un processus de changement rapide qui amène de nouvelles questions de nature éthique et juridique et une dématérialisation des processus et donc de la violence.

Conclusion

Aujourd'hui, la France se trouve prise entre sa nature d'État-nation et la nécessité de faire face à des adversaires hétérogènes. Elle ne peut pas se permettre de déroger à ses limites éthiques, juridiques et politiques qui légitiment son monopole de la violence car, dans le cas contraire, les institutions viendraient à rompre le contrat social vis-à-vis de la nation.
Le monde occidental est dans une impasse éthique et juridique car les ennemis jouent avec les règles du droit international et poussent les États à sortir du cadre juridique. Dans ce cadre, il n'existe pas une seule et unique solution; par conséquent, une réflexion éthique est nécessaire et pourrait inclure d'autres visions du monde que la vision occidentale. Par exemple, il conviendrait de réfléchir sur la notion de *latrocinium* à la lumière de l'éthique bouddhiste et musulmane, par exemple, car le vrai *jihad* est la lutte contre le mal à l'intérieur de l'homme et non pas la lutte contre les gens qui ont des croyances différentes. De même, on pourrait réfléchir à la notion de guerre à l'aide de la philosophie hindoue, civilisation qui a une longue histoire dans le domaine de la stratégie militaire, etc.

[3] NDR: le i et le j peuvent être utilisés indifféremment, le j n'ayant été introduit dans l'alphabet latin qu'au XVIème siècle (*iustum* ou *justum*).
[4] NDR: la différence évoquée par l'auteur entre *iustum bellum* (guerre justifiée) et *bellum justum* (guerre juste) est subtile et apparaît chez certains historiens comme différence entre guerre de défense d'une cause juste et guerre de profit, mais juste au regard des avantages procurés.
[5] NDR: littéralement, droit pendant la guerre.
[6] NDR: liberté du droit de faire la guerre, juste ou non.

De même, la réflexion éthique sur les capacités scientifiques et techniques modernes devient de plus en plus importante, car des hybridations homme-machine ou des systèmes d'armes totalement autonomes sont désormais réalisables. Il est donc nécessaire de se pencher sur ces questions et sur la notion de combattant (ex. qui est responsable d'une machine capable de tuer en prenant la décision de façon autonome?)
En conclusion, nous vivons un moment important de l'histoire, car non seulement le système politique État-nation est en train d'évoluer et avec lui la notion de nation, mais, en parallèle, la technologie nous apporte une nouvelle forme d'intelligence – l'intelligence artificielle – qui révolutionnera la façon de concevoir la guerre.

Le Capitaine (Réserve Air) DE ANGELIS est titulaire d'un doctorat en géopolitique et technologie sur les conflits asymétriques, d'un DESS en analyse de systèmes stratégiques et du Master of Space Studies de l'International Space University. En service à la DGA, elle y a travaillé sur les questions liées à la maîtrise des armements conventionnels, dans le contrôle des exportations ainsi que dans la prospective opérationnelle et capacitaire. Elle est actuellement à la direction de la communication chargée de la «stratégie de contenus»

Retour Sommaire

Retour Sommaire

La Chine, nouvelle puissance maritime

Par le Chef d'escadrons Pierre SANDRIN

Nombreux sont les reportages, les études, les réflexions portant sur une Chine qui pourrait devenir dans vingt ans la première puissance économique, industrielle et militaire mondiale. L'étude du Chef d'escadrons Sandrin illustre bien cette montée en puissance chinoise dans un domaine particulier, celui du monde maritime. Il nous montre comment la Chine mène une véritable offensive dans la construction navale, le commerce océanique et le contrôle des infrastructures de transport, affichant ainsi l'ambition de devenir une nouvelle puissance maritime.

Évoluant au rythme rapide de la croissance économique du pays, les chantiers navals chinois ont pris récemment une place mondiale prépondérante dans la construction de navires de transport, simultanément à la montée en puissance de la marine militaire. Concomitamment, des fonds chinois sont massivement investis dans le développement ou la construction d'infrastructures de transport, non seulement en Eurasie mais aussi en Amérique latine, en particulier dans le cadre d'un projet de canal interocéanique au Nicaragua. Ces efforts dans tous les domaines d'activités maritimes sont naturellement censés favoriser les flux d'importation et d'exportation sur lesquels reposent la vie économique et la stabilité politique de la République populaire de Chine (RPC).
Ces constats soutiennent ainsi l'hypothèse que la Chine développe conjointement ses constructions navales et ses infrastructures portuaires afin de disposer, à moyen terme, des attributs d'une grande puissance maritime: marine militaire, flotte commerciale et contrôle des flux maritimes.
Afin de le préciser, il convient d'étudier successivement les efforts récents du domaine de l'armement naval chinois, puis la situation actuelle du commerce maritime chinois, et enfin les projets d'infrastructures maritimes soutenus par des investisseurs chinois à l'étranger.

Montée en puissance militaire

Au service de la vision stratégique chinoise, la marine de l'armée populaire de libération (MAPL) a longtemps été limitée à un rôle ingrat de défense littorale. Mais les orientations nouvelles de l'économie et de la diplomatie chinoises ont soutenu depuis quinze ans une spectaculaire modernisation des forces navales de ce pays. Dans un contexte de rivalités régionales, notamment avec le Japon et l'Inde (qui disposent de porte-aéronefs et de navires modernes) ou le Vietnam (qui vient de lancer un programme d'acquisition de six sous-marins côtiers), la MAPL continue à développer l'ensemble de ses capacités d'action navale. L'accélération récente des constructions militaires chinoises concerne non seulement l'acquisition tant attendue d'une plate-forme aéronavale, mais aussi le développement de l'ensemble des capacités opérationnelles.

Le porte-avions reste aujourd'hui encore l'outil par excellence de la projection de puissance, en dépit de son coût élevé et des progrès effectués par les moyens de détection et de défense contre ce type de grand navire. En Chine, l'Amiral Liu Huaqing[1] réclamait à son gouvernement un programme de porte-avions dès le début des années 1980, à la suite d'une visite auprès de l'*US Navy*. À la même époque, en Russie, après la première série des croiseurs porte-aéronefs de classe *Kiev*[2], le porte-aéronefs *Amiral Kuznetsov* est lancé en 1985. Or le *Kuznetsov* a un *sister-ship*, le *Varyag*, dont la coque construite en Ukraine est revendue en 1997 à une société basée à Macao, puis revendue à une entreprise chinoise du continent après la rétrocession de Macao. Le navire inachevé n'arrive en Chine qu'en 2002, puis il est remis en chantier en 2005 à Dalian et un communiqué officiel de 2007 le présente comme une future plate-forme d'instruction pour les pilotes de l'académie navale locale. Ce type de navire ne dispose en fait que d'une capacité d'action limitée[3]: initialement conçu pour instaurer une bulle défensive autour d'une petite zone d'action navale, il pourrait mettre en œuvre des intercepteurs et des aéronefs de lutte anti-sous-marine (ASM), mais pas des avions

[1] Commandant en chef de la marine et de l'armée populaire de libération (1982-1987)
[2] Deux de ces navires, retirés du service, ont été rachetés par la Chine et observés en détail dans les années 1990
[3] Les porte-aéronefs de classe *Kuznetsov* ne disposent pas de catapulte de lancement, ce qui limite la masse au décollage des appareils embarqués

d'assaut lourdement chargés[4]. Par ailleurs, on doit noter la prudence initiale du gouvernement chinois, qui est parvenu après maints détours à acquérir un navire d'exception, difficile à concevoir sans expérience. C'est pourquoi la poursuite de sa construction est d'abord présentée comme un projet expérimental, ce qui limite les risques en cas d'échec et préserve un affichage défensif.
Or, la vocation du premier porte-aéronef chinois se précise en 2009-2010 avec l'ajout d'un radar tridimensionnel et de systèmes d'autodéfense; puis il est officiellement mis en service le 25 septembre 2012 en présence de Hu Jintao et Wen Jiabao, sous le nom de *Liaoning*[5]. Il continue sa mise au point en 2013 avec une campagne d'essais aéronautiques, suivie d'un premier déploiement opérationnel en mer de Chine méridionale. Après la mise au point éventuelle du navire, des aéronefs et des procédures de mise en œuvre, le *Liaoning* pourrait embarquer jusqu'à 24 avions de chasse et 12 hélicoptères[6]. Enfin, la marine chinoise ne semble pas devoir s'arrêter à l'acquisition d'une seule plate-forme aéronavale: selon un plan de développement cité par la presse occidentale, un deuxième porte-aéronefs aurait été mis en chantier en 2013. Il s'agirait d'une réplique du *Liaoning*, cette fois de construction locale, qui pourrait être mis en service en 2020. À ce début de chantier s'ajoute le projet d'un premier porte-avions nucléaire chinois, dont la construction pourrait débuter avant 2019. Compte tenu de l'accélération observée au cours de ces dernières années, les objectifs chinois semblent ambitieux mais crédibles. Le rêve de l'Amiral Liu Huaqing serait ainsi en bonne voie de réalisation.
De plus, l'ensemble de la flotte de surface chinoise a également augmenté en volume et en qualité, comme s'il s'agissait pour elle de prendre l'initiative face à des menaces potentielles. Au cours des dix dernières années, la MAPL aurait ainsi reçu 37 bâtiments de surface, dont le *Liaoning* (65.000 t), sept destroyers (6.800 t à 7.000 t), dix-neuf frégates (2.400 t à 3.900 t), sept corvettes (1.500 t) et trois navires amphibies (18.000 t), ainsi que d'autres navires de service ou de soutien. Certes, la plupart de ces unités sont de taille modeste, mais leur arrivée à un rythme soutenu permet une modernisation rapide de la MAPL, qui a donc vraisemblablement acquis les moyens d'assurer sa présence sur l'ensemble des zones maritimes de sa responsabilité. Surtout, l'accélération des constructions militaires chinoises semble indiquer une volonté de montée en puissance rapide dans tous les domaines. En effet, en moins de quatre ans, de fin 2011 à mi-2014, ce ne sont pas moins de sept sous-marins, cinq destroyers, cinq frégates, six corvettes et deux pétroliers-ravitailleurs qui sont en entrés en service au sein de la MAPL[7]. Au rythme actuel des constructions, le remplacement de l'ensemble des unités les plus anciennes sera certainement atteint avant 2020.
Enfin, l'effort visible en surface masque peut-être la priorité discrètement donnée à la modernisation de la flotte sous-marine. Initialement dotée d'anciens sous-marins de conception russe (achetés ou construits localement), la MAPL a développé quatre nouvelles classes de sous-marins entre 1990 et 2010. Par conséquent, elle a construit depuis moins de dix ans des unités variées mais nombreuses et plus modernes, dont trois ou quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, trois sous-marins nucléaires d'attaque et quinze sous-marins à propulsion conventionnelle, portant la flotte sous-marine chinoise à 63 unités en 2013[8]. La discrétion accrue des sous-marins, leur dotation en missiles anti-navires et tout simplement leur nombre constituent des atouts au profit de la stratégie navale chinoise, désormais capable de s'opposer efficacement à toute menace navale dans sa zone de responsabilité[9]. En 2006, un épisode anecdotique rapporté par la presse conservatrice de Washington a illustré un changement de perception vis-à-vis de la MAPL, lorsqu'un petit sous-marin chinois aurait émergé, sans avoir été repéré, à proximité immédiate d'un groupe aéronaval de l'*US Navy*[10]. Or, aujourd'hui, la présence accrue des sous-marins chinois, au moins dans la moitié ouest de l'océan Pacifique, contribue à faire de la MAPL la deuxième force navale en Asie-Pacifique.

Développement du commerce maritime

L'effort militaire chinois, aussi remarquable qu'il soit, n'est pourtant pas aussi rapide et aussi ambitieux que la croissance de son transport maritime. La politique chinoise de réformes et d'ouverture a en effet favorisé le développement économique des régions littorales: en quelques années, la Chine a acquis une position dominante, à la fois dans le domaine de la construction navale et dans celui du commerce maritime.

En 2014, la Chine a confirmé sa position en tête du classement mondial des constructions navales, devant la Corée du Sud et le Japon. Les chantiers navals chinois concentrent effectivement une immense capacité de construction et les commandes actuelles leur assurent une activité pour de belles années encore. Les vingt plus grands chantiers chinois offraient ainsi en 2011 une capacité de production supérieure à 8,8 millions de tonnes par an. La domination des chantiers navals chinois est illustrée par leur première place mondiale au 1er janvier 2014, avec 36,6 millions de tonneaux de jauge brute (tjb) en commande, tandis que les chantiers coréens en affichent 31,2 millions et les japonais 13,6 millions. Dans ce classement des pays constructeurs, les États-Unis ne sont qu'à la 8ème place avec 1,2 million tjb en commande et le premier constructeur européen est l'Allemagne (9ème rang mondial) avec 1,1 million tjb[11].
Ce résultat commercial impressionnant s'explique par le fait que les chantiers navals chinois ont tout d'abord la capacité de produire des navires marchands simples et en grande quantité, en employant une main d'œuvre à bas coût et en utilisant un acier moins cher que dans le reste du monde. Par exemple, parmi les quinze premiers chantiers navals mondiaux, les six premiers chantiers chinois ont actuellement en commande 53% du nombre des vraquiers (450 navires). Surtout, le gouvernement chinois est directement acteur de cette politique industrielle: cinquante chantiers chinois, publics comme privés, ont été sélectionnés

[4] Langloit Philippe, «Chine et Russie, le même combat aéronaval?» dans *Défense & Sécurité internationale*, hors-série n°20, «La puissance aéronavale», octobre 2011, pp. 92-95.

[5] Le nom de *Shi-Lang* (amiral chinois qui a soumis Taiwan en 1683), évoqué en 2007, a été abandonné à la faveur de l'apaisement des relations entre l'île et le continent

[6] Sheldon-Duplaix Alexandre, «Où en est le programme de porte-avions chinois?» dans *Défense & Sécurité internationale*, n°101, mars 2014, pp. 90-97

[7] Sheldon-Duplaix Alexandre, «Chine 1er constructeur mondial» dans *Marines & Forces navales*, n°145, juin-juillet 2013, pp. 48-63

[8] Palmade Jérôme, «Asie du nord-est, la Chine affiche de sérieuses ambitions» dans D*éfense & Sécurité internationale*, hors-série n°11, avril 2010, pp. 84-90

[9] Zajec Olivier, «Sous-marins! Retour sur un tropisme chinois» dans *Défense & sécurité internationale*, hors-série n°15, décembre 2010, pp. 88-93

[10] Marchand Stéphane, «***Quand la Chine veut vaincre***», Fayard, 2007, pp. 215-225

[11] *Le marin*, hors-série, «L'atlas 2015 des enjeux maritimes», 4ème trimestre 2014, pp. 93-101

officiellement pour bénéficier de conditions fiscales et bancaires privilégiées. Grâce à ces avantages, les chantiers chinois sont incités à monter en gamme en construisant des navires spécialisés qui représentent une haute valeur ajoutée: des navires méthaniers, gaziers ou chimiquiers chinois commencent ainsi à concurrencer les productions japonaises et coréennes[12]. De plus, l'effort relativement récent du gouvernement chinois en faveur de la construction militaire alimente notablement l'activité des onze chantiers navals nationaux regroupés au sein de *China State Shipbuilding Corporation* (CSSC) et de *China Shipbuilding Industry Corporation* (CSIC), mais la part de leur activité dédiée à la défense n'est pas publiée. La construction navale chinoise s'appuie enfin sur un réseau de centres de recherche technologique afin de soutenir l'innovation locale et de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'étranger. Hérités de la structure de défense, une quinzaine d'instituts de recherche ou de laboratoires travaillent dans tous les domaines de l'architecture navale, civile comme militaire. Le premier d'entre eux, *China Shipbuilding Information Center*, déclare avoir conduit 5.000 programmes de recherche depuis le début des années 1960 sous la devise «Créer de la richesse par la connaissance». Cette œuvre d'innovation nationale est éventuellement complétée par des acquisitions à l'étranger, comme par exemple le rachat du diéséliste français Baudoin par l'un des principaux motoristes chinois, Weichai[13]. Ainsi, bien que les chantiers chinois disposent vraisemblablement d'une capacité de production excédentaire, leur développement volontariste permet tout à la fois de favoriser l'emploi de la main d'œuvre locale et de prendre des parts de marché sur tous les segments de la construction navale.

Concernant les flottes commerciales, la Chine est devenue le troisième pays au monde au classement du contrôle réel des navires. Ce contrôle est celui qui est effectivement exercé indépendamment de l'affichage d'un pavillon de complaisance: après la Grèce et le Japon, la Chine a fortement progressé en 2014 (+15%), passant ainsi devant l'Allemagne dans ce classement mondial. Au total, la Chine contrôle ainsi 184 millions de tonnes de port en lourd et Hong-Kong en contrôle 34 millions. Pour mémoire, le tonnage de commerce des États-Unis d'Amérique est inférieur à 50 millions de tonnes et le tonnage français inférieur à 10 millions. Par type de navires, le tonnage et le nombre des bâtiments chinois sont assez inégalement répartis, mais toujours relativement importants. La flotte chinoise compte même le plus grand nombre de vraquiers au monde avec 1.985 navires en 2014, suivie de près par le nombre de vraquiers grecs (1.787) et japonais (1.672). Toutefois, le tonnage moyen de ces vraquiers chinois n'est que de 60.000 tonnes, ce qui reste nettement inférieur au tonnage moyen des japonais (87.000 t) et grecs (77.000 t). Nombre de navires chinois sont donc vraisemblablement dédiés au trafic local. Moins prodigue en navires spécialisés, la flotte chinoise figure néanmoins au troisième rang mondial en pétroliers (en nombre et en tonnage) et au deuxième rang mondial en nombre de porte-conteneurs (396) avec un progrès de 9% en 2014, mais elle reste loin derrière l'Allemagne (1.787 navires), qui en contrôle autant que les six pays suivants dans ce même classement. Tous types de navires de commerce confondus, la flotte chinoise a progressé de 15% en 2014, ce qui est la deuxième plus forte hausse après celle des Émirats arabes unis (25%). Concernant les équipages, la main d'œuvre chinoise est notoirement la plus nombreuse même si elle n'est pas encore la mieux qualifiée, avec 13% de la population du personnel d'exécution (1er rang mondial) et 8% des officiers (2ème rang mondial) selon des chiffres publiés en 2010[14]. Tout ceci fait que la marine de commerce chinoise est devenue un partenaire incontournable pour la plupart des échanges maritimes.

Enfin, soutenus par la croissance chinoise phénoménale de ces trente dernières années, les ports chinois sont devenus les principaux pôles de commerce de la planète. À l'échelle de l'économie chinoise, une quinzaine de ports chinois dépassent aujourd'hui les 200 millions de tonnes d'échanges annuels. Au classement mondial des plus grands ports de commerce, on ne compte pas moins de huit ports chinois parmi les dix premiers. Ce sont, dans l'ordre d'importance: Ningbo, Shanghai, Tianjin, Guangzhou, Suzhou, Qingdao, Tangshan et Dalian. Seuls un autre port asiatique (Singapour, 3ème rang) et un port européen (Rotterdam, 9ème rang) sont inclus dans cette liste du gigantisme. Par comparaison, un seul port japonais (Nagoya) dépasse les 200 millions de tonnes par an, les principaux ports de Californie ont un total inférieur à 150 millions de tonnes, tandis que Marseille est en baisse avec 80 millions et que Le Havre est en hausse avec 68 millions. La répartition des ports chinois indique clairement la place des régions industrielles et maritimes chinoises, dont trois pôles se distinguent: au centre, Ningbo et Shanghai dominent le commerce maritime mondial avec au total plus de 1,5 milliard de tonnes transportées; au sud, le delta de la rivière des Perles avec Guangzhou (Canton), Hong-Kong et Shenzhen a vu passer près de 965 millions de tonnes en 2014. Mais la croissance la plus forte est enregistrée dans les ports du nord de la Chine, répartis autour du golfe de Bohai et de la péninsule du Shandong, par lesquels ont transité au total environ 2,5 milliards de tonnes en 2014[15]. Cette nouvelle polarité des ports de commerce du monde illustre en fait la place prise dans l'économie mondiale par la puissance maritime chinoise.

Déploiement d'un réseau commercial mondial

Depuis son entrée à l'Organisation mondiale du commerce en 2001, l'économie chinoise s'est résolument inscrite dans la mondialisation et tout particulièrement dans la maritimisation de ses activités. Afin de soutenir la croissance, les investisseurs chinois ont progressivement pris le contrôle d'un réseau d'infrastructures de transport à l'étranger. Ce réseau sous contrôle chinois se développe d'abord au profit de l'économie vers les sources de matières premières et les débouchés à l'exportation, mais aussi vers des zones potentiellement conflictuelles comme le Nicaragua.

Le programme pacifique de développement économique du gouvernement chinois a été récemment dévoilé sous le nom de «Nouvelle route de la soie». En l'occurrence, ce sont deux réseaux, l'un terrestre et l'autre maritime, respectivement dénommés la «Route» et la «Ceinture»[16]. Ces projets visent à constituer un vaste réseau d'infrastructures de transport à travers l'Asie centrale et le long des routes maritimes d'Asie du sud, principalement à destination ou en provenance du Moyen-Orient et de l'Europe occidentale. Mais auparavant, en océan Indien, des facilités d'accueil au profit des navires chinois avaient déjà été instaurées dans une dizaine de ports (dont Gwadar au Pakistan, à proximité immédiate du détroit d'Ormuz). Ce début de réseau stratégique, à la fois commercial et militaire, avait été décrit par un cercle conservateur de Washington comme le «collier de perles» de la Chine, bien que ce terme n'ait pas été reconnu officiellement par Pékin. Or ces réseaux, assumés ou non, ont pour point commun

[12] *Le marin*, hors-série, «L'atlas 2015 des enjeux maritimes», 4ème trimestre 2014, pp. 93-101
[13] SHELDON-DUPLAIX, Alexandre, «Chine 1er constructeur mondial» dans *Marines & Forces navales*, n°145, juin-juillet 2013, pp. 48-63
[14] *Le marin*, hors-série, «L'atlas 2015 des enjeux maritimes», 4ème trimestre 2014, pp. 63-81
[15] *Le marin*, hors-série, «L'atlas 2015 des enjeux maritimes», 4ème trimestre 2014, pp. 63-81
[16] Communication par l'agence *Xinhua*

de permettre d'arrimer plus solidement la Chine à ses fournisseurs de matières premières, en particulier les hydrocarbures et les minerais en provenance de Russie, d'Asie centrale, du Moyen-Orient et d'Afrique. De plus, les investisseurs chinois peuvent profiter d'opportunités historiques pour prendre le contrôle de débouchés commerciaux: à la faveur de la crise financière mondiale de 2008-2009, des fonds chinois ont été massivement investis dans les infrastructures portuaires et énergétiques en Grèce, en Espagne et au Portugal. Grâce au déploiement de tels réseaux, la Chine améliore insensiblement sa position économique tout comme son influence diplomatique[17].

Dans ce contexte récent de déploiement tous azimuts de la puissance économique chinoise, les échanges commerciaux chinois sont principalement orientés vers les marchés proches (Asie orientale et du Sud-est), la fourniture de matières premières (Afrique et Asie centrale) ou les débouchés d'exportation (Europe et Amérique du Nord). En revanche, l'Amérique latine a longtemps figuré au dernier rang des priorités économiques chinoises. En effet, après avoir établi des relations privilégiées avec certains pays d'Amérique latine dans le cadre du mouvement des «non-alignés» des années 1950, la Chine, dès 1979, a privilégié son accès aux marchés et aux investisseurs des pays dits développés. Ce n'est que dans la décennie 2000 que l'affection chinoise a basculé à nouveau en faveur de l'Amérique latine, surtout à la recherche de matières premières et notamment au Mexique, en Argentine et au Brésil. Tout en affichant ses principes de coexistence pacifique, essentiellement fondés sur la non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, la Chine a également repris son aide au développement envers l'Amérique latine sous la forme d'investissements qui visent officiellement à «réaliser des projets à la fois utiles au pays bénéficiaire et à la sécurisation des approvisionnements de la Chine en produits stratégiques»[18]. On peut donc supposer que l'intérêt des investisseurs chinois, guidé par le besoin économique à court et à moyen termes, n'exclut pas d'agir indirectement sur la stabilité politique du pays hôte.

Cependant, un projet d'une toute autre nature est en cours de développement au Nicaragua. Il diffère notoirement des autres investissements, car l'intérêt que la Chine y porte ne concerne pas tant ses ressources que sa localisation géographique. Le projet d'un canal transocéanique devant relier l'Atlantique au Pacifique y a été annoncé en 2013. Ce projet de canal a été officiellement lancé en décembre 2014, et c'est d'abord son ampleur qui retient inévitablement l'attention: cinquante milliards de dollars d'investissement, 278 km de long (le triple de celui de Panama) et 30 m de profondeur (le double de Panama), ce qui doit permettre le passage de navires jusqu'à 400.000 t[19]. Concurrent direct du canal de Panama, ce projet au Nicaragua avait déjà été planifié sans succès en raison du manque de financement et de l'instabilité politique locale. Mais si, cette fois, il était mené à bien, ce serait avant tout en raison de l'ambition économique et stratégique de la Chine. Or le gouvernement du Nicaragua a accepté de concéder pour 50 ans le tracé et l'exploitation du canal à une entreprise basée à Hong-Kong, opportunément dénommée *HKND*[20]. Le gouvernement chinois a nié toute implication directe, mais le discours officiel laisse place à l'interprétation, comme le rapporte la revue *Asian News Monitor*: «Ce projet relève d'une initiative de l'entreprise concernée. Le gouvernement chinois n'y est pas engagé»[21]. Cette insistance ne décrit pas les relations informelles que le gouvernement chinois est susceptible d'établir avec ce projet qui ne peut le laisser indifférent.

L'argument de l'entrepreneur *HKND* pour construire ce deuxième canal transocéanique est la capacité réduite de celui de Panama, déjà saturé actuellement, qui ne parviendrait pas à faire face à l'augmentation prévisible du trafic maritime dans les années à venir. Néanmoins, le risque financier n'est pas négligeable car l'investissement considérable de cette construction ne sera probablement pas rentable avant plusieurs décennies. Au Nicaragua, les opinions divergent fortement: le Président, Daniel Ortega, soutient ce projet, faisant valoir les retombées économiques locales attendues de la construction de nombreuses infrastructures portuaires, ferroviaires et aéroportuaires liées au projet de canal (50.000 emplois directs); mais l'opposition politique et une large frange de la population dénoncent cette concession qui engendrera, selon eux, une perte de souveraineté et qui, de plus, se traduira par des expropriations massives. Par ailleurs, ce projet prépare très probablement une catastrophe écologique locale en raison de l'entrée inévitable d'eau de mer et du passage de très grands navires dans le lac Cocibolca, le plus grand réservoir d'eau douce de la région. Ces arguments sont vraisemblablement sans effet sur la détermination de l'investisseur chinois. Mais du point de vue des États-Unis d'Amérique, la construction d'un deuxième canal pourrait aussi bien être interprétée comme un geste provocateur, voire comme un nouveau point de discorde internationale. En effet, la prise de contrôle par la Chine d'une voie essentielle au trafic entre les deux façades maritimes américaines serait de nature à constituer un contrepoids à l'hégémonie navale américaine. Le gouvernement chinois est en effet particulièrement sensible à sa dépendance vis-à-vis des détroits, vraisemblablement considérée comme un point faible dans son développement. Or la légitimité du régime repose sur sa capacité à assurer la croissance économique qui répond aux attentes matérielles de sa population. Dans ce contexte économique, stratégique et diplomatique, le projet de canal au Nicaragua prend tout son sens car son contrôle par la Chine lui donnerait la valeur d'un contrepoids stratégique ou d'une monnaie d'échange diplomatique.

Conclusion

On ne peut que constater non seulement la place désormais prépondérante, mais aussi la croissance particulièrement rapide de la puissance maritime chinoise. Certes, la qualité des constructions ou leur plus-value technologique sont encore en-deçà des critères les plus modernes, mais le volume des navires comme celui des échanges commerciaux, des ports et des investissements chinois attirent l'attention d'une manière remarquable.

Il reste à déterminer si cette croissance concomitante dans plusieurs domaines du secteur maritime relève d'une véritable volonté politique à laquelle serait associée une planification plus ou moins précise, ou bien s'il ne s'agit que de la conséquence naturelle, dans le domaine maritime, de la logique d'économie de marché appliquée à la Chine depuis trois décennies. Constatant les choix technologiques et les sauts qualitatifs effectués récemment ainsi que l'accélération évidente de l'économie navale chinoise depuis moins de dix ans, on peut entrevoir une direction consciente de cette croissance avec l'objectif de devenir une puissance maritime. Les investissements chinois le long des routes maritimes du pétrole et en direction des partenaires commerciaux en Asie, en Europe et en Afrique, relèvent plutôt de la logique économique. Quant à la montée en puissance de la marine militaire, elle

[17] GRESILLON, Gabriel, et EKMAN, Alice, «La Chine entend ravir aux États-Unis le statut de leader de la zone Pacifique», *LesEchos.fr*, 05/03/2015

[18] CABESTAN, Jean-Pierre, *La politique internationale de la Chine*, SciencesPo, 2010, p.366

[19] MARMOUYET, Françoise, «Relier Atlantique et Pacifique, le projet titanesque et controversé du Nicaragua», *France24.fr*, 23/12/2014

[20] *Hong-Kong Nicaragua Development*

[21] Traduit de l'anglais par l'auteur

correspond à une vision stratégique essentiellement défensive, qui concerne d'abord les côtes chinoises ainsi que les eaux et les territoires revendiqués de longue date par le gouvernement de la RPC.
Mais l'intérêt chinois pour le trafic commercial en Amérique centrale dépasse quelque peu ce cadre économique et militaire évident. Si, un jour, la RPC contrôlait effectivement un canal transocéanique entre Pacifique et Atlantique, rien ne serait plus comme avant pour le trafic mondial. L'image internationale de la Chine, nouvelle puissance maritime, en serait durablement changée. Bien plus qu'un investissement risqué, le projet chinois de canal au Nicaragua est donc vraisemblablement soutenu par une ambition stratégique à long terme. Sa réalisation éventuelle mérite d'être suivie avec le plus grand intérêt pour l'avenir des relations internationales.

Saint-cyrien, le Chef d'escadrons Pierre SANDRIN a servi dans des unités de cavalerie blindée puis à l'état-major du commandement de la force terrestre. Il suit actuellement la scolarité du diplôme technique en langue chinoise, à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO).

Retour Sommaire

Libres opinions[1]

1 **Le Comité éditorial rappelle que, dans cette rubrique, les articles sont de la seule responsabilité des auteurs, mais acceptera tout article en réponse à ceux publiés ici.**

Retour Sommaire

La *Green Defense*: injonction idéologique ou impératif tactique?

Par le Chef de bataillon Laurent LUISETTI

Les questions environnementales ne sont pas une simple lubie d'écologiste. Elles sont une réalité géopolitique, porteuse de conflictualité et source de menaces pour notre sécurité. S'y intéresser, c'est garder un temps d'avance en s'assurant la disponibilité d'outils de défense moins dépendants des ressources, gages d'efficacité opérationnelle. Ainsi, un nombre croissant d'armées modernes, au premier rang desquelles l'armée américaine, mènent une réflexion globale sur ces questions qui, au regard de leur expérience opérationnelle récente, vise à accroître leur efficacité.
L'auteur, nous brosse un tableau des actions en cours sur ce sujet.

Le Chef de bataillon LUISETTI a obtenu, pour cet article, le prix de la Fondation Leclerc.

«Il ne s'agit pas de prédire l'avenir, mais de s'y préparer»
Périclès.

Les questions environnementales ne sont pas une simple lubie d'écologiste. Elles sont une réalité géopolitique, porteuse de conflictualité et source de menaces pour notre sécurité. S'y intéresser, c'est garder un temps d'avance en s'assurant la disponibilité d'outils de défense moins dépendants des ressources, gages d'efficacité opérationnelle.
Ainsi, un nombre croissant d'armées modernes, au premier rang desquelles l'armée américaine, mènent une réflexion globale sur ces questions qui, au regard de leur expérience opérationnelle récente, vise à accroître leur efficacité.
L'armée française, et l'armée de Terre en particulier, ne peut s'affranchir d'une réflexion poussée à ce sujet tant les contraintes environnementales qui pèsent sur les opérations, de leur conception à leur exécution, augmentent. Toutefois, il convient de se garder des discours idéologiques des apôtres d'une écologie «pacifiante».

Entre fantasme et poncif,
ce que n'est pas la *Green Defense*.
La *Green Defense* n'est ni une manière «propre» de conduire la guerre, fantasme parfois porté par les sociétés occidentales, ni une version dévoyée de la poliorcétique, qui verrait certaines puissances recourir à la déforestation ou à la destruction d'un écosystème comme à une nouvelle arme. Bien que cette éventualité soit abordée par les auteurs chinois de la *Guerre hors limites*, il est peu probable que la *Green Defense* soit la «guerre écologique» qu'ils décrivent dans leur ouvrage, prédisant que «dans un avenir proche, des effets de type El Nino ou El Nina deviennent de super-armes entre les mains de certains pays et/ou d'organisations non étatique».

De quoi s'agit-il?

La *Green Defense* serait un concept fumeux? Certainement, si l'on s'en tient à une représentation générale et abstraite, aux déclarations d'intentions et à une vision angélique des questions environnementales. En revanche, force est de constater que les questions environnementales imprègnent un très large spectre du champ politique. Leurs implications débordent du cadre strict de l'écologie. Elles méritent donc que les militaires s'y intéressent, notamment parce que certains aspects touchent directement aux opérations. Il n'est en effet pas question d'évacuer la guerre, mais au contraire de se préparer à un retour de conflits de plus en plus durs tout en tenant compte de la raréfaction des ressources disponibles et des profonds changements qui marquent les débuts du XXIème siècle.
Loin de remettre en cause les principes qui guident les engagements des forces terrestres et en s'appuyant sur la doctrine, cette approche permet de structurer une réflexion tactique transverse, adaptée à l'évolution du contexte d'engagement dans l'espace aéroterrestre. Ni dogme, ni nouveau visage de la guerre, la *Green Defense* est constitutive d'une approche globale de la gestion des conflits du XXIème siècle. C'est une véritable ligne de force traductible en lignes d'opérations.
Mais face à cette perception militaire de la *Green Defense*, d'autres conceptions émergent, avec l'ambition de faire école. C'est notamment le cas d'Europe Écologie Les Verts (EELV), qui a produit en février 2014 un livre vert de la défense. La participation du CEMAT à la présentation publique de ce live vert témoigne de l'intérêt de l'armée de Terre pour ces problématiques. Partant d'un constat géopolitique réaliste, ce rapport formule des recommandations parfois saugrenues, marquées du prisme idéologique par lequel EELV aborde les questions de défense. Elles témoignent d'une vision biaisée de l'emploi des forces (et de la force), réduisant par certains aspects l'armée de Terre à une garde nationale.
La défense ne peut donc abandonner le champ de la réflexion aux idéologues.
La *Green Defense* pourrait être un facteur d'efficacité des engagements actuels et à venir; la clé de compréhension des catalyseurs de crise, mais aussi un levier de performance dans une période de forte contrainte budgétaire et de remise en cause du modèle de développement occidental.

Des raisons objectives de considérer les questions environnementales comme un paramètre appartenant également au champ de la défense

Le modèle économique linéaire occidental pèse sur les ressources et contribue au réchauffement de l'atmosphère. D'éventuels effets négatifs sur la disponibilité, le stockage et l'utilisation de l'énergie, des aliments et de l'eau potable[1] sont envisageables. Conjuguées à la pression démographique, ces prévisions redonnent au rapport Meadows[2] une actualité toute particulière. L'analyse de ces facteurs débouche aujourd'hui sur un consensus largement partagé: les déséquilibres environnementaux (changement climatique et tensions sur les ressources) sont susceptibles de porter atteinte à la sécurité internationale. *De facto*, ils entrent dans le champ d'intérêt des armées.
Phénomène diffus, le changement climatique ne saurait être l'unique cause d'un conflit. En revanche, il peut exacerber des tensions préexistantes. Le risque de déstabilisation des États et des régions les plus fragiles est alors probable.
Le conflit au Darfour est une illustration de cette éventualité. La famine causée par l'accélération de la désertification est un des facteurs aggravants du conflit auquel les autorités n'ont pu apporter de réponse. L'instabilité politique chronique qui affecte les pays de la bande sahélo-saharienne pourrait, à l'horizon 2040[3], être accentuée par la désertification résultant de l'augmentation des températures.
Mais les pays en voie de développement ne sont pas les seuls touchés par les problématiques sécuritaires issues des enjeux environnementaux. La succession de catastrophes naturelles aux États-Unis ces dernières années, destructrices, coûteuses et génératrices de désordres intérieurs, le rappelle. Le président Obama a d'ailleurs rendu la sécurité environnementale indissociable de la sécurité nationale. La France, avec le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2013, identifie également parmi les menaces prioritaires «les crises majeures intervenant sur le territoire résultant de risques naturels». En outre, anticiper et juguler les déséquilibres environnementaux concourt directement à «garantir la continuité des fonctions essentielles de la nation, préserver notre souveraineté, dans l'hexagone comme à l'outre-mer».
Les armées doivent donc se préparer face à l'émergence de menaces nouvelles, versatiles, et aux effets inédits, en particulier l'armée de Terre par la nature de ces modes d'action et sa capacité à contrôler le milieu

Une approche réaliste pour assurer la résilience d'une armée sous contrainte budgétaire

Dans le contexte général d'économie, l'énergie apparaît comme une contrainte majeure, tant et si bien qu'elle pourrait indirectement à l'avenir s'imposer comme un facteur décisif dans le déclenchement des opérations. Il s'agit, pour le commandement, de réduire les consommations énergétiques tout en préservant l'efficacité opérationnelle[4].
En opération extérieure, la capacité des forces à durer est particulièrement liée à leur approvisionnement en énergie. Ce dernier est indispensable pour la vie au stationnement tout comme lors des phases de combat. En effet, les armes modernes sont particulièrement énergivores.
C'est une évidence: la liberté d'action dont dispose une force expéditionnaire est directement corrélée à ses capacités logistiques. Son approvisionnement requiert des flux conséquents, onéreux et vulnérables. Les convois logistiques constituent en effet des objectifs privilégiés, tant parce qu'ils sont faiblement protégés que parce que la rupture des approvisionnements peut paralyser directement l'action des forces au contact. Cette prise de conscience est déjà ancienne et il ne s'agit pas de redire combien la logistique conditionne les opérations. Mais elle prend, dans les conflits modernes à caractère asymétrique ou subversif, une nouvelle dimension. Ainsi, Robert Bateman, dans son ouvrage *Green Machine* paru en 2008, précise qu'entre 2003 et 2007 plus de 3.000 soldats US furent tués ou blessés dans des attaques de convois. Selon lui, la dépendance de l'armée US au pétrole en est la cause, avec des répercussions tactiques évidentes. Notamment parce que les effectifs affectés aux missions d'escorte limitent la capacité de manœuvre du chef interarmes et, *in fine*, sa marge d'initiative.

Le P791: objectif, 70 tonnes d'emport

En outre, une empreinte environnementale réduite a des effets induits positifs sur les populations, contribuant ainsi à renforcer l'acceptation de l'action de la force et à faciliter la phase de stabilisation. Sans faire d'angélisme, on peut cependant estimer que dans le cadre de l'approche globale, un positionnement plus respectueux de l'environnement du pays hôte est de nature à influencer positivement les perceptions, tant de la population que de la communauté internationale.

Quels choix capacitaires crédibles pour plus de sobriété?

Optimiser les ressources qui conditionnent l'autonomie énergétique de la force est un facteur de succès. Concrètement, des gains tactiques sont possibles en agissant sur plusieurs leviers: une meilleure gestion des flux et l'innovation technologique.
La manœuvre des flux de carburant, notamment, doit être conçue en amont de la projection. L'opération Serval illustre cette nécessité. En effet, les élongations importantes et l'absence de ressources locales ont imposé le ravitaillement des 1.300 véhicules déployés par camions citernes. Le rythme de la manœuvre, gage de succès, est donc dû au pari réussi d'un acheminement de carburant en flux tendus.
Pourtant, il existe des pistes crédibles pour des convois plus sécurisés et moins consommateurs d'énergie. Recourir à des dirigeables? Pourquoi pas, dans le cadre de conflits asymétriques. Des solutions techniques existent, s'appuyant sur la remise au goût du jour de ce moyen de transport par des sociétés civiles. Ainsi, en Allemagne, des vols commerciaux ont lieu depuis 2010 (société Zeppelin), et aux USA la DARPA[5] poursuit des études avec différents avionneurs[6]. Quoiqu'il en soit, il est clair que

[1] 5ème rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) du 31 mars 2014.
[2] 1972 *Les limites à la croissance*
[3] *Horizons Stratégiques* (Délégations aux affaires stratégiques), chapitre 5, mars 2012.
[4] Rapport sur l'optimisation des ressources énergétiques des forces en opération (FRS 9 avril 2014).
[5] *Defense Advanced Research Projects Agency*
[6] Un projet mené par Lockheed Martin, le P791, avec pour objectif une capacité d'emport de 50 à 70 tonnes de fret.

la capacité des forces françaises en matière de mobilité intra-théâtre est insuffisante au regard des ambitions d'engagement. Ce qui fait défaut? Sans conteste un hélicoptère de transport lourd.
L'opération Serval soulève aussi la question de l'homogénéisation des carburants. Ainsi, le ravitaillement en carburant spécifique des drones a nécessité une logistique dédiée. C'est à la fois coûteux et source de vulnérabilité capacitaire.
D'autre part, il paraît tout à fait nécessaire que dès leur conception, les systèmes d'armes de nouvelle génération soient énergétiquement sobres. En effet, très sophistiqués, ils demandent une alimentation en électricité importante. Ainsi, un hélicoptère Tigre doit être approvisionné en électricité même stationné (ventilation), et un combattant a besoin de nombreuses piles et batteries. L'*US Army*[7] a testé en Afghanistan des chargeurs intégrés ou universels avec des résultats probants. Il convient cependant de ne pas perdre de vue un premier objectif qui est de préserver le combattant d'un emport excessif, et un autre qui consiste à ne pas sacrifier les performances opérationnelles des matériels sur l'autel des économies d'énergies.

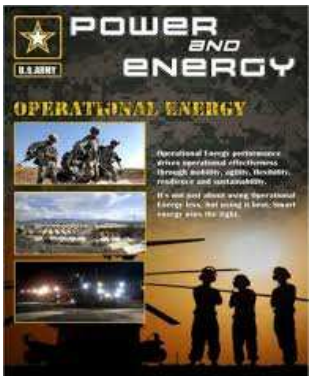

Le cas des véhicules est assez éclairant à ce sujet. Si l'engouement pour les véhicules électriques ne cesse de s'accroître, il semble évident que ce mode de propulsion ne pourra pas, à moyen terme, représenter une réponse satisfaisante pour les véhicules tactiques, hormis comme moteur auxiliaire. En effet, la fiabilité de ces moteurs est aujourd'hui trop aléatoire au regard des spécifications techniques requises par les véhicules de combat. Cependant, certaines technologies sont en phase de mûrissement, comme la pile à combustible ou certains moteurs hybrides. Il serait donc souhaitable que les industriels de défense maintiennent une veille technologique au moment où le futur parc des véhicules de combat de l'armée de Terre est à l'étude (VBMR/ EBRC[8]). À cet égard, le futur VBAE[9] pourrait faire figure de précurseur, puisque des études sont menées par la Direction générale de l'armement pour le doter d'un moteur hybride. Imaginons les gains tactiques apportés aux échelons de «découverte» par un véhicule discret et à l'autonomie renforcée.
Enfin, des effets peuvent être produits par la meilleure gestion de la consommation d'énergie au stationnement. Celle-ci est élevée pour la production électrique et calorifique (chaud et froid) et la production d'eau potable ou sanitaire. Mais elle est indispensable à la vie courante et aux activités liées aux engagements (fonctionnement des hôpitaux par exemple). Plusieurs possibilités sont envisageables pour satisfaire les besoins.
Soit atteindre l'autosuffisance, notamment en rationalisant la production d'électricité. En Afghanistan, sur une FOB, l'*US Army* a couplé des groupes électrogènes traditionnels avec des unités de production d'énergies renouvelables (solaire et éolienne essentiellement). Ce fût un succès spectaculaire puisque la consommation de combustible a été divisée par neuf.
Soit utiliser le réseau local. Difficile à conduire en phase de coercition, cette option peut être un atout en phase de stabilisation, en facilitant le renforcement des liens avec les structures nationales et en créant localement des débouchés économiques propices à la reconstruction.

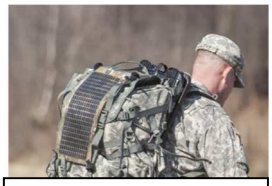
Panneau solaire individuel

Les solutions techniques existent. Faisons preuve d'audace conceptuelle!

«Les idées gouvernent le monde» Charles de Gaulle.
Au final, la *Green Defense* relève d'une approche systémique. Les armées la pratiquent déjà, mais de manière trop diffuse pour en mesurer les gains réels et déterminer l'opportunité de la définir plus précisément.
Pourtant, le contexte justifierait qu'on formalise ce concept. En effet, le constat est éloquent. L'armée de Terre n'a sans doute jamais été autant engagée en opérations depuis la fin de la guerre d'Algérie. Elle fournit des efforts considérables pour remplir ses missions tout en contribuant à la réduction des déficits publics. Dans l'état actuel de son parc de matériels, de nature extrêmement variée, l'armée de Terre est la moins bien disposée à la sobriété. Et pourtant, sa capacité à réduire sa dépendance aux ressources énergétiques est sans doute un défi qu'il faudra relever pour conserver l'ascendant sur son ennemi. Le programme Scorpion, qui préfigure le GTIA (groupement tactique interarmes) du futur, est de nature à relever tous ces défis. Grâce à des véhicules plus performants, une capacité à produire de l'énergie tactique et une faculté de traitement de l'information valorisée, il confère au chef interarmes la possibilité de piloter l'énergie dont il a besoin, et d'intégrer les contraintes croissantes liées à sa gestion dans la réflexion tactique. Il s'agit, là encore, de préoccupations de chef au combat: pouvoir utiliser ses matériels pour porter le feu chez son ennemi et exploiter le succès en s'affranchissant de contraintes logistiques devenues insoutenables, tant au niveau tactique que financier. À ce propos, certains objecteront que le coût d'un tel projet serait rédhibitoire. Cela demandera sans doute un effort initial, mais pour des économies conséquentes à terme. D'autant que les travaux de recherche et développement sont bien avancés.
Il peut alors être stimulant de prolonger l'exercice de prospective sur un plan stratégique: quelles solutions pour anticiper la rareté des énergies fossiles et réduire la dépendance à des énergies importées?
Le concept de *Seabasing*[10] (*US NAVY 2003*) est une réponse possible. «En cas de déni d'accès à l'espace aéroterrestre et donc aux infrastructures de ces bandes, la perspective d'une BIAT (base interarmées de théâtre) en mer devient une hypothèse de travail sensée. Elle pourrait assurer une capacité de stockage et de production d'énergie, fournir un soutien logistique complet et réduirait drastiquement l'empreinte des troupes au sol».

Toutes ces pistes semblent pertinentes. Mais des initiatives dispersées ne forment pas une politique. Aussi se pose la question de la valorisation d'une fonction «sécurité énergétique» dans l'organisation du groupe de planification d'une OPEX, afin d'assurer la cohérence de réflexion autour de ces problématiques en opération. Le Général (2S) Chauvancy a promu cette fonction dès

[7] Armée de Terre des États-Unis.
[8] VBMR: véhicule blindé multi-rôles et EBRC: engin blindé de reconnaissance et de combat
[9] VBAE: véhicule blindé d'aide à l'engagement
[10] Rapport sur l'optimisation des ressources énergétiques des forces en opération (FRS 9 avril 2014).

mars 2009[11]. Cette initiative est à rapprocher du concept d'*Energy-Informed Operations* développé par l'*US Army* depuis 2012. Cette approche globalisante vise à la fois à donner au chef militaire des éléments objectifs pour prendre une décision, ainsi qu'à sensibiliser le soldat en tant que consommateur. Ce concept ne réduit donc pas la problématique de la gestion des ressources à une réponse technologique visant à réduire la consommation d'énergie fossile. En effet, si la réduction significative de l'empreinte énergétique est un premier défi, il s'accompagne de deux autres, à savoir l'augmentation de la flexibilité et de la résilience énergétique (grâce aux énergies renouvelables) et la propre capacité du soldat et du chef à gérer l'énergie. L'objectif est de donner à ce dernier les moyens de connaître la situation énergétique de la force, mais aussi la capacité de mesurer l'impact des choix opérationnels sur cette situation. Il s'agit donc bien de considérer cette information comme un élément à part entière d'une décision opérationnelle. Le choix pourra être de couvrir les besoins sous une forme ou une autre et/ou éventuellement de procéder à des priorisations dans le temps et l'espace. L'*Energy informed* porte également sur l'eau et les déchets.

Le débat est donc ouvert. Quoiqu'il en soit, il faut se garder de tout dogmatisme et d'un technicisme qui serait la panacée et ne refléterait pas la complexité des questions environnementales dans le champ militaire. Les USA sont revenus de la RMA[12]. Le soldat interagit avec son environnement, il fait partie d'un écosystème au sein duquel il intervient pour en rétablir l'équilibre. Les modes, les visions de court terme n'y ont pas leur place, et c'est bien dans une perspective de long terme qu'il faut s'inscrire. C'est en tout cas l'esprit des documents de doctrine récents et en particulier FT03, qui stipule que le succès de l'engagement au sol dans la plupart des crises est une succession d'étapes incontournables: «Il s'agit d'obtenir un résultat décisif ou d'y contribuer, d'être en mesure de consolider celui-ci, puis d'offrir les options potentielles pour envisager les phases de stabilisation et de désengagement». Toutes choses qui entrent en résonance avec la *Green Defense* et qui invitent à l'intégrer à la réflexion stratégique française.

Officier de recrutement semi-direct, le Chef de bataillon Laurent LUISETTI a servi essentiellement au sein d'unités d'infanterie avec lesquelles il a été projeté à plusieurs reprises en Afrique et dans les Balkans. Il a été sélectionné en 2013 par la Fondation nationale entreprise et performance pour conduire une étude interdisciplinaire consacrée à la croissance verte. Il est aujourd'hui officier traitant au CESAT.

Retour Sommaire

[11] Sécurité énergétique militaire, étude réalisée dans le cadre du séminaire «Participation des forces armées à la sécurité énergétique», CICDE mars 2009.
[12] Revolution in Military Affairs

Retour Sommaire

«Qui ose gagne?»

Par le Chef d'escadrons Bertrand DIAS

Dans l'histoire militaire comme dans sa mythologie, l'audace est une vertu. Louée dans les devises d'unités ou soulignée comme une qualité qui caractérise les chefs hors-norme, elle semble pourtant aujourd'hui anachronique à bien des titres. Dans cet article, l'auteur s'interroge – au regard de la nature des engagements, des enjeux et du fonctionnement général de l'institution militaire – sur l'actualité et la pertinence de l'audace comme vertu militaire dans le contexte actuel.

Le Chef de bataillon DIAS a obtenu, pour cet article, le prix de la Fondation Leclerc.

Entre prudence et tempérance[1]: le chef militaire du XXIème siècle peut-il encore avoir du caractère? Peut-il encore faire preuve d'audace dans les deux acceptions du terme?[2]

Penser hors du cadre, avec désintéressement et conviction, est une nécessité; être courageux, physiquement et intellectuellement, un devoir. Alors que l'évolution de la société tend à rendre ces valeurs anachroniques, il faut un sacré caractère aujourd'hui pour les faire vivre

Judiciarisation, concept «zéro mort», dictature de l'opinion publique… sont autant de facteurs de nature à inhiber les chefs militaires aujourd'hui. Dans le domaine des opérations d'abord, l'environnement juridico-médiatique peut avoir pour effet de «paralyser» les décideurs de tous les niveaux. Sous la pression incontournable des médias, ils devront potentiellement rendre compte de leurs choix devant les tribunaux, ou encore se justifier au gré des émotions erratiques de l'opinion publique. Les suites judiciaires de l'embuscade d'Uzbeen ont ainsi marqué le début d'une nouvelle ère dans ce domaine. À l'heure où la nation hésite encore entre faire de ses morts en opération des héros ou des victimes, assumer la prise d'un risque dans un cadre opérationnel peut avoir pour un chef des répercussions judiciaires.

En outre, la nature des missions assignées aux forces armées peut amplifier ce phénomène d'inhibition. Dans les opérations dites «d'interposition» en particulier, objectifs politiques et militaires semblent parfois contradictoires[3]. Ainsi, un déploiement militaire sur un théâtre extérieur peut par exemple être endossé politiquement – pour des raisons à la fois diplomatiques, humanitaires ou simplement de contentement de l'opinion publique… – sans pour autant que les effets attendus sur le terrain soient clairs, d'une part, ni que des pertes dans cette entreprise soient «acceptables», d'autre part.
Des facteurs démultiplicateurs internes et externes viennent accentuer cette pente naturelle.
En premier lieu, «la tentation centralisatrice» guette en permanence les structures de commandement opérationnel en raison de la performance des moyens de communication modernes. Ces derniers permettent un partage élargi de l'information et un suivi

[1] Général Éric Bonnemaison, «***Toi, ce futur officier***», troisième partie.
[2] Le Larousse définit l'audace à la fois comme un trait de caractère (hardiesse sans limite), et comme une attitude (celle de quelqu'un qui méprise les limites imposées par la convenance, les règles communément admises).
[3] John Warden, «***Planification en vue du combat***»

précis des opérations. Ils apparaissent aussi malheureusement comme un moyen de court-circuiter les différentes strates de la hiérarchie. Insidieusement, la prise d'initiative et l'audace s'effacent progressivement au profit d'un «*reporting*» minutieux pour répondre à un commandement «rênes courtes»[4] du niveau stratégique.
En second lieu, les répliques du traumatisme vécu par les armées au moment de la guerre d'Algérie façonnent encore aujourd'hui les relations entre politiques et militaires.

En temps de paix, la prééminence du politique sur le militaire – voire la soumission du second au premier – tend à remodeler le phénotype du chef, les profils conformistes supplantant en apparence les officiers originaux ou à fort caractère.

Rappelons-nous à cet égard – comme une mise en garde – l'analyse de Pierre Rocolle, s'interrogeant sur le limogeage de 162 généraux au début de la Grande Guerre. Selon lui, la politisation de la haute hiérarchie militaire, à la suite de l'affaire Dreyfus, est une des causes majeures des carences du haut commandement au début du conflit. «L'avancement ayant systématiquement écarté les généraux réputés cléricaux au profit de ceux qui avaient donné des gages de républicanisme, la compétence s'effaçait au profit des critères politiques. Les arrivistes prenaient du galon en allant faire des inventaires»[5].

Il n'y a pourtant pas de fatalité en la matière. Tous les jours, les militaires français démontrent à la fois que le danger n'est pas un frein à l'action, et qu'ils savent casser les lignes traditionnelles de pensée pour faire des choix tactiques et stratégiques audacieux.

Dans la conduite de la guerre, la témérité reste une exigence

En dépit de «l'alourdissement» du combattant avec des moyens de plus en plus sophistiqués, de la multiplication des appuis (terrestres ou aériens), ou encore de la précision du renseignement, les qualités guerrières du soldat restent fondamentales. La dureté des combats dans l'Adrar des Ifoghas au Mali en 2013, ou encore la campagne libyenne livrée contre le régime de Kadhafi, ont mis en valeur la bravoure du soldat français face au danger. Elles ont aussi mis en exergue la capacité du commandement à faire des choix tactiques audacieux pour vaincre l'ennemi, preuve que le principe de précaution n'a pas encore effacé la notion de prise de risque. Au contraire, cette dernière est plus que jamais consubstantielle au métier des armes. «Le combat en général et certains modes d'action en particulier supposent un rythme élevé, une audace et une prise de risques calculée, car elles sont de nature à décider de la victoire»[6].

Indirectement, la prise de risque est d'autant plus assumée que la nation soutient l'action militaire.

Notons en aparté que mieux l'objectif politique est défini, plus la liberté d'action du militaire est large, et donc ses choix décomplexés.

Dans la conception de la guerre, l'audace demeure une force

L'opération Barkhane illustre par excellence la créativité et la singularité françaises dans l'art de mener une campagne. À cheval sur cinq pays, avec une zone d'opération dont les étendues donnent le vertige (de Gibraltar à Suez), 3.000 hommes sont impliqués dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. En coopération avec les armées nationales des pays concernés (Tchad, Mali, Mauritanie, Burkina-Faso, Niger), en coordination avec les forces internationales (MINUSMA), combinant les capacités terrestres et aériennes avec un degré d'intégration jamais atteint, l'armée française conduit à la fois des opérations multipartites et autonomes, de sécurisation ou de type «coup de poing», pour mettre la pression partout et en permanence sur les groupes armés terroristes.

L'opération Barkhane représente un véritable défi sur tous les plans: opérationnel, logistique, diplomatique, humain. Dans sa conception, elle sort des schémas préconçus et s'affranchit des difficultés en apparence insurmontables liées en particulier à l'immensité des espaces.

Dans le domaine organique, voir plus loin que la solution la plus réaliste est un devoir

Qui aurait parié il y a quelques mois sur une telle inflexion dans la baisse des effectifs prévue par la Loi de programmation militaire (LPM)? L'arbitrage du président de la République en faveur de l'option la plus haute défendue par le chef d'état-major des armées (CEMA) était inattendu. Au regard des difficultés induites par cette décision, en termes de recrutement et d'organisation notamment, il est probable que les états-majors eux-mêmes n'aient pas envisagé cette option comme la plus crédible et la plus réaliste!

---

[4] «directif»
[5] Pierre Rocolle, «***L'hécatombe des généraux***»
[6] Colonel Philippe Cholous, «***De la philosophie essentielle du commandement militaire***», *Un authentique rapport à la mort*

Dans les «batailles budgétaires», le chef militaire doit aussi penser en dehors du cadre, avoir une vision stratégique qui dépasse les simples données chiffrées du moment.

«Que les évènements deviennent graves, le péril pressant, que le salut commun exige tout à coup l'initiative, le goût du risque, la solidité, aussitôt change la perspective et la justice se fait jour. Une sorte de lame de fond pousse au premier plan l'homme de caractère.»
Charles de Gaulle, «***Le fil de l'épée»***

Interrogé sur la supposée fatalité qui fait que l'armée française est toujours en retard d'un conflit, le Général Georgelin rappelait que cette «responsabilité est partagée avec les dirigeants politiques qui ont pris des options stratégiques et budgétaires. (…) La difficulté à laquelle nous sommes confrontés en permanence: les calendriers. La durée de construction d'un outil militaire ne correspond pas à la rapidité avec laquelle on peut changer de concept diplomatique ou de vision politique»[7]..
En temps de paix, l'audace est aussi un supplément d'âme qui permet de fixer une ligne directrice au-delà de ce qui semble réalisable pour le plus grand nombre. Elle est payante lorsqu'elle est servie par un solide courage intellectuel.

Pour un officier, c'est une qualité qui se cultive dès la formation initiale et n'est pas réservée au temps de guerre et aux circonstances exceptionnelles. Les engagements actuels, mais aussi les débats de temps de paix à des degrés divers, lui redonnent toute sa place. L'audace se nourrit de l'expérience mais s'appuie sur un socle solide de convictions – d'ordres géopolitique, stratégique, et moral – qui permettent au chef militaire de s'affranchir des schémas convenus pour définir son propre cap pour le succès des armes de la France. Cette aptitude ne peut cependant pas se révéler sans une force de caractère très marquée, qui permet de penser différemment en se libérant des facteurs d'inhibition propres au modèle de société actuel.

En définitive, **avoir le sens de l'audace, c'est rejeter en bloc la définition qu'en fait Jacques Attali:** «L'audace, cela peut être le comble de la bêtise. C'est un mot dont je me méfie, c'est un mot que j'évite. C'est un de ces mots creux qui ne veulent pas dire grand-chose… L'audace, c'est le courage des imbéciles.» (Allocution prononcée par Jacques Attali lors de l'édition 2014 de la cité de la Réussite)

*Saint-cyrien de la promotion Général Vanbremeersch (2001-2004), le Chef d'escadrons DIAS a servi sept années au 1er Régiment étranger de cavalerie avant de rejoindre l'état-major des armées en 2012. Il suit actuellement l'*Advanced Command and Staff Course *à Shrivenham (Grande-Bretagne).*

Retour Sommaire

[7] Le Figaro, Propos recueillis par Étienne de Montety, interview du 12 juillet 2008.

Retour Sommaire

80 ans après la mort du Maréchal Lyautey, que reste-t-il du rôle social de l'officier?

Par le Chef de bataillon Michel STACHOWSKI

Un nouvel écrit sur le rôle social et, partant, sur le Maréchal Lyautey, pourrait paraître suranné à bien d'un titre. Sur un ton très libre et plein d'allant, l'auteur nous montre au contraire qu'à l'heure des EPIDE, déjà opérationnels, et du Service militaire volontaire, qui commence à monter en puissance, l'analyse et les recommandations du maréchal n'ont jamais été autant d'actualité.

«Donnez-leur cette conception féconde du rôle moderne de l'officier devenu l'éducateur de la nation entière»[1]

Les recommandations du Maréchal Lyautey sont-elles toujours valables dans une armée professionnelle du XXIème siècle?

Brandi en référence dès que l'on aborde le comportement que doit adopter un officier vis-à-vis de ses subordonnés, «***Le rôle social de l'officier***», rédigé par le Capitaine Lyautey, demeure un texte fondateur qui fixe le modèle de l'officier français.
La mutation progressive du titre, *Du rôle social de l'officier dans le service universel* vers *Le rôle social de l'officier*, place l'ouvrage dans sa perspective globale, mais élude pourtant le cadre de son étude. En effet, on retient souvent de la contribution de Lyautey la nécessaire attention que l'officier doit avoir vis-à-vis de ses subordonnés. On oublie que son essai se situe dans le cadre d'une vocation de l'officier à influencer la société dans son ensemble en travaillant sur la jeunesse à travers le service universel.

Publié en 1891 dans la Revue des Deux Mondes, l'essai initialement anonyme titré « Du rôle social de l'officier dans le service universel » fait grand bruit, tant dans l'armée que dans les milieux intellectuels et politiques. L'écho est tel que l'auteur devra rapidement se faire connaître. L'essai sera publié en tant qu'ouvrage pour servir au renouveau intellectuel de l'armée

La transformation de l'armée d'appelés en armée professionnelle rend de fait caduque une bonne partie des propositions de Lyautey retenues pourtant unanimement comme des solutions vertueuses pour éduquer la jeunesse de France.
L'armée a-t-elle toujours un rôle structurant dans la nation? Outre la défense de la Cité, quelles sont les volontés et possibilités d'action de l'officier dans la société?

Les valeurs de commandement promues par le maréchal Lyautey sont toujours d'actualité pour maintenir l'efficacité militaire. En revanche, l'influence des officiers sur la jeunesse française doit trouver d'autres moyens pour être à la hauteur des ambitions de cadres volontaires pour jouer un rôle structurant dans la nation.

«***Le rôle social de l'officier***» demeure un modèle pour définir le comportement à adopter par les cadres envers leurs subordonnés. Les évolutions successives depuis 1891 retirent néanmoins toute possibilité d'influencer la totalité de la jeunesse française. L'officier doit alors trouver d'autres réseaux pour espérer rester un cadre influent pour la nation.

Bien entendu, ces principes de commandement sont toujours pérennes!

Les recommandations du maréchal Lyautey sont toujours d'actualité pour la sphère militaire car elles permettent de créer une entité collective capable de remplir ses missions de combat. Particulièrement, l'armée de Terre est efficace car construite sur les rapports sociaux prônés par Lyautey sans lesquels ses déploiements sur le terrain en environnement hostile ne pourraient tenir dans la durée.

[1] *Le rôle social de l'officier*.

- ***La formation et la préparation***

«C'est moins dans l'armée qu'il faut agir qu'au seuil de l'armée»[2]

Pour Lyautey, l'acquisition de l'esprit du rôle social de l'officier doit se faire dans l'éducation, en école. Si cet axe a pu faire réagir en 1891, il est aujourd'hui totalement intégré dans l'instruction des officiers, notamment par les cours de formation au comportement militaire. La formation initiale reste effectivement le moment privilégié pour façonner les esprits des futurs cadres. En investissant dans la formation humaine, les élèves sont sensibilisés à cette nécessité de développer le lien de confiance qui leur permettra d'éduquer leurs subordonnés.
Les arguments de Lyautey pour l'affectation des officiers performants à l'instruction se voulaient forts pour trancher avec le clivage de l'époque entre les officiers de troupe et les officiers affectés directement en état-major. Aujourd'hui, l'idée de sélectionner les formateurs est toujours valable pour installer un cercle vertueux, «des apôtres doués au plus haut point de la faculté d'allumer le "feu sacré" dans les jeunes âmes»[3]. Néanmoins, le danger d'une affectation trop durable serait d'en faire des spécialistes de l'instruction potentiellement déconnectés de la réalité du corps de troupe. C'est le renouvellement régulier de cadres soigneusement sélectionnés qui permet d'entretenir une réelle motivation tout en assurant une mise à jour vivante et intéressante de l'instruction réalisée.

- ***Obéir d'amitié?***

«L'officier connaît trop peu ses hommes»[4]

C'est le diagnostic initial auquel Lyautey apporte d'emblée le remède. La connaissance de ses hommes débouche sur l'obéissance d'amitié.
Dans l'introduction du livre bleu, *L'exercice du commandement dans l'armée de Terre*, le Général Thorette[5] réactualise ce message en indiquant qu'un dévouement aussi extrême que celui du métier des armes «repose sur une adhésion sans réserve que seul peut susciter le commandement des hommes». L'armée de Terre a cette spécificité de l'engagement massif au contact des populations et en environnement risqué qui nécessite plus que tout autre de construire des entités de soldats soudés derrière leurs chefs. On retrouve ici la fraternité d'arme.

- ***Pour l'efficacité militaire d'abord***

«Au feu […] la discipline matérielle, les moyens répressifs feront triste figure si l'officier n'a pas d'autre secret au service de son autorité»[6]

Il s'agit donc de susciter l'adhésion pour remplir la mission, de mettre en place et maintenir des rouages humains qui permettent de remplir les missions de combat.
Sans la connaissance de ses hommes, sans l'éducation et sans des rapports francs, on ne peut aboutir à «une troupe aguerrie et épanouie, trouvant pleine satisfaction dans l'exercice de son métier dans un cadre opérationnel parfois très complexe»[7].
Tel que défini par Lyautey, le rapport que l'officier doit avoir avec ses subordonnés est tout à fait adapté à une armée professionnelle pour gagner l'efficacité militaire. C'est l'enjeu premier qu'il aborde lui-même dans son essai et sa méthode reste pleinement d'actualité.

Mais le contexte a largement évolué depuis 1891

L'étude des différences de contextes permet de situer l'actualité du discours de Lyautey.

- ***La différence majeure: le service militaire universel est suspendu***

La base même du problème a changé: le service national n'est plus. Légalement suspendu, les journées défense et citoyenneté ne peuvent raisonnablement qu'effleurer la jeunesse de France. Au mieux, les jeunes adultes sortent de cette journée en ayant été sensibilisés à de nouvelles facettes de la vie du pays, au pire ils ont fait acte de présence pour obtenir le certificat JDC, viatique pour présenter le permis de conduire.
Le parcours de citoyenneté en trois étapes vise à pallier les lacunes de cette journée unique mais, réalisé par les enseignants, il ne permet pas à la défense de pouvoir transmettre ses valeurs. C'est donc d'abord le manque de temps qui empêche de modifier durablement les comportements de la jeunesse.
En outre, la «surface» même de l'armée dans la nation s'est réduite. Sans parler de la répartition géographique, source de déserts militaires, nous ne sommes plus assez nombreux pour pouvoir nous adressez à tous les jeunes français et françaises.
Après le manque de temps, c'est le nombre qui retire d'emblée toute possibilité de perpétuation des principes de Lyautey au profit de l'ensemble de la jeunesse.

215 019 militaires en 2013 pour une population estimée à 66,03 millions, soit trois militaires pour 1.000 personnes

[2] Ibid.
[3] Ibid.
[4] Ibid.
[5] Chef d'état-major de l'armée de Terre, 2002-2006.
[6] Ibid.
[7] Général d'armée Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre – BLOG du CEMAT – 07/10/2014

- ***Des guides nécessaires mais des réponses multiples***

Hier, les jeunes avaient de nombreux combats auxquels se raccrocher, le choix entre les préceptes de Jules Ferry et le boulangisme, l'unité ou la séparation de l'Église et de l'État.
Aujourd'hui, des combats d'idées existent toujours et sont portés par des intellectuels divers. Les choix et les réponses possibles sont multiples: «***Indignez-vous***» comme Stéphane Hessel, qui recommande de développer l'esprit de résistance face à l'augmentation des inégalités de richesse; comme Michel Serres, qui développe les nouveaux défis de l'enseignement et les nouveaux chantiers auxquels devront faire face nos jeunes générations, nous pouvons aussi voir nos enfants tels des petites poucettes[8].

- ***Une jeunesse toujours en recherche de repères***

Manifestation devant Notre-Dame des Champs au moment des inventaires des biens de l'Eglise

Stéphane Hessel et son essai «Indignez-vous!» Indigène éditions - 2010

Les jeunes contemporains de Lyautey comme nos jeunes concitoyens ressentent un même abandon et un même désœuvrement, mais montrent des aptitudes qui vont souvent au-delà de ce que l'on serait en droit d'attendre d'eux.
C'est le portrait double d'une jeunesse qui s'oppose. D'un coté, les défauts d'une génération dite Y ou Z avec son rapport au NTIC[9]et une redéfinition des rapports sociaux associés. De l'autre, des qualités inhérentes à la jeunesse telles que l'engagement sans arrière-pensée et une réelle capacité d'innovation. L'enquête «Génération quoi?»[10], à travers trois reportages successifs (bac ou crève, master chômage et master classe, la vie ça commence quand), témoigne à la fois du pessimisme de cette génération mais également de sa volonté de faire changer les choses.
Les besoins de donner un cadre structurant à nos jeunes pour en faire des citoyens capables d'agir en responsabilité et en conscience dans leur société sont bien réels, mais l'armée ne peut plus jouer ce rôle universel à l'entrée dans l'âge adulte.

«Génération quoi?»

Une ambition sociale à retrouver et à apprivoiser

Tout en restant réaliste, il s'agit de ne pas perdre l'ambition de participer. Volonté qui débouchera naturellement sur des solutions globales et des initiatives locales.

- ***La tentation du renoncement***

[8] «***Petite Poucette***», éditions Le Pommier, 2012
[9] Nouvelles technologies de l'information et de la communication.
[10] Réalisée par Christopher Nick et Laëtitia Moreau. Diffusion sur France 2 les 15 et 22 octobre 2013

Les armées recrutent encore des soldats sans diplôme. Elles restent des acteurs puissants d'intégration de jeunes quelles que soient leurs origines ou leurs religions. Le cadre militaire structurant permet toujours de développer des valeurs qui transforment les individus recrutés en jeunes citoyens vivants dans un collectif.
Pourtant, même en intégrant les militaires reconvertis, l'armée ne peut plus mathématiquement s'adresser à tous les jeunes français pour exercer cette influence.
En outre, l'affirmation du rôle social des armées reste une affirmation de principe, son premier rôle demeurant la défense du pays. Dans le tumulte des difficultés budgétaires, la tentation est grande de se concentrer sur l'opérationnel et sur les programmes d'armement.
Raisonnons par l'absurde et imaginons quelques secondes que nous quittions cette volonté d'influence, de diffusion de nos valeurs. Alors, nous restons les gardiens de la Cité, fidèles au pays, forts de ses valeurs mais simplement utiles pour le défendre. Le gardien reste à l'extérieur de la Cité, ses concitoyens l'ignorent, ne le comprennent pas et vaquent à leurs occupations sans développer l'esprit collectif de ceux qui partagent un destin commun. C'est la conclusion de certains scénarios évoqués dans le rapport «Le lien armée-nation à l'horizon 2040»[11].
Les réticences aux termes «recentrage sur le cœur de métier» sont réelles parce que nous considérons que nous ne sommes pas simplement des «techniciens de la guerre». La défense de la Cité est une mission éminemment politique; elle couvre un champ d'action qui va au-delà de la tactique.
Dans un même esprit, c'est comme si l'on cantonnait l'enseignant à une unique mission de transmissions de connaissances.
Dès lors, nous devons avoir cette démarche d'affirmation de notre rôle social pour la nation. Nous ne pouvons pas simplement expliquer la géopolitique et les arguments qui militent pour une défense; il faut développer l'armée comme une institution, un système de valeur.
La mécanique de réduction de nos effectifs ne doit pas nous faire renoncer à notre ambition sociale pour la nation. Il faut donc aller plus loin et définir le rôle que l'officier veut et peut jouer dans la nation.

- ***Accepter puis adapter***

D'abord, l'officier doit être celui qui porte ce message de capacité vers ses subordonnés et vers nos dirigeants. La vérité de nos rapports humains construite sur un sens élevé du service et la volonté d'élever toujours ses subordonnés pour les rendre meilleurs sont notre plus belle publicité pour convaincre de la pertinence de notre apport à la société.
Particulièrement, le regard de l'officier de l'armée de Terre sur le jeune, conscient de ses difficultés et de certaines de ses lacunes, ne procède pas du jugement mais de la sagesse de celui qui sait qu'il peut et doit en faire quelqu'un de meilleur.
Ensuite, faute de pouvoir influencer l'ensemble de la jeunesse au regard de notre propre capacité, il faut faire des choix et donner la priorité aux jeunes en difficulté. Notre attention doit se porter sur ceux qui ont le moins de repères. C'est justement parce que c'est difficile qu'il faut prendre à bras le corps cette mission. Ceci n'intervient plus dans le cadre du lien armée-nation, c'est alors l'armée qui donne, par sa puissance structurante, un cadre aux jeunes qui en ont besoin.
Le trinôme académique[12] agit déjà en réalisant de nombreuses actions, toutes utiles, avec notamment le plan égalité des chances. Mais un rapprochement plus marqué de l'éducation nationale et de l'armée avec, comme vecteurs, l'officier et le professeur, le général et le recteur, apparaît nécessaire. Au-delà du protocole défense-éducation nationale, il faut dépasser les clivages et les préjugés de chaque camp pour se rassembler au service de notre jeunesse et intégrer un partenaire supplémentaire sans qui tout ceci n'aurait pas de finalité concrète: les entreprises. La réserve a alors toute sa place pour être le lien et coordonner l'école, l'armée et l'entreprenariat en renouvelant le principe des cadets de la défense, tourné uniquement vers des espaces prioritaires.

«Le RSMA, c'est s'engager dans un combat d'une autre nature [...]. Nul n'est mieux préparé que vous, cadres de l'armée de Terre»

LCL (TA) Boccon-Liaudet
Terre information magazine mars 2014

Le SMA et les EPIDE, dans des registres sensiblement différents, s'inspirent clairement des recommandations de Lyautey, et ces dispositifs ont fait leur preuve. Ils combinent le cadre militaire structurant, l'enseignement adapté et la formation professionnelle en partenariat avec les entreprises. Dans un contexte budgétaire contraint, étendre encore ces dispositifs n'est pas qu'une question de volonté,
mais nous savons que ces programmes fonctionnent.

6.000 stagiaires du SMA insérés dans la vie professionnelle tous les ans (meilleur taux d'insertion pour un organisme de formation professionnelle pour adultes au sein de l'UE)

Les valeurs de l'armée de Terre, par son action proche des hommes, par son comportement sur le terrain, militent pour qu'elle soit le creuset de nouvelles expériences. L'intégration de cette mission dans les périodes de RCO[13] et de PO1[14] du cycle des forces terrestres donnerait un espace pour favoriser ces initiatives.
La constitution d'un pilier «territoire national» solide (unités, VIGIPIRATE, service civique volontaire pour des dispositifs de type SMA), prônée par le CEMAT[15], reprend cette volonté d'être présent en France au contact de la population.
Au-delà des déclarations de principe, il faut mettre en avant des actions pragmatiques qui doivent rapprocher le militaire des jeunes afin que se transmettent, au contact l'un de l'autre, les valeurs citoyennes qui puissent produire *in fine* des jeunes aptes à la vie en entreprise. Ainsi, les réseaux d'éducation prioritaires (remplaçant ÉCLAIR[16] et les ZEP[17]) pourraient être un terrain propice pour développer des projets en liaison avec des entreprises. Une cartographie complémentaire définirait les zones

[11] Que peut-il advenir? Un scénario tendanciel: «Et si rien ne changeait?», deux scénarios pacifistes, trois scénarios bellicistes. Rapport du SGA/DRHMD - septembre 2012
[12] Structures de concertation et d'organisation déconcentrées, les trinômes réunissent au niveau académique sous l'autorité du recteur, l'autorité militaire du territoire (le délégué militaire départemental du chef-lieu de l'académie) et le président de l'association régionale des anciens auditeurs de l'institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).
[13] Remise en condition opérationnelle – période du cycle des forces terrestres.
[14] Préparation opérationnelle 1 – période du cycle des forces terrestres.
[15] Discours du Général Bosser lors des journées des présidents des officiers – 16 octobre 2014.
[16] Programme écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (Éclair)
[17] Zones d'éducation prioritaires

d'influence des acteurs déjà en place (EPIDE, SMA pour l'outre-mer) et identifierait les secteurs où il y a encore un espace pour agir.

Une complémentarité géographique possible entre les EPIDE et les unités présentes dans les bases de défense…
…pour un partenariat global avec les REP qui couvrirait mieux les zones prioritaires *(Voir planche page suivante)*

Même si tout le conduit à l'abandonner, l'officier aura un rôle social tant qu'il le voudra. On retrouve l'esprit du texte de Lyautey en subordonnant les moyens à la finalité. L'ambition du texte de Lyautey est à retrouver pour former un rôle social commun de l'enseignant, de l'entrepreneur et de l'officier.
Son livre avait fait des émules[18] car c'est une même cause qui est soutenue: l'avenir de notre nation.

«À tous ceux, parents ou maîtres, qui, par profession ou par vocation, ont charge d'une parcelle dans l'éducation nationale»[19]

Pour l'officier, les volontés et possibilités d'exprimer des points de vue de ce type, qui vont au-delà de la sphère militaire, restent à apprivoiser. Aborder des sujets qui concernent notre société, puis influencer et convaincre nos dirigeants sont pourtant des enjeux majeurs pour faire valoir l'avis de cadres responsables dans la nation. La création du pôle rayonnement de l'armée de Terre au sein du CESAT[20]est certainement un pas important dans cette voie.

Saint-Cyrien de la promotion «Général Vanbremeersch», officier des Troupes de Marine spécialité transmissions, le Chef de bataillon STACHOWSKI a servi comme chef de section puis commandant d'unité de la compagnie de transmissions de la 9ème Brigade d'Infanterie de Marine. Il a servi au 5ème Régiment Inter Armes d'Outre-Mer à Djibouti de 2008 à 2010. Il est actuellement instructeur à la Division de la Formation Militaire des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

[18] «***Le rôle social de l'ingénieur***» – Georges Lamirand.
[19] «***Le rôle social de l'officier***».
[20] Centre d'études stratégiques de l'armée de Terre

Implantation des EPIDE

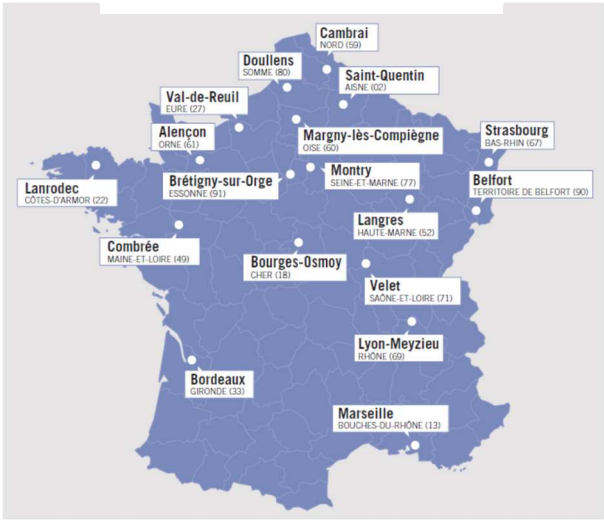

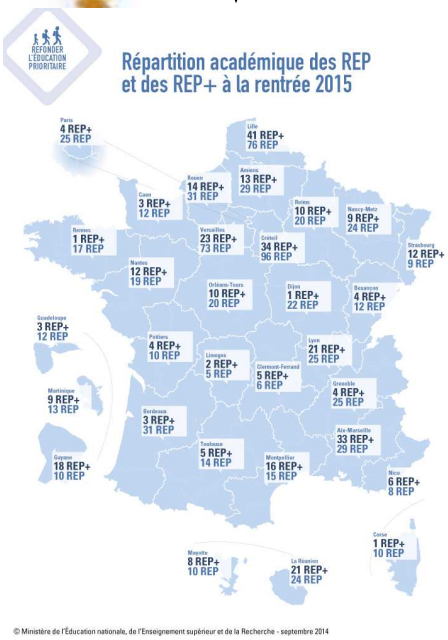

Retour Sommaire

Retour Sommaire

Maîtriser la robotisation: un challenge pour l'avenir

Par le Chef de Bataillon Cyril PUJOL

La multiplication actuelle des systèmes robotisés intelligents, dotés d'une autonomie croissante au sein de notre environnement, soulève des questions essentielles d'ordre juridique, éthique, organisationnel et stratégique, qui doivent être prises en compte dès maintenant afin de maîtriser au mieux l'usage de ces équipements.

Depuis des décennies, nos sociétés modernes sont tout autant fascinées que méfiantes, voire effrayées par les perspectives offertes par l'univers des nouvelles technologies et plus particulièrement des systèmes robotisés autonomes. Ce phénomène a d'ailleurs été largement exploité par le cinéma de science-fiction qui en a fait un sujet de prédilection. Dans le film de Stanley Kubrick (1968), «*2001, l'odyssée de l'espace*», un ordinateur de bord surpuissant refuse ainsi d'être déconnecté afin de régler un problème logiciel; pour résoudre ce dilemme, il décide alors d'éliminer un à un les membres d'équipage du vaisseau. Sans tomber dans le fantasme du «Terminator» et du robot assassin incontrôlable, il est indéniable que la multiplication actuelle des systèmes robotisés intelligents, dotés d'une autonomie croissante au sein de notre environnement civil ou militaire, soulève des questions essentielles d'ordre juridique, éthique, organisationnel et stratégique, qui doivent être prises en compte dès maintenant afin de maîtriser au mieux l'usage de ces équipements.

Robot «Big Dog»-BOSTON DYNAMICS

Une révolution en marche

Même si l'on peut considérer que le développement de la robotisation n'en est encore qu'à ses prémices, nous constatons que les robots intéressent tous les secteurs d'activités tels que la médecine, l'agriculture, l'éducation, les loisirs et bien évidemment l'armée. Par ailleurs, ces automates s'avèrent de plus en plus sophistiqués, profitant des avancées permanentes dans les domaines de l'informatique embarquée, des nanotechnologies, de l'intelligence artificielle ou encore des transmissions de données.

- ***Déjà une réalité***

D'un point de vue militaire, les systèmes robotisés ont connu ces dernières années un essor spectaculaire, notamment à partir de leur utilisation sur les théâtres d'opération iraquien et afghan. Un seul robot (un drone) était par exemple présent en Irak en 2003 alors que 12.000 robots terrestres et aériens télé-pilotés étaient engagés cinq ans plus tard, à l'image des drones *Predators*, des robots *Packbots* pour le déminage ou encore du fameux robot «mulet» *Big Dog* développé par la société américaine *Boston Dynamics*. Le professeur P. W. Singer[1] prévoit ainsi, en se basant entre autres sur les lois d'évolution technologique[2] et les lois d'économies d'échelle, une rapide et inéluctable généralisation des robots sur le champ de bataille. Il estime par ailleurs que ces derniers seront capables à terme de travailler en équipe et de réaliser des missions coordonnées incluant l'usage de la force. Cette prévision est parallèlement renforcée par des politiques volontaristes que conduisent certains pays comme les États Unis. Le congrès américain a ainsi voté en 2008 une augmentation de 3 à 6 milliards de dollars, à l'horizon 2018, du budget dédié à la R&D et à l'achat d'équipements robotisés. Fait marquant, en 2010, le Général Norton A. Schwartz commandant l'US Air Force annonçait avoir formé plus d'opérateurs de drones que de pilotes de F16. Avec actuellement 7.500 drones en service, ces équipements représentent aujourd'hui près de 40% des aéronefs de l'*US Air Force*[3].

Les applications civiles ne sont pas en reste pour autant et la concurrence est rude. Le monde de l'automobile en fournit de bons exemples avec l'incontournable *Google car* qui a parcouru dans le Nevada 250.000 miles sans conducteur, ou les systèmes de stationnement automatique déjà proposés en série sur les véhicules. Les drones «légers» civils connaissent, quant à eux, une

[1] P.W. Singer, «***Wired for War: the robotics revolution and conflict in the twenty-first century***», New York, Penguin Press, 2009.
[2] Loi de Moore est une loi empirique qui pose comme acquis le doublement de la puissance des ordinateurs tous les deux ans. La limite théorique de cette loi serait la limite de miniaturisation à la taille de l'atome
[3] Scott Gourley et Tony Skinner, «Robot Wars: unmanned ground vehicles», Jane's Defence Weekly, 3 June 2008; Ronan Doaré, Jean-Paul Hanon et Gérard de Boisboissel, «Robots on the battlefield: contemporary issues and implications for the future», January 2014

progression également fulgurante avec de nombreuses applications pour un usage privé ou professionnel, à l'image de la SNCF qui utilise des drones octocoptères pour la vérification des caténaires. Les pays asiatiques, principalement la Chine, le Japon et la Corée du Sud, investissent massivement en moyens de production et se posent en leaders du marché des robots industriels. Ils devraient ainsi représenter à eux seuls 65% des ventes en 2017 dans un marché particulièrement dynamique qui affiche une progression annuelle de 30%[4]. Compte tenu de ces perspectives, certains n'hésitent plus à parler de «robolution», laissant entendre que la robotisation pourrait être un tournant technologique et révolutionner notre quotidien à l'instar de l'invention de la machine à vapeur au 19ème siècle.

- ***Sur la voie du succès***

Les raisons de ce développement exceptionnel sont naturellement nombreuses. La première, et l'une des plus souvent évoquée, est la préservation des vies humaines en particulier par l'utilisation de ces moyens dans les zones à risques (zones contaminées, de combat, minées ou inhospitalières). Ainsi, la catastrophe nucléaire de Fukushima a rappelé, à la vue des hélicoptères réalisant des norias au-dessus de la centrale pour refroidir les réacteurs, la nécessité de détenir de tels moyens robotisés «consommables» pour pouvoir intervenir sans faire courir de risques inconsidérés aux sauveteurs. *Airbus Helicopter* a par exemple effectué récemment une démonstration d'élingage de charge à partir d'un hélicoptère piloté au choix de manière classique ou à distance, qui aurait pu trouver toute son utilité dans une telle situation.

L'utilisation des robots présente un intérêt également certain pour remplacer l'homme dans la réalisation de tâches ingrates ou fatigantes, comme lors des missions de surveillance. En effet, ceux-ci ne sont pas soumis aux limites physiologiques et aux faiblesses humaines telles que la perte de concentration, le stress, la fatigue ou la faim. Les Américains parlent des 3D: «*Dangerous, Dull, Dirty*»[5]. Dans de telles situations, les robots se montrent plus performants, plus précis et plus rapides pour effectuer certaines tâches. Ils peuvent améliorer les capacités humaines en leur apportant de l'aide et en leur offrant de la liberté d'action. Ils peuvent aussi donner un avantage tactique ou stratégique ce qui intéresse les concepteurs industriels et les décideurs militaires. La doctrine israélienne précise à ce sujet: «Vous devez voir, comprendre et agir plus rapidement que votre ennemi afin de le garder dans un état permanent de choc»[6].

Enfin, un autre motif, et non des moindres, de cet essor technologique est l'aspect financier. La robotisation représente en effet un objectif primordial de développement économique pour les grands donneurs d'ordres du milieu industriel. Comme évoqué précédemment, le marché de la robotique de service est en pleine expansion et devrait passer de 2,8 milliards en 2011 à 100 milliards de dollars d'ici à 2020, selon les estimations de la Fédération internationale de robotique. En outre, l'utilisation des systèmes robotisés s'avère souvent moins onéreuse que l'emploi de moyens humains et elle est considérée comme un gage de compétitivité[7]. P.W. Singer souligne ainsi dans son livre «***Wired for War***»[8] qu'un soldat américain, en opération durant un an sur le théâtre afghan, coûte environ 1 million de dollars alors qu'en comparaison le prix d'un *Packbot* s'élève seulement à 150.000 dollars.

Bien que la robotisation soit en pleine expansion dans de multiples secteurs, les perspectives d'évolution technique des systèmes concernés soulèvent néanmoins de nombreuses questions éthiques et juridiques.

Des applications à réguler dans un cadre législatif, structurel et international

- ***Responsabilité juridique et questions éthiques***

La première inquiétude repose en effet sur l'autonomie croissante attribuée aux systèmes robotisés. Actuellement, ces équipements restent pour la plupart pilotés par un opérateur qui demeure responsable des décisions prises. Dans ce cas de figure, l'opérateur est dit «*In the Loop*» et le robot ne représente alors qu'un outil déporté. Mais, qu'en est-il lorsque l'opérateur passe «*On the Loop*», c'est-à-dire en supervision de mission ou que le robot est en autonomie totale? Il s'avère donc nécessaire de définir des scénarios complexes et détaillés avec des comportements adaptés aux situations et aux lois. Nous voyons bien que se pose alors le problème du lien à la responsabilité juridique en cas d'accident ou de blessure sur autrui. Ce dilemme apparaît autant dans le développement d'engins robotisés civils que pour des applications militaires où la possibilité existe de voir un jour l'utilisation de robots létaux autonomes (*LAR*).

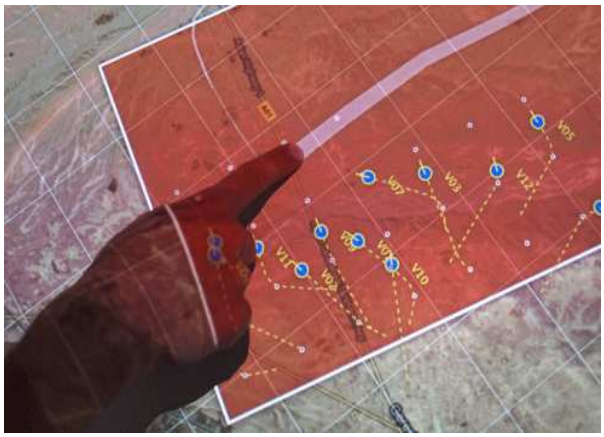

Simulateur de supervision de systèmes d'intelligence en essaims – DGA

Dans de tels cas, quelles sont les responsabilités du fabricant, du programmateur, du propriétaire, de la chaîne de commandement? À titre d'exemples, en 2007, en Afrique du Sud, un système de défense anti-aérien automatisé a connu une défaillance technique et a tiré à l'horizontale, tuant 9 soldats. En 2009, Amnesty International a, de son côté, engagé une procédure visant à dénoncer un emploi disproportionné de la force, contre le fabricant des moteurs de drones *Hermes* utilisés dans la bande de Gaza lors de l'opération *plomb durci*. Enfin, en 2010, la Corée du Sud a déployé à ses frontières des robots SGR-A1 ayant la capacité de faire feu de manière autonome[9].

Sur le plan purement militaire, la robotisation pose également le problème de la capacité de ces machines à identifier et catégoriser

[4] Patrick Arnoux, «La prochaine déferlante: la *robolution* métamorphose violemment l'industrie mondiale», le Nouvel Économiste, 18 décembre 2014

[5] «Dangerosité, pénibilité, saleté»

[6] Joseph Henrotin, «La robotique, acteur de la contre-insurrection?», Défense et Sécurité Internationale N°10, 2010

[7] Patrick Arnoux, «La prochaine déferlante: la *robolution* métamorphose violemment l'industrie mondiale», le Nouvel Économiste, 18 décembre 2014

[8] P.W. Singer, «***Wired for War: the robotics revolution and conflict in the twenty-first century***», New York, Penguin Press, 2009

[9] «South Korea deploys robot capable of killing intruders along border with North», The Telegraph, 13 July 2010

les parties prenantes (civil, militaire, ami, ennemi,…). Comment, dès lors, respecter le droit humanitaire international et les principes de discrimination et de proportionnalité qui peuvent être remis en cause par l'utilisation de robots? Cette dernière soulève d'importantes questions qui devront sans doute faire évoluer le droit des conflits armés. Ces questions qui recoupent des réflexions éthiques, juridiques et techniques, accentuées par le fait qu'il subsiste des risques de «bugs» technologiques provenant de la vulnérabilité des flux de données entre l'opérateur et le robot. Ainsi, en Irak, des insurgés ont réussi à intercepter en 2009 des images de drones transmises aux unités au sol, en piratant des données satellitaires.
Les différents points abordés soulignent la nécessité de conduire une réflexion approfondie sur le statut juridique devant encadrer l'utilisation des robots militaires et civils. Cette démarche devrait permettre de définir dans les législations nationales et internationales les limites d'emploi de ces systèmes automatisés.

- ***Conséquences organisationnelles***

L'attention des concepteurs et des décideurs doit aussi se porter sur la relation homme-machine et sur les implications de la présence de ces systèmes robotisés dans notre environnement. L'apparition de ces équipements bouleverse assurément nos organisations et nos façons de travailler. Evoquant le milieu industriel, C.E. Bouée, Président de *Roland Berger Strategy*, affirme d'ailleurs dans son livre «***Confucius et les automates***»[10]: « La robotisation et l'automatisation fulgurantes que nous allons connaître dans les prochaines décennies, où l'on verra se généraliser la combinaison de la machine et de l'intelligence, remettent en cause brutalement et presque de façon systémique, non seulement le rôle, mais aussi la valeur ajoutée et la fiabilité de l'homme dans le processus de production, et même de décision»[11]. Ce phénomène devra naturellement être considéré et intégré au sein de nos unités où l'homme tient la place centrale. Quelles seront les implications de l'arrivée en masse de ces robots sur les comportements collectifs, l'esprit de corps ou le style de commandement? D'un point de vue tactique, comment intégrer ces moyens dans la conduite d'opérations combinées? En réponse à ces interrogations, une étude particulière devra être menée sur l'influence de la déshumanisation de l'action militaire: d'abord au niveau des opérateurs[12] mais également auprès des populations avec lesquelles le maintien d'un lien social reste indispensable pour la collecte de renseignements et l'engagement des forces armées.

- ***Un enjeu stratégique***

Enfin, il est à noter que ces perspectives de développement de la robotisation sont susceptibles de modifier les relations d'influence entre les grandes puissances mondiales. En matière économique tout d'abord, la progression escomptée du marché de la robotique peut redistribuer les cartes de la dynamique industrielle et modifier la hiérarchie des États concernés, avec une avance significative des pays asiatiques qui se positionneraient sur du robot «*low-cost*». Le Japon, à la population vieillissante mais leader dans le domaine des robots humanoïdes, pourrait retrouver ainsi son potentiel de développement. En termes de stratégie, nous remarquons aussi que les États Unis ont choisi clairement d'investir dans le secteur des applications robotiques militaires. Sur le plan de la dissuasion, la détention d'une armée robotisée fournira effectivement aux pays considérés un avantage indéniable, susceptible de modifier les rapports de force sur l'échiquier géopolitique mondial. Ce dernier point laisse ainsi entrevoir un paradoxe éthique entre la nécessité, d'une part, de réguler la prolifération des systèmes robotisés létaux pour éviter les exactions possibles et atteintes aux droits de l'homme et, d'autre part, de détenir de tels systèmes afin d'assurer sa propre sécurité nationale.

Conclusion

La robotisation, phénomène bien réel aujourd'hui, progresse d'une manière fulgurante à travers le monde et bouleverse notre quotidien. Certains voient dans cette évolution la solution à tous les maux, quand d'autres font le parallèle avec la mythologie grecque et l'ouverture de la boîte de Pandore par Prométhée. Ainsi, Noel Sharkey, fondateur de l'*International Comittee for Robot Arms Control,* milite activement pour interdire la fabrication et l'usage des systèmes d'armes robotisés. Au bilan, cette mutation technologique, accrue par le développement de robots plus autonomes, pose de nombreuses questions qui nécessiteront une réflexion approfondie sur le plan international afin d'établir un cadre juridique et éthique clair visant à maîtriser au mieux les futures applications.

Officier de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre, le Chef de bataillon Cyril PUJOL a commandé l'escadrille d'hélicoptères de reconnaissance et d'attaque du 5ème Régiment d'Hélicoptères de Combat. Officier stagiaire du diplôme technique, il termine un Master «mécatronique» dirigé conjointement par l'université de Rennes 1 et l'École Normale Supérieure, antenne Bretagne. Actuellement en stage de fin de scolarité, il participe notamment au projet de recherche ANR/DGA «DAISIE» consistant à la mise en place d'un démonstrateur physique de pilotage autonome en essaim de drones par algorithme de phéromone.

Retour Sommaire

[10] Charles Edouard Bouée et François Roche, «***Confucius et les automates: l'avenir de l'homme dans la civilisation des machines***», Grasset, 15 octobre 2014
[11] Patrick Arnoux, «La prochaine déferlante: la *robolution* métamorphose violemment l'industrie mondiale», le Nouvel Économiste, 18 décembre 2014
[12] «Interview with a drone pilot: It is not a video game», Spiegel Online International, 12 March 2010

Retour Sommaire

Les risques psychosociaux:
une problématique à approfondir au sein du ministère de la Défense

Par le Capitaine Nécika LESAULNIER

Sujet médiatique par excellence sur la qualité de vie au travail, les risques psychosociaux ont envahi le domaine de la prévention au travail. Dans cet environnement, le ministère de la Défense ne peut plus faire l'économie d'une réflexion approfondie sur les risques psychosociaux afin d'étudier la ou les approches les mieux adaptées à son fonctionnement et ses particularités.

Les Français accordent une place importante au travail, mais ils voudraient voir cette place diminuée. Ce paradoxe français est lié à l'investissement affectif dans le travail car il représente un moyen de se réaliser, de se valoriser. En cela, il est porteur de plus de stress et de déception en France que dans les pays Européens[1]. Le stress au travail est sans nul doute devenu une des préoccupations capitales de ces dernières années. Au-delà de la souffrance qu'il engendre, il est également un investissement commercial lié au développement exponentiel de la «profession» de conseil en gestion voire en management du stress. Le stress au travail est un risque professionnel dit psychosocial.
Diverses études épidémiologiques mettent en exergue une accentuation de ce type de risques dit psychosociaux (RPS).

Ces risques psychosociaux peuvent être liés au contenu du travail, à l'organisation du travail, à la dynamique des relations interpersonnelles, à l'environnement physique ou encore au contexte socio-économique[2]. Ils constituent un véritable enjeu de santé publique en raison de l'impact financier de leurs conséquences physiques et psychiques sur les individus. C'est la raison pour laquelle la prévention des RPS a d'ailleurs été l'une des priorités du plan «Santé au travail 2010-2014». La notion de RPS est donc amenée à prendre une place de plus en plus importante dans le champ de la santé au travail quel que soit le domaine d'activité. La fonction publique est, bien sûr concernée. À cet égard, l'élargissement, voire l'adaptation du dispositif de prévention de la santé et de la sécurité au travail au sein du ministère de la Défense à la problématique des RPS paraît inévitable.
Si les RPS se sont imposés dans le champ de la santé au travail, il n'existe pas de définition qui fasse l'unanimité de toutes les parties prenantes. Pour autant, ces risques ne doivent pas être écartés du domaine de la prévention. Dans le contexte singulier du ministère de la Défense, des approches différentes et complémentaires en termes de RPS méritent d'être examinées.

Une notion plurivoque voire ambiguë

La notion de risques psychosociaux (RPS) appartient à la sphère de la santé et plus précisément à celle de la santé mentale. En effet, bien que concept «polysémique», la santé est définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme «un état de complet bien-être physique, mental et social, et [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité». La santé n'est donc pas uniquement liée à l'état du corps physique mais également à l'état psychique de l'individu. Pour l'OMS, la santé mentale englobe la promotion du bien-être, la prévention des troubles mentaux, le traitement et la réadaptation des personnes atteintes de ces troubles[3]. D'autres auteurs comme G. Canguilhem, philosophe et médecin français, font de la santé une question philosophique. Pour ce dernier, «bien se porter» c'est pouvoir dire «je me sens capable de porter la responsabilité de mes actes, de porter des choses à l'existence et de créer entre les choses des rapports qui ne leur viendraient pas sans moi, mais qui ne seraient pas ce qu'ils sont sans elles»[4]. Cette définition de la santé, du bien-être, porte une idée de créativité ou tout du moins d'activité. Le lien entre la santé mentale et le travail semble alors indéniable dans le sens où ce dernier serait un opérateur de santé.
Pourtant, il apparaît clairement que le travail peut être aussi potentiellement destructeur de la santé mentale des individus. À la jonction du travail et de la santé mentale se situent donc les RPS. C'est sans doute pour cela qu'il y a une difficulté à pouvoir définir, situer et étudier ces risques. Cela tient également au caractère psychologique et subjectif de leur manifestation. En effet, s'il existe un corpus juridique important dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail, le concept de RPS n'y est pas déterminé précisément. Nonobstant, certains textes de loi ont pris en compte ce phénomène à la faveur de son irruption récente dans les médias et certains discours politiques. La directive-cadre européenne du 12 juin 1989, transposée en droit français par la loi du 11 décembre 1991, explicite l'obligation pour «l'employeur de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs» (art. L. 4121-1 du code du travail). Par la suite, le décret du 5

[1] Clot Y. (2010). «***Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux***». La Découverte
[2] Sous la direction de N. Combalbert (2010). «***La souffrance au travail. Comment agir sur les risques psycho-sociaux***». Armand Colin. P9
[3] Organisation mondiale de la Santé. www.who.int/topics/mental_health/fr
[4] Canguilhem G. (2002). «***Écrits sur la médecine***». Seuil. P68

novembre 2011 a rendu obligatoire, dans tous les organismes, l'évaluation des risques professionnels par le biais de la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) qui les liste, les suit et préconise des actions. En mars 2010, dans la continuité de la loi de «modernisation sociale» de 2002 qui avait introduit le terme de «harcèlement moral», un accord national a été signé sur le harcèlement et la violence au travail. Les RPS sont donc abordés juridiquement à partir de quelques phénomènes particuliers comme le harcèlement. Même si des jurisprudences récentes participent à la définition des RPS, le corpus juridique ne permet pas d'en circonscrire précisément le champ.

Par ailleurs, un consensus sur une définition scientifique n'est pas perceptible du fait des différents travaux qui se sont multipliés depuis 2008. D'une certaine façon, ce sont les suicides au sein de France Télécom et de Renault en 2009 qui ont remis les RPS au cœur des médias. Le gouvernement s'est alors emparé de cette question. Dans la lignée du rapport sur la détermination, la mesure et le suivi des risques psychosociaux au travail de P. Nasse et P. Legeron, commandé en 2008 par le ministre du Travail, des relations sociales et de la solidarité, un collège d'experts sur le suivi statistique de ces risques a été formé. Ce collège a remis à son tour son propre rapport final en avril 2011. Mais ces différents travaux illustrent la difficulté de délimiter le phénomène des RPS car, pour y parvenir, les uns mettent l'accent sur les manifestations de ces derniers alors que les autres insistent plutôt sur leurs sources possibles. Ainsi, le ministère du Travail définit les RPS comme «à l'interface de l'individu et de sa situation de travail, d'où le terme de risque psychosocial. Sous l'entité RPS, on entend stress, mais aussi violences internes (harcèlement moral, harcèlement sexuel) et violences externes (exercées par des personnes extérieures à l'entreprise à l'encontre des salariés)»[5], alors que pour le collège d'experts, les RPS sont «des risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental»[6].
Cette difficulté de caractérisation est renforcée par l'ambivalence du concept de «risque», qui ne s'entend pas de la même façon dans le cadre de la santé et de la sécurité au travail, d'une part, et dans celui des RPS, d'autre part. Dans le premier cas, le terme est entendu au sens de danger. Le risque existe lorsqu'un individu est exposé à un danger extérieur. Ce risque est donc plus ou moins prévisible dans une situation donnée. La catégorisation du risque est alors possible en fonction des circonstances et des dommages éventuels. Dans le cadre des RPS, le risque est plutôt entendu comme une probabilité d'altération de l'état de santé mentale voire physique. Il est le fruit de plusieurs facteurs non quantifiables et «immatériels» dont la subjectivité (individu), les relations sociales (société) et l'organisation de travail[7]. Il est généralement considéré que les RPS «découlent de l'interaction entre les individus et de l'interaction entre l'individu et son travail»[8].
Ce qui ajoute à la difficulté d'appréhender les RPS, c'est que les manifestations de ces risques sont diverses et variées. Elles peuvent être individuelles ou collectives et avoir des conséquences sur la sphère privée. Les pathologies les plus rencontrées sont des états dépressifs, des syndromes d'épuisement professionnel (*burn-out*), des états de stress chronique, des maladies psychosomatiques, des troubles du sommeil, des troubles musculo-squelettiques, etc.[9]

La santé et la sécurité au travail au sein du ministère de la Défense

Même si le concept de RPS semble ambigu du fait de sa complexité et des différents niveaux d'analyse qu'il mobilise, il fait l'objet d'une importante mobilisation des décideurs socio-politiques, des chercheurs, des travailleurs, des syndicats et de l'opinion publique. Le «mal-être au travail» forme une maxime de plus en plus répandue qui pose, du même coup, la question de la prévention et des risques d'altération de la santé physique et mentale des travailleurs. Nouvel enjeu de santé publique, les RPS sont peu pris en compte dans les dispositifs de prévention actuels dans la fonction publique, centrés plus particulièrement sur les risques professionnels[10].
Le ministère de la Défense, à l'instar des autres ministères, s'est inscrit dans ce processus de prévention des risques au travail. Du fait du particularisme du métier militaire, ce ministère bénéficie d'un régime spécial qui voit coexister deux dispositifs différents. Ce régime, qui s'appuie sur l'article L4121-2 du code du travail, prévoit la possibilité de dispositions particulières. Il distingue ce qui relève du cadre de la préparation opérationnelle ou de l'entraînement au combat des militaires de ce qui relève des règles en matière de santé et de sécurité au travail (SST) applicables au personnel civil et au personnel militaire ayant des activités de même nature que le personnel civil. Le premier champ étant très spécifique, cet article ne se concentrera que sur le second.
La circulaire n°2114 du 13 décembre 2012[11] précise l'organisation de la santé et de la sécurité au travail (SST). Cette réglementation définit, entre autres, les règles applicables en la matière et détermine les acteurs et leurs responsabilités. Sans établir une description détaillée de tout le dispositif, il faut noter que la politique de la SST est fixée au niveau central et mise en œuvre au niveau local.
À ce niveau, les principaux acteurs du dispositif sont le médecin de prévention, le chargé de prévention des risques professionnels (CRPR) – ces deux personnes agissent sous la tutelle du chef d'organisme –, et les instances de concertation. Le CRPR a un rôle d'analyse, de conseil et d'animation dans le domaine de la SST[12] dans les limites des missions confiées au chef d'organisme. Ainsi, le chef d'organisme doit «prendre les mesures pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale qui relève de son autorité. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité du travail, des actions d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et des moyens adaptés»[13]. Il doit donc veiller au respect des règles et des consignes de SST afin d'éviter les risques, évaluer ceux qui ne peuvent être évités, les combattre et planifier la prévention. Au sein de chaque organisme, deux instances cohabitent: une commission consultative d'hygiène et de

[5] Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. www.travailler-mieux.gouv.fr
[6] Le collège sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail a été formé à la suite d'une demande du ministre en charge du travail fin 2008. www.college-risquespqychosociaux-travail.fr
[7] Valléry G. & Leduc S. (2012). «***Les risques psychosociaux***». Presse universitaire de France. Que sais-je? P30
[8] Sous la direction de N. Combalbert (2010). «***La souffrance au travail. Comment agir sur les risques psycho-sociaux***». Armand Colin. P9
[9] Sous la direction de N. Combalbert (2010). «***La souffrance au travail. Comment agir sur les risques psycho-sociaux***».. Armand Colin. P10
[10] Valléry G. & Leduc S. (2012). «***Les risques psychosociaux***». Presse universitaire de France. Que sais-je? P9.
[11] Circulaire n°2114/DEF/SGA/DRH-MD/SR-HC du 13 décem bre 2012 d'application des dispositions du décret n°2012-422 du 29 mars 2012 relatif à la santé et à la sécurité au travail au ministère de la Défense et de l'arrêté du 9 août 2012 fixant les modalités particulières d'organisation de la prévention des risques professionnels au ministère de la Défense
[12] Paragraphe 2.2.2 de la circulaire n°2114/DEF/SGA/D RH-MD/SR-HC du 13 décembre 2012
[13] Paragraphe 2.2.1 de la circulaire n°2114/DEF/SGA/D RH-MD/SR-HC du 13 décembre 2012

prévention des accidents (CCHPA) pour le personnel militaire et un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) pour le personnel civil. Au-delà des distinctions d'appellations entre commission consultative et comité, il existe une forte distinction entre ces deux structures en ce qui concerne leurs attributions respectives puisque l'une assiste le commandement alors que le CHSCT a un rôle plus étendu. En effet, ce dernier procède à l'analyse des risques professionnels, contribue à la prévention de ces risques, peut suggérer des mesures et coopérer à leur mise en œuvre. Il peut aussi effectuer une enquête en cas d'accident ou demander à ce qu'il soit fait appel à un expert agréé sous certaines conditions[14]. Le CHSCT est un outil par lequel les collectifs de travail ont la possibilité de se saisir des implications des conditions de travail et des impacts de leurs modifications.
On peut noter que si les risques professionnels sont largement évoqués dans cette circulaire, la notion de RPS en est quelque peu évacuée même si quelques termes peuvent y faire référence tels que «harcèlement moral ou sexuel» ou bien «environnement psychosocial». De même, si on examine la fiche emploi-nuisance mise à jour annuellement, obligatoire pour chaque personnel, aucune référence n'est faite aux RPS ou tout du moins à leurs conséquences, plus facilement quantifiables. Or, comme précisé au paragraphe précédent, la notion de risques professionnels ne recouvre pas *ipso facto* celle de RPS. L'exposition à un risque électrique pourra entraîner une brûlure quel que soit le personnel concerné. En revanche, de mauvaises conditions de travail ne seront pas vécues de la même façon par les individus et auront par conséquent des effets distincts ou identiques mais à des degrés différents. Dans ce dispositif qui vise à déterminer l'exposition à un danger pour pouvoir y remédier, les facteurs de risques psychosociaux tels que les facteurs relationnels, le rythme de travail ou bien le facteur organisationnel par exemple, ne font pas l'objet de rubriques à développer. Il faut également souligner que le risque réel est différent du facteur de risque, donc connaître ce dernier ne permet pas forcement une action efficace par rapport au risque auquel il se rapporte. Cette lutte peut même aggraver le risque psychosocial réel[15]. C'est pourquoi les risques psychosociaux nécessitent une étude approfondie et adaptée.

Approche globale des RPS

Même si le ministère de la Défense bénéficie d'un régime spécial en matière de SST, il ne peut faire l'économie aujourd'hui d'une réflexion sur les RPS et leurs conséquences sur le personnel civil ou militaire. Si une approche quantitative préalable semble indispensable, elle doit s'accompagner d'une approche qualitative.
Une relation étroite entre risques physiques et psychiques au travail renforce l'idée d'une nécessaire analyse globale des situations de travail[16]. À ce titre, il semble opportun de ne pas dissocier l'évaluation des risques professionnels des RPS et donc d'utiliser le dispositif en place en intégrant plus précisément les RPS dans le domaine SST.
La démarche consisterait, dans un premier temps, en l'intégration d'indicateurs factuels typiquement psychosociaux dans la liste de ceux utilisés pour la SST. Ces indicateurs participeraient alors d'une approche quantitative (donc d'une approche chiffrée) qui n'aurait pas pour but d'apporter des réponses mais de permettre un suivi, de susciter des questions, de fournir un éclairage sur le rapport entre la santé et le travail au sein des organismes. Cette approche quantitative présenterait de nombreux intérêts car elle permettrait d'interroger rapidement tout le personnel d'un organisme, de faire des comparaisons entre organismes de même nature, des comparaisons évolutives internes et de définir des priorités.
Cette démarche suppose une enquête préalable afin d'identifier les indicateurs les plus pertinents et adaptés à la population et aux conditions de travail propres au ministère de la Défense. Pour décider des indicateurs, plusieurs modèles sont à disposition. Les modèles épistémologiques les plus utilisés sont celui de la demande-autonomie de Karasek et celui du déséquilibre entre l'effort et la récompense de Siegrist. Centrés sur la notion de stress, ces deux modèles sont multidimensionnels. Plus précisément, dans le modèle de Karasek, la combinaison d'une demande psychologique (quantité de travail, exigences mentales, contrainte de temps) élevée, d'une autonomie décisionnelle (contrôle sur la tâche, créativité et développement des compétences) faible et d'un soutien social (interactions avec les collègues et la hiérarchie) également faible augmente le risque de développer un problème de santé physique ou mentale. Pour Siegrist, des efforts élevés combinés à de faibles récompenses conduisent à des réactions pathologiques sur les plans émotionnel et physiologique[17]. Dans l'objectif d'évaluer collectivement le vécu au travail, il serait intéressant d'utiliser les questionnaires correspondant à ces modèles. Une fois ces indicateurs déterminés, une mise à jour régulière par la chaîne SST et plus précisément par le niveau local (médecin de prévention, chargé de prévention et instances de concertation) permettrait un repérage des cas appelant une attention particulière, l'établissement d'une cartographie des secteurs où le risque de RPS est élevé et, surtout, le suivi de l'évolution de chaque situation.
Toutefois, il ne faut pas confondre un indicateur de risque psychosocial et un facteur de risque psychosocial. Un facteur de risque est un danger potentiel alors qu'un indicateur est une mesure utile pour apprécier les conséquences d'une organisation de travail sur la santé. Cette mesure est cependant insuffisante pour les prévenir car, pour cela, il faut en connaître la source. Ainsi, une approche qualitative, c'est à dire basée sur des entretiens approfondis et sur l'observation des situations de travail, est indispensable pour compléter les indicateurs à condition, naturellement, qu'il y ait une véritable volonté de progresser dans la prévention de ce risque[18].
Une telle analyse pourrait être diligentée par un membre de l'organisme comme le chargé de prévention, ou bien par des membres du CHSCT puisque l'une des attributions de ce comité est d'enquêter en cas d'accident. Mais l'intervenant doit pouvoir penser les relations humaines dans l'organisation en toute indépendance et dans le respect d'une certaine déontologie d'intervention. Un consultant extérieur à l'organisme serait donc plus à même de répondre à ces critères. «Ce qu'il est important de retenir, c'est qu'une organisation pathogène ne peut résoudre ses troubles psychosociaux qu'en faisant appel à des intervenants extérieurs qualifiés, indépendants et régis par une déontologie professionnelle. Il est illusoire pour l'entreprise de croire qu'elle peut se

[14] Paragraphe 4.3.1 de la circulaire n°2114/DEF/SGA/D RH-MD/SR-HC du 13 décembre 2012
[15] Clot Y. (2010). «***Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux***». La Découverte
[16] Valléry G. & Leduc S. (2012). «***Les risques psychosociaux***». Presse universitaire de France. Que sais-je? P15
[17] Niezborala M. «*L'approche chiffrée des risques psychosociaux: intérêts, limites et mise en œuvre pratique*». (2010). «***La souffrance au travail. Comment agir sur les risques psycho-sociaux***». Armand Colin. P54
[18] Niezborala M. «*L'approche chiffrée des risques psychosociaux: intérêts, limites et mise en œuvre pratique*». (2010). «***La souffrance au travail. Comment agir sur les risques psycho-sociaux***». Armand Colin. P58

soigner elle-même(...)»[19]. En l'espèce, derrière les caractéristiques déterminées par Ariane Bilheran, docteur en psychopathologie, se dessine le profil du psychologue social, du psychosociologue ou du psychologue du travail.
Ce type d'analyse motivée par l'atteinte d'un seuil d'alerte n'est pas sans rappeler les interventions de la cellule d'intervention et de soutien psychologique de l'armée de Terre (CISPAT). À l'instar de ce principe de prise en charge psychologique urgente du personnel ayant subi un traumatisme, celui de la mise en œuvre d'une consultance auprès des organismes en difficulté psychosociologique pourrait être élaborée. En fonction d'un seuil d'alerte prédéterminé des indicateurs psychosociaux ou à la demande d'un organisme, un psychologue qualifié dans ce domaine pourrait intervenir afin d'apporter des éclairages et de faire des préconisations sur mesure permettant ainsi au chef d'organisme de mettre en œuvre un plan d'action adapté à la situation. Néanmoins, ces interventions ou consultances doivent s'inscrire dans le cadre d'une prévention primaire voire secondaire, et non tertiaire. La prévention primaire consiste à limiter la survenue des RPS. La prévention secondaire vise à limiter la durée d'exposition aux RPS et la tertiaire vise à limiter les incapacités liées aux RPS. Contrairement à la prévention tertiaire dont l'objet est la réparation donc la prise en charge du personnel touché, les deux premières se concentrent sur l'organisation de travail.
Notion récente particulièrement mise en avant depuis 2009 comme un enjeu social, politique, voire économique, les risques psychosociaux ont largement été médiatisés. Cette médiatisation, qui a conduit à une prise de conscience rapide, a eu pour conséquence de les imposer de manière fulgurante dans le domaine de la prévention au travail sans que le temps fût pris pour les définir de façon précise et univoque. Dans ce contexte, la non intégration des RPS dans le champ de la santé et de la sécurité au travail au sein de la fonction publique, plus particulièrement au sein du ministère de la Défense, n'est pas surprenante car la mise en œuvre d'un processus adapté à la prévention de ces risques demande du temps. Néanmoins, la réflexion sur ces risques et leur prise en compte dans l'architecture SST actuelle semble indispensable.
Concernant la gestion des RPS, le ministère de la Défense doit, comme il l'a toujours fait, prendre en compte le facteur humain. Pour cela, il se doit d'entamer une réflexion profonde sur l'identification des RPS au travers d'indicateurs débouchant sur des analyses qualitatives ciblées et des mesures préventives. Il convient ainsi qu'il envisage les moyens de remédier aux situations jugées critiques de ce point de vue.
«Si la loi prévoit que l'employeur à une obligation de garantir la sécurité physique et psychologique de ses salariés, cela signifie qu'il doit avant tout proposer des conditions de travail non délétères et non pas qu'il doit simplement financer des psychothérapies individuelles» [20]. La mise en œuvre d'un modèle de type «toxicologique» bâti sur le dépistage, la détection et l'accompagnement reviendrait à négliger la responsabilité de l'organisme ou de l'institution dans «le mal-être» au travail en rejetant la faute sur l'individu affaibli.

Appartenant au corps des officiers du corps technique et administratif de l'armée de Terre, le Capitaine Nécika LESAULNIER a été lauréate du concours du diplôme technique en 2013. Elle a été sélectionnée pour suivre un cursus universitaire de trois ans en psychologie. Après l'obtention de son master 1 l'été 2015, cet officier est en master 2 de psychologie sociale à l'université de Paris 13.

Retour Sommaire

[19] Bilheran A. «*Comprendre les troubles psychosociaux par l'approche organisationnelle*». (2010). «***La souffrance au travail. Comment agir sur les risques psycho-sociaux**».* Armand Colin. P76
[20] Bardouil, N. Pour une approche psychosociale des risques psychosociaux. (2010). «***La souffrance au travail. Comment agir sur les risques psycho-sociaux**».* Armand Colin. P33

Retour Sommaire

Les clusters défense, alternative ou complément aux grands groupes industriels de défense?

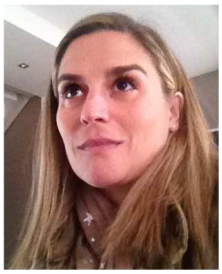

Par le Capitaine Sabrina MACCAGNO CERF

Ces dernières années ont vu l'accroissement des pôles de compétitivité de type clusters. Il s'agit de regroupement de PME et/ou de PMI qui prennent la décision d'unir leurs savoir-faire afin de procurer un avantage compétitif au minimum à l'une d'entre elles, voire parfois à la totalité du cluster. Dans le cas des clusters défense, le but est clairement de pouvoir répondre en leur nom propre aux appels d'offre publics et internationaux.
On peut dès lors se poser la question de l'impact de la montée en puissance de ces clusters sur notre industrie de défense: s'agit-il d'une menace pour les grands groupes, d'une nécessaire concurrence à leur offre oligopolistique ou encore d'une alternative crédible à leur puissance? En réalité, ils se positionnent comme un indispensable complément à une offre industrielle globale.

> «Il faut que la défense de la France soit française. C'est une nécessité qui n'a pas toujours été très familière au cours de ces dernières années. Il est indispensable qu'elle le redevienne. Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre. Si il en était autrement, notre pays serait en contradiction avec tout ce qu'il est depuis ses origines, avec son rôle, avec l'estime qu'il a de lui-même, avec son âme. Naturellement, la défense française serait, le cas échéant, conjuguée avec celles d'autres pays».
>
> *Discours du Général de Gaulle devant l'École militaire de Saint-Cyr le 3 novembre 1959*

Ce discours du Général de Gaulle, toujours d'actualité, souligne la volonté forte des gouvernements successifs de la IVème, puis de la Vème République à maintenir une indépendance nationale en matière d'armement, de défense, et plus largement de sécurité.
L'industrie de défense actuelle, composée majoritairement de grands groupes tels que DCNS pour le domaine naval, Nexter et Renault trucks défense pour le domaine terrestre, Safran et Dassault pour l'aéronautique, mais aussi Thales et Sagem pour l'électronique, voit l'émergence progressive de petites et moyennes entreprises (PME) se positionnant sur le secteur porteur de la défense. Ces PME, habituellement sous-traitantes des grands groupes, se regroupent depuis peu au sein de clusters défense afin de pouvoir répondre à leur tour aux appels d'offre publics.

On peut dès lors se poser la question de l'impact de la montée en puissance de ces clusters sur notre industrie de défense: s'agit-il d'une menace pour les grands groupes, d'une nécessaire concurrence à leur offre oligopolistique ou encore d'une alternative crédible à leur puissance? En réalité, ils se positionnent comme un indispensable complément à une offre industrielle globale.

Après un point de situation sur l'industrie de défense en France, nous définirons le périmètre d'action de ces clusters avant de porter un éclairage sur le rôle de complément à l'industrie de défense qu'ils pourraient jouer en termes d'innovation et de recherche et développement dans un futur très proche.

Un secteur compétitif, mais dépendant de ses exportations

Le poids économique de l'industrie de défense en France est considérable par la diversité du tissu industriel concerné, par les emplois générés et par l'importance de cette activité en matière de recherche et d'innovation dans les hautes technologies. Ainsi, la base industrielle et technologique de défense (BITD) demeure un secteur très compétitif.
L'industrie de défense représente 165.000 emplois directs, au moins autant d'emplois indirects et un chiffre d'affaires de l'ordre de 15 milliards d'euros dont le tiers est réalisé à l'exportation. La France se place ainsi selon les années au quatrième ou au cinquième rang mondial des exportateurs.

Le marché de l'industrie d'armement en France est très majoritairement aux mains de grands groupes, parfois multinationaux, au sein desquels l'État détient souvent des parts importantes du capital, voire la totalité dans le cas d'ex-entreprises publiques

comme NEXTER... La prépondérance de ces grands groupes s'explique par leur capacité à assumer la conduite et les risques inhérents au développement des programmes d'armement, par définition très onéreux et aux résultats aléatoires.

À cela, il faut rajouter plus de 4.000 PME qui se spécialisent souvent sur des niches et jouent le rôle de sous-traitants des grands groupes.
Si bon nombre de ces firmes ne sont pas des entreprises publiques, l'État garde néanmoins le contrôle par le biais de dispositions réglementaires, contractuelles et statutaires.

Il paraît important de souligner que l'industrie d'armement française semble peu sensible à la crise. En effet, les entreprises membres du Gifas (Groupement des industriels français de l'aéronautique, de la défense et de l'espace) ont réalisé en 2011 une augmentation record des prises de commandes de 17% et une augmentation du chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros. De plus, ce secteur a embauché 13.000 personnes en France et la tendance devrait se poursuivre dans les années à venir. Ces résultats exceptionnels sont dus aux exportations puisque 77% du chiffre d'affaires des entreprises du Gifas sont réalisés à l'exportation. En moyenne, un tiers de la production des industries de défense est voué aux exportations, un chiffre qui devrait encore évoluer dans les années à venir. S'il apparaît que les exportations sont essentiellement le fait des grands groupes industriels, certaines PME spécialisées sur des créneaux à haute technicité parviennent, elles aussi, à exporter une partie importante de leur production.
Le marché de l'armement est cyclique et se trouve marqué par le poids de gros contrats, certains dépassants le milliard d'euros. Il est très dépendant des commandes publiques et soumis à des facteurs politiques aléatoires.
L'industrie de défense française est donc stratégiquement très importante. Elle a aussi une dimension économique et sociale considérable.
La France se doit d'avoir les moyens d'action de défense; c'est le ministère de la Défense qui a la responsabilité d'organiser, de promouvoir et de réguler l'outil de défense au travers de la Direction générale de l'armement. Cette dernière doit maintenir et développer les compétences industrielles indispensables à l'armement. Aujourd'hui, comme dans les années 60, la DGA est un agent déterminant des équilibres entre les différents protagonistes des politiques d'armement.
La DGA soutient le développement des PME de la BITD qui possèdent un grand nombre de compétences nécessaires à l'innovation et à la performance. À ce titre, la DGA a mis en place un correspondant défense au sein de chaque direction régionale de l'industrie. Celui-ci suit au plus près les entreprises de défense, met en œuvre l'accompagnement et détecte les potentiels d'innovation. Il est l'intermédiaire entre la DGA et les acteurs locaux. La DGA s'implique aussi dans la politique des pôles de compétitivité régionaux en les accompagnant dans leur développement grâce à ses compétences et son expertise.

Malgré la bonne santé des industries de défense, les nouveaux programmes d'armement sont confrontés à des coûts dépassant de loin ce que les États peuvent investir pour leur défense. Ainsi, le regroupement européen de l'industrie de défense, au-delà de sa réalité actuelle, s'impose comme une nécessité. La France souscrit au projet politique de construction d'un espace commun de défense et de sécurité dont les manifestations les plus connues à ce jour sont relatives à l'avionique et à l'aérospatiale. La DGA est impliquée dans la gouvernance de ces groupes supranationaux quand l'État y détient une participation, même minoritaire.
Si l'industrie de défense se porte bien, il n'en demeure pas moins que ce succès est dû aux exportations et non aux commandes nationales. Vendre à l'export permet en effet de pouvoir réaliser des lots plus importants donc moins coûteux pour l'acheteur final. La tendance du budget de la défense n'étant pas à la hausse, il apparaît aujourd'hui important de développer d'autre portes de sortie que le marché français. Les PME du tissu industriel français n'avaient pas toujours la capacité de pénétrer seules les marchés internationaux. L'idée de regroupement au sein de clusters est alors apparue.

Un cluster, pour quoi faire?

Agissant la plupart du temps comme sous-traitants des grands groupes, les PME et PMI françaises se mobilisent progressivement afin de ne plus être dans la totale dépendance de ces même grands groupes. En effet, certaines PME sont en totale dépendance d'un de ces grands groupes, ce dernier étant leur seul et unique client. L'alternative réside sans doute dans la création de clusters. Ces groupements d'entreprises où s'accumulent des savoir-faire dans un domaine technique peuvent procurer un avantage compétitif. Ainsi, les membres de ces clusters allient expertise technique et parfaite connaissance des besoins du marché de défense. Cette mutualisation rend plus cohérente l'offre des entreprises françaises, aussi bien dans les domaines civils que militaires. Les membres mènent en commun des actions de prospection, mutualisent leurs agents commerciaux, partagent des informations relevant du marché et du business, conçoivent ensemble des plans de marketing et de communication.
Dans une logique d'efficacité et de rapidité, ces clusters organisent des réseaux d'échanges. Les clusters sont présents sur tous les grands salons d'entreprise. Ainsi, grâce à des partenariats signés avec des homologues étrangers, les clusters permettent aux PME d'aller chercher de nouveaux leviers de croissance au sein des pays émergeant ou en Europe.

Deux clusters majeurs émergent: le cluster Eden, basé à Lyon, étant le plus développé, et le cluster Primus en Midi-Pyrénées.
En s'arrêtant sur le cas du cluster Primus, il apparaît que les entreprises de Midi-Pyrénées ne manquent pas d'atouts pour rayonner au-delà des frontières, en particulier dans le secteur de l'aéronautique qui a servi de catalyseur pour montrer la voie de l'excellence à d'autres filières. À ce jour, leurs savoir-faire se distinguent dans des secteurs aussi diversifiés qu'imbriqués, qui misent sur les synergies entre les entreprises et qui peuvent ainsi répondre à tous les besoins.
Encadrés par les chambres de commerce et d'industrie des régions, ces clusters œuvrent à la fédération des entreprises du territoire et à l'accompagnement sur les marchés à fort potentiel en proposant des offres globales, attractives et toujours plus compétitives. La CCI de Toulouse propose aux membres du cluster Primus une veille régulière et qualifiée des programmes de financement européens spécifiques pouvant permettre de financer des projets de recherche-développement et innovation. Ainsi, les experts Europe de la CCI conseillent et accompagnent les entreprises du cluster sur la réglementation européenne, les opportunités de partenariat RDI, technologique et commercial, et organisent des missions techniques à Bruxelles pour rencontrer les institutions européennes.

La création de ce cluster a pour objectif de favoriser la croissance du chiffre d'affaires et des effectifs des entreprises par la conquête de nouveaux marchés et le développement à l'international. Ainsi, les expertises complémentaires des entreprises sont combinées dans les offres capacitaires qui intègrent tout le cycle de la vie d'une solution, de l'expression du besoin au maintien en condition opérationnelle, en passant par la conception, la réalisation, la qualification et la formation des utilisateurs finaux.

La dominante industrielle du cluster se traduit par sa capacité à pouvoir proposer des offres innovantes à forte valeur technologique, des moyens de production industrielle spécialisés et des savoir-faire spécifiques tels que la durée de vie des équipements.
Ces clusters ne sont donc pas en compétition avec les groupes du complexe militaro-industriel. En effet, le choix de ces entreprises s'est arrêté sur la volonté de prospérer tout en restant des PME, leur taille et leurs capacités d'investissement n'étant pas comparables au géants de l'industrie de défense. Cependant, ces PME sont à même de développer certaines techniques très innovantes qui font d'elles non pas des concurrentes, mais bien au contraire un complément incontournable à l'industrie de défense.

Un complément nécessaire et utile

S'ils ne représentent pas une alternative, ces clusters ont tout de même une fonction bien définie au sein de l'industrie de défense. Si ces clusters ont pour vocation de gérer les synergies entre leurs membres, le cœur même de ces derniers reste les PME. Ce sont ces entreprises à taille humaine qu'il paraît pertinent d'étudier.
En effet, la structure même de ces PME et leur poids sur le marché leur permettent une flexibilité que n'ont plus les grands groupes. Ce sont souvent des PME hyper spécialisées, qui se situent dans des niches technologiques du marché. Ainsi, elles sont fortement innovantes. La défense est un secteur à forte valeur ajoutée et elle contribue à rapprocher la France des objectifs de la stratégie de Lisbonne préconisant d'investir 3% du PIB dans la recherche. Les investissements pour la recherche militaire représentent 1/5ème des dépenses civiles de R&D et ils sont réalisés dans le cadre de grands programmes. Ils concernent l'ensemble du cycle de conception, de la recherche fondamentale jusqu'à la production. À ce titre, beaucoup de grands groupes externalisent leur R&D afin de se concentrer sur la production. Les PME, au sein des clusters, bénéficient du dispositif RAPID (régime d'appui pour l'innovation duale). En effet, une des caractéristiques des ces PME est qu'elles sont fortement duales. La dualité est une nécessité qui permet de faire baisser les coûts de production en produisant la base d'un produit à grande échelle avant de le modifier à la marge pour répondre aux cahiers des charges de la défense. La volonté de ces entreprises est donc de toujours développer des produits qui peuvent avoir des applications tant dans le secteur civil que militaire, défense et sécurité. De même, le dispositif ASTRID (accompagnement spécifique de recherche et d'innovation défense) vise à favoriser la recherche. La France s'inscrit dans une tendance à la diminution des crédits alloués à la R&D de défense car la plupart des grands programmes (A400M, missile M51, Tigre, NH90) ne sont plus au stade de conception ou de développement. Il faut donc que les industriels s'efforcent de maintenir un niveau élevé d'investissement R&D. Les clusters défense ont donc compris que le maintien d'un excellent niveau de R&D assurait forcément l'augmentation de leurs commandes, donc de leur chiffre d'affaire. Le marché français étant saturé pour des raisons de budget, les clusters ont donc pour mission de rendre accessible les marchés européens et mondiaux. La pérennité de ces PME passe donc par leurs savoir-faire et leur capacité à exporter leur production. À ce jour environ 300 à 350 PME réalisent 5% des exportations directes d'armement; l'évolution possible est donc importante dans un marché immense. Ainsi, sur le marché mondial, l'appartenance à un cluster permet aux PME de mieux se connaître, de générer des collaborations et des projets communs (développement de partenariats industriels, réponses communes à des appels d'offre et projets internationaux). La mise en commun des ressources permet donc d'être plus fort et d'emporter des marchés en nom propre et non en qualité de sous-traitant. L'obtention de ce type de contrat international permet à l'entreprise de grandir en tant que membre d'un cluster mais aussi en tant que PME individuelle. Les profits tirés de ce type de contrat permettront d'augmenter les investissements en R&D afin que les PME se maintiennent à un niveau de technicité et de technologie très élevé.
Au niveau européen, la volonté des clusters est de pousser les PME à faire un pas vers une industrie de la défense et de la sécurité européennes afin de réaliser ensemble des actions à l'international.

La volonté des clusters est bien de faire évoluer ces PME vers l'international et non de concurrencer les grands groupes. Bien au contraire, le rôle d'un cluster est de faciliter l'accès des PME aux grands groupes. En effet, le cluster défense est un porte-parole des PME innovantes auprès des grands groupes, il crée des liens privilégiés entre les différentes parties prenantes et met en place des réponses communes aux attentes des groupes. Le cluster se montre même garant des intérêts des PME. Ainsi, la mise en place de conventions de partenariats PME/grands groupes formalisant des cadres de travail bénéficie aux deux parties et crée un écosystème plus propice à l'innovation et à la collaboration. Les PME ne sont alors plus assistées par les grands groupes, mais bien considérées comme de véritables partenaires. La réussite est mutuelle et un réel travail d'équipe s'installe.
Ces clusters encouragent aussi les réponses communes aux appels d'offres et la construction de solutions globales. Pour ce faire, ils mettent en place un système de veille des appels d'offres nationaux, mais aussi de la NAPSA (Agence nationale de soutien logistique de l'OTAN) et de l'agence européenne de défense. Dans la configuration d'une réponse commune, une des PME du cluster pilote le projet et travaille dans une logique de sous-traitance avec les autres membres.

Au cœur de la philosophie collaborative, les clusters rassemblent les expertises complémentaires pour offrir une alternative industrielle efficace à leurs clients en leur proposant des offres clé en main (de l'ingénierie au déploiement) et parfaitement adaptées à leurs besoins spécifiques, grâce à des technologies de pointe. Assurant une qualité parfaite et le respect des normes et contraintes des opérations de terrain, ces solutions mettent à disposition de leurs clients les atouts qui font la force des PME: innovation, approche pragmatique, optimisation des prix, proximité, cycles courts de développement et de fabrication. Enfin, les clusters invitent régulièrement de grands industriels lors de réunions afin de faire connaître l'ensemble des technologies de leurs membres, mais également d'organiser des échanges avec eux, décloisonnant progressivement des relations parfois difficiles.

Ainsi, outre la mise en avant des capacités d'innovations et de R&D des PME membres, les clusters permettent à ces dernières de traiter au même niveau avec les géants de l'industrie de défense et, à ce titre, de grandir en partenariat avec eux. Les clusters défense sont donc dans la complémentarité et non dans la concurrence.

L'industrie de défense et de sécurité française se positionne sur un marché mature et pérenne mais en constante évolution et recherche d'innovation. La haute technologie a un coût très élevé que les gouvernements ont du mal à assumer. Les carnets de commandes nationales sont ainsi de plus en plus restreints. La solution réside dans la synergie des grands groupes et des PME afin d'atteindre des solutions industrielles optimales et/ou optimisées. Les clusters ont donc une réelle vocation de mise en relation des deux acteurs du marché, chacun possédant des qualités que n'a pas l'autre. Ainsi, les grands groupes apporteront leur renommée, leurs capacités de financement et parfois leur capacité de production, là où les PME de la défense se seront spécialisées dans la R&D et l'innovation et développeront leur dualité afin de se montrer en permanence compétitives. Au vu des avancées technologiques des dernières décennies et des coûts liés à leur mise en œuvre sur du matériel de défense, la dualité de ces PME sera-t-elle suffisante pour maintenir des coûts acceptables pour la défense?

Officier de recrutement semi-direct, le Capitaine Sabrina MACCAGNO CERF, après une première partie de carrière résolument tournée vers l'opérationnel, effectue son DT à la Toulouse Business School en mastère spécialisé «manager de la supply chain et des achats». À cette occasion, elle a eu la possibilité de côtoyer le riche secteur industriel de la région Midi-Pyrénées.

Retour Sommaire

Retour Sommaire

Conseil et armées: le chant des sirènes

Par le Lieutenant-colonel Jobic Le GOUVELLO

Les armées recourent de plus en plus fréquemment à des cabinets de conseil externes. Ces recours donneraient l'assurance des meilleurs choix possibles et de réformes réussies. En réalité, l'utilisation de ressources en interne serait souvent plus pertinente que la sollicitation d'organismes privés.

«Le conseil, drogue innocente à celui qui la donne, rarement salutaire à celui qui la prend».
Simon de Bignicourt, *Pensées et réflexions philosophiques* (1755)

Les armées recourent de plus en plus à des cabinets de conseil dans le but de restructurer l'organisation, d'améliorer les procédures, d'inclure les dernières technologies performantes[1]… Ces recours paraissent simples et donneraient l'assurance de réformes réussies. La réalité paraît plus complexe: l'utilisation de ressources en interne serait souvent plus pertinente que la sollicitation d'organismes privés.

La spécificité militaire, une limite pour les cabinets de conseil

En dépit de sa volonté, un cabinet de conseil aborde les problématiques des armées comme il aborderait celles d'une entreprise ou d'un organisme public. Nul ne peut lui en faire le reproche, chacun dispose de compétences qui lui sont propres.
Or, le métier militaire revêt de nombreuses spécificités. Une solution parfaitement efficace dans un contexte civil peut devenir inopérante lorsqu'appliquée au domaine militaire. Prenons par exemple la récente réorganisation des armées en bases de défense. À l'époque de cette réforme, de nombreux cabinets vendaient leurs services pour mutualiser, optimiser, regrouper, rationnaliser[2]… C'était à la mode, la possibilité de faire mieux avec moins grisait les esprits. Nombreux étaient les conseillers qui parcouraient les couloirs des différents ministères dont celui de la Défense. Leurs expertises étaient considérées comme une opportunité dans le contexte pressant de la RGPP. Ainsi, les services furent regroupés et mutualisés.
Mais, lors de l'opération au Mali, cette réforme montra ses limites. Une spécificité de notre métier revint brutalement sur le devant de la scène: la nécessité de pouvoir se projeter rapidement avec toutes les capacités et de soutenir une force dans la durée. Pour réaliser une telle mission, la réactivité était de mise et une diversification sans égale aux plus bas niveaux était nécessaire: non seulement des armes, mais aussi des services où se retrouvaient pêle-mêle aumôniers et cuisiniers, juristes et armuriers, ingénieurs et transmetteurs, médecins, mécaniciens et maîtres-chiens... Aucune autre institution, aucune entreprise n'a besoin de disposer d'une telle palette de capacités en un temps si court. Or, cette nécessité de corps expéditionnaire aux fonctions exhaustives et rapidement projetable se heurta à la mutualisation. En définitive, les difficultés furent surmontées en s'affranchissant des règles et procédures prévues. La réforme était faite pour une administration, pour le temps de paix; elle devenait une gêne lorsque l'urgence opérationnelle survenait. Les conseils des cabinets trouvaient là leur limite: il ne s'agissait pas d'une administration routinière.
Mais nul besoin d'accuser les conseillers. Ils ont fait leur travail. En matière de réforme et de réorganisation au sein des armées, seul le militaire reste l'expert en dernier recours et pas le conseiller spécialisé dans la réorganisation. Nul ne peut dès lors accuser le rapport d'un cabinet de conseil pour se dédouaner.
Le chant des sirènes a toujours mené les navires sur des récifs, et les bons capitaines savent qu'il vaut mieux s'attacher au mât pour rester droit dans ses bottes que céder à cette mélodie. Or, le chant des sirènes des cabinets de conseil opère souvent. Comment?

Le chant des sirènes des cabinets de conseils

La première des raisons tient à la pauvreté de notre humanité. La sollicitation d'un cabinet de conseil et les relations qui s'ensuivent ne sont pas anodines pour le militaire. L'officier pourra trouver une certaine satisfaction à établir une relation privilégiée avec des conseillers du monde privé. Ce monde du conseil est sélectif, exigeant et socialement assez valorisant. Côtoyer les meilleurs, s'en réjouir, en parler autour de soi est déjà le début d'une perte de recul.

[1] Presque inexistant au début des années 2000, le conseil au secteur public représente aujourd'hui en France 10% du marché du conseil.
[2] «Les cabinets de conseil à l'assaut de l'État» – *Le Figaro*, novembre 2007

De surcroît, un conseil extérieur amène des idées neuves enthousiasmantes. Après des années d'expérience militaire pendant lesquelles chacun est confronté aux mêmes pesanteurs de l'institution, les idées modernes et rapides des conseillers donnent parfois le sentiment d'une bouffée d'oxygène dans un monde bureaucratique que l'on souhaiterait voir évoluer. Illusion! La pesanteur existe partout sous des formes différentes, et la bouffée d'oxygène peut aussi contenir une dose de gaz toxique d'idées inadaptées à notre métier, comme nous l'avons vu précédemment.

Logique commerciale et service de l'institution

Il ne faut pas perdre de vue que les cabinets sont formés à conquérir et à courtiser. Cette capacité à commercialiser est au cœur de leur métier. Elle permet d'emporter des appels d'offre, une condition indispensable pour maintenir ou augmenter un chiffre d'affaire. Sans émettre aucun jugement de valeur, cette composante commerciale, avec tout ce qu'elle comporte comme codes, jargon et astuces, n'appartient pas du tout au champ des compétences des militaires. Plus habitué à des relations hiérarchiques et directes, novice dans le domaine commercial, l'officier peut peiner à décrypter les offres et leurs fondements réels. Quels sont les grands écueils?

La logique commerciale conduit certains cabinets de conseils à se ménager une mission supplémentaire dans les conclusions de leur rapport. L'objectif est de créer un «effet dominos», chaque mission entraînant la suivante. Par exemple, un cabinet qui est spécialisé en réorganisation et en déploiement de solutions informatiques suggérera habilement, dans les conclusions d'une mission de réorganisation, de modifier le système informatique selon un déploiement correspondant parfaitement à ses compétences particulières. Habitué à travailler avec le prestataire, le client reconduira le cabinet pour la mission que le cabinet s'est lui-même façonné.

Recourir à un cabinet de conseil consiste parfois à se voir proposer des solutions toutes faites qui ne donneront pas pleinement satisfaction. En effet, les cabinets sont des inventeurs de concepts. Lorsqu'ils sont confrontés à une difficulté nouvelle dans une institution ou une entreprise, ils vont chercher une solution adaptée et perdront sans doute un peu d'argent sur cette première confrontation. Une fois le modèle de solution trouvé et éprouvé, ils reproduiront à satiété cette solution auprès de très nombreux clients. Pour faire un maximum de bénéfices, cette solution sera modifiée à la marge pour s'ajuster au client. *In fine*, c'est plus le client qui devra s'adapter à la solution et non l'inverse.

Ces concepts s'accompagnent souvent d'une logique de mode qui peut être pernicieuse. C'est la logique du «Vous ne pouvez pas ne pas…», «Vous ne pouvez pas ne pas faire du développement durable, de la mutualisation, de la digitalisation…». L'officier peut être sensible à cet argument en voulant «dépoussiérer l'institution» ou bénéficier des meilleures innovations. Mais il s'agit souvent d'une nouvelle sirène qui chante… Par exemple, aujourd'hui, le concept à la mode est la digitalisation des entreprises. Or ces solutions innovantes sont peu matures, parfois peu performantes et le recul en la matière est faible. Les offres fleurissent, aussi différentes les unes que les autres. Le concept du digital est mal défini et recouvre tout et son contraire. La prudence est donc de mise.

Mais ne caricaturons pas: la majorité des cabinets de conseil sont dans une logique de relation de prestataire à client et leur objectif reste la satisfaction de ce dernier. Malheureusement, la recherche de cette satisfaction comporte également des risques. Un cabinet peut se borner à mettre par écrit les idées de ses mandants sans réellement apporter une plus-value. Ceci est particulièrement vrai dans le cas où un client a une idée préconçue à laquelle il tient. Le cabinet de conseil ne luttera pas au-delà d'une certaine limite pour préserver de bonnes relations dans une perspective commerciale. Pire, il arrive souvent aux cabinets de conseil d'être confrontés à des dirigeants qui ne veulent pas prendre la responsabilité d'imposer une réforme difficile. Ils utilisent alors un cabinet de conseil pour se dédouaner. Le chef, adossé à un rapport de spécialistes, donne alors le sentiment de transférer des ordres dont il n'est pas la cause. Si la mise en œuvre échoue, il pourra alors accuser les conseillers devant ses chefs comme devant ses subordonnés. Dans ce cas, le recours au conseil devient pernicieux.

Une autre difficulté de taille existe lors d'un appel d'offre. L'institution doit réaliser un cahier des charges, ni trop précis ni trop large dans son mandat. Dans un cas, l'étroitesse du sujet ne permettrait pas de tirer le meilleur parti des conseillers et, dans l'autre, il existerait un risque de dispersion qui conduirait à une mission sans fin. L'allongement des missions résulte la plupart du temps d'un mauvais mandat de départ. Or, le coût des conseillers reste particulièrement élevé. En moyenne, la présence d'un associé sera facturé 1.000 euros la journée, celle d'un jeune junior au moins 400 euros. Lorsque l'équipe est volumineuse, l'allongement de la durée de la mission pose vite un problème financier. À l'inverse, le recours à des officiers en interne ne coûte rien!

Conseil externe ou interne?

En dépit des apparences, le recours à un conseil externe reste donc un moyen compliqué et onéreux.

Actuellement, la plupart des entreprises se dotent de cellule de conseil interne afin d'éviter tous les écueils précédemment décrits. Les conseillers internes coûtent beaucoup moins cher et ils connaissent parfaitement les spécificités de l'entreprise. La sollicitation de conseil externe ne se fait que pour des problèmes pointus auprès de cabinets experts du domaine. Dans ce cas, les conseillers internes accompagnent les conseillers externes durant toute la durée de la mission.

Un même mouvement avait eu lieu il y a quelques années avec le développement de l'audit[3] interne. Suivant le mouvement, les armées se dotèrent également de leur propre force d'audit à travers la création du centre d'audit des armées.

[3] Un écueil consiste à confondre conseil et audit. L'audit est la vérification par rapport à un référentiel donné du respect des procédures, des règles, des comptes… ou également la réalisation d'un état des lieux face à un problème donné. En langage militaire c'est la réponse à la question de Foch: «de quoi s'agit-il?». C'est aussi la partie 1 de la MEDO où tout est analysé. De cette analyse résulte des recommandations qui sont autant d'impératifs de contraintes, d'orientations… L'ensemble de ces conclusions, et c'est là la force de l'audit, sont toutes démontrables. C'est ce qui s'appelle la «piste d'audit», la capacité d'aller de la preuve sur le terrain à la recommandation d'une manière scientifique. C'est donc un travail rigoureux qui ne souffre pas de créativité mais sur lequel on peut solidement s'appuyer. *A contrario*, le conseil s'apparenterait plus à la partie 2 de la MEDO. C'est la création et le choix de mode d'action. Cela implique plus d'expérience que de science et une créativité importante. Et c'est là que la compréhension de la spécificité de l'activité du client est essentielle.

Pour ce qui est du conseil, les armées considèrent que les organismes d'inspection s'en occupent (inspection de l'armée de Terre, inspection des armées…). Mais en réalité, il est difficile d'être à la fois sur le front du conseil et de l'inspection. De surcroît, ces organismes n'assurent pas l'interface avec les cabinets de conseil externe.
Alors, pourquoi ne pas créer le cabinet de conseil interne des armées?
Finalement, «Le conseil d'un véritable ami est plus efficace que tous les avis des hommes les plus éclairés»[4]

Saint-cyrien et officier de l'arme des troupes de marine, le Lieutenant-colonel Le GOUVELLO a effectué son temps de commandement au RICM. Il a ensuite servi à l'inspection puis au centre d'audit des armées avant de rejoindre l'École de guerre. Il est auditeur du mastère spécialisé de l'ESCP en stratégie conseil et organisation.

Retour Sommaire

[4] Francis Bacon, «***Essais***» (1625)

Retour Sommaire

Et moi et moi et moi: le très actuel culte du moi face à notre modèle de commandement

Par le Chef d'escadrons Gaspard LANCRENON

Notre armée de Terre a pour habitude de répéter qu'elle constitue le reflet de la société. Si elle l'est pour le meilleur, est-elle prête à assumer également ce qui, pour son modèle actuel de commandement, pourrait signifier le pire, à savoir l'importance que prend la personne aux dépens du groupe? Pour l'auteur, c'est à nous, militaires, de maintenir un juste niveau de relations sociales et d'identifier le modèle de commandement idoine.

Face à l'importance que prend la personne aux dépens du groupe dans notre société, l'armée de Terre doit veiller à maintenir le juste niveau entre un collectivisme désuet et un culte du moi contraire à ses principes humains fondamentaux. Cet équilibre réside dans un individualisme participatif.

Je suis un Français de moins de quarante ans. Quotidiennement sur Twitter, mon commentaire sur l'actualité me paraît indispensable. Je publie mes *selfies*, car mon propre objectif – photographique – est maintenant tourné vers moi. Je réponds avec conviction aux micros-trottoirs: j'estime que mon avis vaut bien celui des dirigeants. Puis je replace mes oreillettes, qui me permettent de m'isoler dans les transports dits «en commun».
Je suis un Français de moins de quarante ans, et je suis donc susceptible de m'engager dans l'armée de Terre comme soldat, sous-officier ou officier. Vais-je, dois-je y conserver mes habitudes?

Nombreux sont les sociologues et les philosophes qui ont mis en avant et analysé la part gagnée par l'individu sur la collectivité dans les sociétés occidentales ces dernières décennies. Si certains y voient l'apparition d'un individualisme recherché et assumé (Gilles Lipovetsky[1]), d'autres dénoncent une tendance au narcissisme et au culte du moi (Christopher Lasch[2]). Or, cette dynamique apparaît au premier abord bien opposée aux valeurs enseignées dans nos CFIM[3] et écoles de formation: l'esprit de corps, la transmission, l'obéissance. Le style de commandement dans l'armée de Terre pourrait alors se voir confronté à la réalité d'une société aux relations humaines visiblement inversées (de l'altruisme à l'égoïsme). Il convient dès à présent d'y réfléchir et de se constituer une politique appropriée.

De l'importance des relations humaines dans l'armée de Terre

Il est certains champs de notre armée de Terre qui évoluent, en phase avec la société, vers une grande individualisation des fonctions, vers une autonomisation du soldat. L'importance prise par les forces spéciales dans la doctrine d'emploi des forces coïncide avec leur caractère de plus en plus attrayant pour les jeunes engagés, sous-officiers et officiers: le caractère «moderne» de troupes accordant plus de place aux qualités individuelles. Cela explique en partie l'actuel taux de sélection élevé de leur recrutement[4].

Mais l'armée de Terre dans sa globalité demeure l'«armée des effectifs» en termes de gestion, c'est-à-dire l'«armée des hommes». Son efficacité réside donc avant tout dans l'art de les commander, de les «agencer», de les «combiner». Il ne s'agit pas de gérer une somme d'individus mais, quelle que soit sa taille, de commander une *unité*. Le terme est évocateur de la cohésion qui doit y régner. Le rôle du chef a toujours été primordial pour favoriser cet esprit de corps (derrière lui, ou contre lui…). Il le devient d'autant plus quand cet élan n'est pas naturel, pour des subordonnés qui n'ont souvent connu aucune forme de vie en communauté avant leur engagement.

---

[1] Gilles Lipovetsky (1944-) est un philosophe et sociologue français qui constate que notre société laisse autant de place à «l'individualisme irresponsable» (l'égoïsme) qu'à «l'individualisme responsable» (essor du bénévolat, de l'implication associative…). Il est l'auteur de «***L'ère du vide, essais sur l'individualisme contemporain***», Paris, Gallimard, 1983; rééd. 1989, «NRF Essais».
[2] Christopher Lasch (1932-1994), historien et sociologue américain, s'est attaché à montrer comment son narcissisme est la preuve de la fragilité de l'homme moderne. Il est l'auteur de "***The Culture of Narcissism: American Life in an Age of Diminishing Expectations***", 1979; traduit chez Flammarion, Champs en 2006, «***La culture du narcissisme: la vie américaine à un âge de déclin des espérances***».
[3] Centre de formation initiale des militaires du rang.
[4] Recrutement sur lequel il ne faut cependant pas se méprendre: si les qualités individuelles y sont évaluées, la capacité des candidats à les mettre au service du groupe y est également recherchée.

Ce rôle n'est pas démenti dans notre armée moderne, car l'altruisme, l'entraide et la cohésion demeurent irremplaçables. À regarder les photos des assauts de 1914 et de 2015, on y voit respectivement une masse et un groupe d'individus. Mais la confiance en son voisin y est toujours perceptible. Aujourd'hui comme hier, la cohésion est indispensable au groupe qui pénètre dans un bâtiment en combat en localité, ou à l'équipage d'un char. De même, l'entraide est impérieuse pour ces soldats qui ont perdu un des leurs en Afghanistan ou au Mali. L'altruisme est enfin incontournable pour ces militaires qui protègent leurs concitoyens lors des opérations Vigipirate ou Sentinelle. Si l'individu prend du relief dans l'armée comme dans la société, le repli sur soi n'y a donc toujours pas sa place et la force du groupe fait encore loi.

La charge d'infanterie, baïonnette au canon, ici à l'entraînement en 1914. Une instruction collectiviste, où le mouvement d'ensemble l'emporte sur l'acte individuel

Le combat en zone urbaine, cent ans plus tard. Chacun son

Un culte du moi potentiellement destructeur

Et pourtant, la quintessence de cet esprit collectif a vécu. Le collectivisme est un idéal dépassé. Mort depuis trop longtemps dans notre société pour espérer le restaurer dans nos armées, ses dernières traces éclatantes remontent en France à la Première Guerre mondiale. Le pacifisme de l'entre-deux-guerres, le confort des Trente Glorieuses puis l'esprit déstructurant de mai 68 l'ont à jamais enterré. Ce collectivisme allait de pair avec les batailles rangées et les charges lancées. Mais ces modes d'action ont disparu, et tout semble harmonieusement se tenir dans les évolutions récentes: l'apparition de l'individualisme a par bonheur coïncidé avec celle du besoin d'initiative tactique jusqu'au plus bas niveau (jusqu'au concept du «caporal stratégique»[5]). En d'autres termes, la place croissante de l'individu dans la société va de pair avec la responsabilisation accrue de chaque soldat, et ces deux tendances se nourrissent l'une de l'autre.

S'il ne semble donc pas opportun de lutter contre l'individualisme dans notre armée de Terre, il faut cependant se prémunir contre l'excès qu'il peut engendrer, celui du culte du moi, du narcissisme. Celui-ci est en effet antinomique des qualités fondamentales nécessaires à l'efficacité militaire. Il représente tout d'abord un obstacle à la transmission, gage de la capitalisation de l'expérience, dont on connaît le rôle pour appréhender le difficile art de la guerre. Narcisse, tourné vers lui seul et vers l'instant présent, perd la notion de l'inscription de son action dans l'histoire, dans la tradition; il ignore la continuité et, en nombril du monde, se figure être propriétaire d'un flambeau dont il est le simple dépositaire. Le culte du moi empêche également toute transcendance, celle qui donne du cœur et justifie l'action du combattant dévoué à une cause supérieure. Est-ce Dieu? Est-ce le drapeau? Est-ce plus modestement le fanion de son unité? Narcisse ne voit pas quel symbole pourrait supplanter sa personne. Enfin et surtout, l'individualisme forcené fait le lit de la «solitude de la troupe»[6], et amorce un «repli sur le privé»[7]. N'est-on pas déjà témoin de cette extrémité quand un chef «n'ose pas déranger» les familles de ses subordonnés – qu'il regrettera finalement de ne pas connaître en cas de coup dur –, ou lorsqu'on constate en OPEX la mort progressive des popotes, veillées ou parties de carte au profit des intimes soirées Skype?

La solution pourrait résider dans la consolidation du modèle d'individualisme participatif, qui mêle autonomie et conscience aiguë d'appartenir à un groupe. À la différence d'un système collectiviste, les individus n'y sont pas interchangeables. Et à l'inverse d'un système «individualiste irresponsable»[8], chacun s'y mobilise pour l'autre. L'individualisme n'est en effet pas mauvais en soi. Il est l'aboutissement du travail de libération de l'individu, voire la résistance que la conscience individuelle (l'esprit libre) peut opposer au conformisme[9]. Alors que le narcissisme est l'amour exclusif de soi, l'individualisme est l'estime de soi. L'individualisme présente donc un double intérêt: tout en émancipant chaque individu, il ne constitue aucun frein au contrat social libre et consenti. Pour adoucir son aspect communément péjoratif, on peut le nommer «individualisme participatif».

Le châtiment de Narcisse

Ne comptez pas sur Narcisse: il n'est ni bon ouvrier, ni bon camarade.
Dans la mythologie, l'amour de sa propre image est une punition qui lui est infligée par Némésis, celle de l'amour impossible. À contempler son reflet, Narcisse reste passif, ce qui l'empêche de vivre et d'évoluer. Il se débat dans l'angoisse perpétuelle que son image soit brouillée; il ne fait attention qu'à lui, il est égocentré dans le temps et dans l'espace. Cette obsession lui rend impossible tout sentiment dirigé vers les autres.
Il devra finalement sa noyade à l'attrait du reflet de sa propre personne

[5] Lire à ce sujet l'analyse du Général Hubin sur l'éclatement du système de commandement jusqu'au plus bas niveau, résultant des progrès technologiques. Guy Hubin, «***Perspectives tactiques***», Économica, 2000.
[6] Référence à la « solitude de la foule» de David Riesman (1909-2002), sociologue américain, qui souligna l'antagonisme entre l'aspect protecteur de la foule, de la ressemblance, et la solitude de l'individu dans notre société contemporaine. "***The Lonely Crowd***", Yale University Press 1950.
[7] Richard Sennett (1943-), sociologue américain, a mis en avant le culte croissant de la sphère privée dans son œuvre «***Les Tyrannies de l'intimité***» («***The Fall of Public Man***»), Seuil, 1979.
[8] Selon les termes de G Lipovetsky, cf note 1.
[9] Selon Nietzsche: «Le principe "le bien de la majorité passe avant le bien de l'individu" suffit pour faire reculer pas à pas l'humanité jusqu'à la plus basse animalité. Car c'est l'inverse (*les individus valent plus que la masse*) qui l'a élevée». Dans «***Humain, trop humain***».

La nécessaire adaptation du style de commandement

Cette forme positive de l'individualisme est à conserver comme un trésor, car la pente naturelle conduira au narcissisme si l'on n'y prend garde. On peut pour cela proposer plusieurs outils de commandement.

- ***Entretenir le goût de la compétition***

Christopher Lasch[10] voit une des raisons de la montée du narcissisme dans le déclin de l'esprit sportif (abolition de la compétition, fin des notes à l'école, fin des classements). Cette évolution sociétale vise à masquer les différences. Or, la cohésion n'est pas l'indifférenciation. La compétition, dans plusieurs domaines, met en avant la complémentarité des membres d'un corps. L'indifférenciation[11] faisant de l'autre un autre soi, je n'ai pas besoin de lui. «La leçon de l'histoire n'est pas que Narcisse tombe amoureux de lui-même mais que, incapable de reconnaître son propre reflet, il ne possède pas le concept de la différence entre lui-même et son environnement»[12]. Ce goût du challenge sportif, du classement et de la compétition, demeure dans notre armée de Terre. Conservons-le, et pour cela contentons-nous de résister à l'air du temps, ce qui n'est pas si simple.

- ***L'image d'Épinal, ou le retour du héros***

Le culte de la personne est-il à même de diminuer la menace narcissique? Oui, car il reporte l'admiration sur une autre personne. On peut ainsi regretter que la 11ème brigade parachutiste, qui projetait de donner à son CFIM, lors de sa création, le nom du Général Bigeard, se soit vu imposer cet acronyme sans âme. Les jeunes engagés auraient vu condensés en une personne les engagements et sacrifices que le métier exigera d'eux. Mais il faut aussi que cette personne incarne les valeurs altruistes. Pour notre armée, il ne reste plus qu'à bien choisir ses héros. Et face à la menace narcissique, c'est celui qui offre sa vie ostensiblement pour une cause qui le dépasse – ce sacrifice n'impliquant pas nécessairement la mort – qui doit être érigé en modèle. Ici encore, l'exemple de «Bruno»[13] est évocateur.

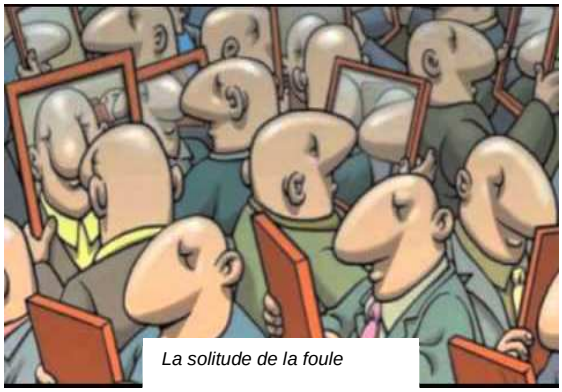

La solitude de la foule

- ***La fin de l'«auto-examen»***

Il existe une tendance dans notre société à l'attention obsessionnelle à sa santé propre, physique comme psychologique (bracelets électroniques mesurant calories dépensées et minutes de sommeil, démocratisation de la psychanalyse, etc.). La santé est-elle ce que l'on peut souhaiter de mieux à un militaire? Faut-il de ce fait arrêter de chanter la «Prière du para»? Alors, la question est sensible, mais on ne doit pas s'interdire de la poser: l'augmentation des cas de PTSD[14] n'est-elle pas pour partie le reflet militaire de cette tendance à l'examen de soi? Et, partant, n'est-elle pas le signe de l'éloignement des valeurs fondamentales auparavant véhiculées par notre armée? «C'est dans des conforts simples comme le travail, l'amour, la vie familiale, indépendants de nos désirs et répondant pourtant à nos besoins que l'on peut échanger un conflit émotionnel dévastateur contre un malheur ordinaire»[15]. On peut sans trahir la pensée de Lasch ajouter l'esprit de corps à ces «conforts simples». Arrachons le militaire à cette tendance auto-analytique acquise malgré lui en société, invitons-le prioritairement à l'inquiétude compassionnelle vis-à-vis de ses frères d'armes. Par cette recette apparemment simpliste – face à un problème effectivement complexe – il pourra peut-être espérer le moindre mal, celui du «malheur ordinaire», préférable au «conflit émotionnel dévastateur».

- ***«L'autorité doit être un phare, non une borne»*** (Bossuet)

Cela fait bien longtemps que cette idée est admise dans notre armée, mais si certains «penseurs militaires» s'attachent à le rappeler régulièrement (le rôle social de l'officier de Lyautey, l'obéissance d'amitié du Général Frère, l'«amour» du Général Bonnemaison[16]), c'est parce que ce n'est pas si naturel. Il s'agit ici encore une fois d'épouser volontairement la courbe positive de l'individualisme, en abandonnant définitivement le style de commandement collectiviste (où l'autorité, considérée comme naturellement acquise au chef, engendre une obéissance passive) au profit d'une démarche individuelle (obéissance active de l'adhésion consentie). Pour caricaturer, l'obéissance «bête et disciplinée» n'a plus sa place parmi une troupe qui gagne à être « disciplinée intelligemment ». Concrètement et au quotidien, ce virage, déjà bien amorcé avec la professionnalisation, peut être accentué par une plus grande responsabilisation de nos soldats jusqu'au plus bas échelon.

- ***Donner du sens à l'action***

[10] Dans "***The Culture of Narcissism: American Life in an Age of Diminishing Expectations"***, 1979; traduit chez Flammarion, Champs en 2006, «***La culture du narcissisme: la vie américaine à un âge de déclin des espérances***».

[11] L'indifférenciation est traitée par Alain Finkielkraut comme étant l'illusion, le «dogme du jour: l'égalité de tout avec tout». *Le Figaro*, entretien avec V Trémolet de Villers, 13/10/2014.

[12] C. Lasch, *ibid*.

[13] Indicatif radio et surnom du Général Bigeard.

[14] *Posttraumatic stress disorder*: trouble de stress post-traumatique; trouble anxieux sévère qui se manifeste à la suite d'une expérience vécue comme traumatisante avec une confrontation à des idées de mort.

[15] C. Lasch, *ibid*.

[16] Dans «***Toi, ce futur officier***», Économica, 2010.

Enfin, et pour permettre la mise en œuvre de cette responsabilisation, le chef doit sans cesse expliquer le bien fondé de leur action à ses subordonnés. Dans le monde d'aujourd'hui, on n'adhère pas si on ne comprend pas – qu'on le regrette ou non, «parce que c'est comme ça» n'est plus un argument suffisant –, et on se replie sur soi si on n'adhère pas. Pour que son individualisme ne devienne pas du quant-à-soi, le militaire doit avoir conscience qu'il appartient à un tout. Il doit certes comprendre que l'ordre qu'il exécute fait partie d'un plan général, mais il doit surtout intégrer que son action individuelle aura des répercussions sur ce plan d'ensemble. En somme, il doit se sentir utile et responsable. Ainsi des hussards de la Grande Armée, qui souvent agissaient en petits détachements autonomes (les escouades ne comportaient que cinq cavaliers) en ayant conscience d'être chacun essentiel à une manœuvre gigantesque. Pour prendre une illustration plus actuelle, le mécanicien met d'autant plus de cœur à l'ouvrage s'il a compris que, sans son action, le peloton ne repartira pas. Ce type de situation flatte l'individualisme tout en suscitant l'altruisme. C'est la meilleure combinaison qui soit.

L'esprit hussard: autonomes, mais solidaires.
Eugène Leliepvre, Hussards de Bercheny, 1720

Le style de commandement dans l'armée de Terre ne doit pas tenter d'aller à rebours des évolutions de notre société. Il doit cependant se garder des tendances extrêmes au repli sur soi s'il veut conserver son efficacité à cette armée dont la clef de la réussite, au quartier comme au combat, demeure la combinaison efficace de ses hommes. C'est dans une forme d'individualisme, aboutissement d'un combat social pour l'autonomie, qu'il trouvera les remèdes au culte du moi. Cet individualisme participatif se marie naturellement avec les évolutions de l'art militaire, tout en gardant vif l'esprit de corps nécessaire à la conduite de la guerre.
Alors, il sera temps d'aborder le défi suivant, car une fois les garde-fous posés contre le narcissisme, notre armée devra déjà songer à une autre menace provenant de la société dont elle est issue: la montée du communautarisme.

Le Chef d'escadrons Gaspard LANCRENON est saint-cyrien de la promotion «Général Béthouart» (2000-2003). Il a servi au 1er régiment de hussards parachutistes à Tarbes pendant huit ans, occupant successivement les fonctions de chef de peloton, officier adjoint puis commandant d'unité. Il a été affecté à l'état-major opérationnel terre à Lille en 2012 comme officier traitant au bureau planification, puis comme chef de section au centre de conduite, poste qu'il occupe actuellement.

Retour Sommaire

Retour Sommaire

Et si Napoléon avait combattu Daech?

Par le Lieutenant-colonel Frédéric JORDAN

Il est souvent rappelé que l'histoire militaire peut parfois nous apporter des enseignements ou des clés de compréhension pour mener des campagnes contemporaines. Certes, il est probable qu'avec le temps, certains modes d'action ou constructions opérationnelles soient devenus anachroniques du fait des progrès techniques, de l'évolution de la menace ou des limites éthiques. Néanmoins, les réflexions de certains penseurs ou chefs illustres peuvent garder toute leur pertinence dans la manière de conduire une guerre aujourd'hui. Dans cette étude très originale, l'auteur met ainsi face à face Napoléon et Daech.

En s'appuyant sur le remarquable livre de Bruno Colson: «***Napoléon, de la guerre***», ouvrage apocryphe sensé formaliser la pensée militaire de l'Empereur au travers de divers documents, nous nous proposons donc de réfléchir à ce qu'auraient pu être les choix de Napoléon pour faire face, en Irak et en Syrie, à Daech. Ce groupe est aujourd'hui défini comme étant un ennemi hybride, associant des équipements et des actions conventionnelles à des attaques de type asymétriques (guérilla, terrorisme), mais disposant d'une structure organisée et d'un matériel moderne et performant. L'Empereur a eu des expériences proches de la situation vécue actuellement dans le Grand Levant, à savoir en Égypte pour le terrain désertique et les rapports à la religion musulmane, ou en Espagne face à des combattants irréguliers.

Devant un adversaire d'une rare violence comme on peut le constater dans les médias, Napoléon aurait d'abord tenté de définir sa vision stratégique de la guerre à mener. Son premier souci aurait été d'endurcir ses concitoyens et faire acte de communication pour lutter contre la tentation de mener «des guerres à l'eau de rose». C'est probablement sa manière de décrire ce que nous appelons aujourd'hui la résilience. Il est probable qu'il aurait souhaité une campagne rapide mais engageant des moyens importants d'emblée, considérant que «si vous faites la guerre, faites-la avec rapidité et sévérité; c'est le seul moyen de la rendre moins longue, par conséquent moins déplorable pour l'humanité». Ensuite il s'agit de bâtir une planification rigoureuse avec une faculté d'anticipation et de réversibilité élargie: «À la guerre, rien ne s'obtient que par calcul. Tout ce qui n'est pas profondément médité dans ses détails ne produit aucun résultat (…) Si je parais toujours prêt à répondre à tout, à faire face à tout, c'est qu'avant de rien entreprendre, j'ai longtemps médité, j'ai prévu ce qui pourrait arriver».

Fidèle à sa vision très pyramidale du commandement, il aurait compté sur ses propres qualités pour obtenir la victoire, car «(…) c'est la volonté, le caractère, l'application et l'audace qui m'ont fait ce que je suis», et sur son génie. Au-delà de son rôle personnel, il est probable que le renseignement serait devenu une de ses priorités face à un ennemi d'une rare faculté d'adaptation car, comme il le répète souvent, «voilà la manie de messieurs les tacticiens; ils supposent que l'ennemi fera toujours ce qu'il devrait faire!». Il ferait le choix, comme à son accoutumée, de se fier aux reconnaissances mais aussi à d'autres formes d'informations pour mieux comprendre le dispositif ennemi ou les évolutions de l'environnement: «J'établissais mon quartier général à l'embranchement d'un chemin, sur une route, et interrogeais tous ceux qui passaient. Voilà le véritable espionnage: premièrement, interroger les prisonniers et les déserteurs, c'est le meilleur moyen. Ils savent la force de leur compagnie, bataillon, régiment en général, le nom du général commandant, même du général de division, les lieux où ils ont couché, la route qu'ils ont faite. On apprend ainsi à connaître l'armée ennemie; deuxièmement, les paysans et les voyageurs. On a bénéfice. Les voyageurs passent toujours. Il y en a qui arrivent; troisièmement, les lettres qu'on intercepte, surtout si elles sont d'un officier d'état-major, alors elles sont importantes …». Enfin, il établirait les lignes de sa campagne afin de ne pas être lisible par son ennemi et donc de garder l'initiative sur lui, et ce en sortant des cadres normés et en demeurant lucide sur les enjeux et les difficultés du théâtre d'opérations: «À la guerre, le premier principe du général en chef, c'est de cacher ce qu'il fait, de voir s'il a les moyens de surmonter les obstacles, et de tout faire pour les surmonter quand il est résolu».

Dans la mise en œuvre de l'action, au regard du contexte contemporain, encore plus qu'à son époque, il prendrait en compte son ennemi et sa mission. Face à Daech, qui utilise largement les nouvelles technologies et les médias numériques considérés dans sa doctrine Naji[1] comme un vecteur essentiel de son influence, Napoléon chercherait probablement à préserver une bonne communication tant vers les civils que vers son armée: «Tout est opinion à la guerre, opinion sur l'ennemi, opinion sur ses soldats (…) vous voudrez bien, citoyen général, prendre des mesures pour qu'aucune gazette tendant à porter le découragement dans l'armée, à exciter les soldats à la désertion et à diminuer l'énergie pour la cause de la liberté, ne s'introduise dans l'armée». Il prendrait soin ensuite de manœuvrer afin de vaincre par assauts successifs un adversaire d'un volume de 25 à 30.000 hommes

[1] Un certain Abu Bakr Naji, Égyptien tué dans les zones tribales pakistanaises en 2008 et membre du réseau Al Qaeda, a en effet publié sur Internet en 2004, en langue arabe, un livre intitulé "***Le*** *management de la sauvagerie: l'étape la plus critique que franchira l'Oumma".* Les principes stratégiques de Daech semblent reposer sur cette doctrine en frappant les pays occidentaux sur des valeurs importantes et une certaine perception de la violence.

répartis le long des fleuves Tigre et Euphrate ou dans certaines grandes agglomérations, en cherchant à disposer à chaque fois de la supériorité numérique, qui est «en tactique comme en stratégie le principe de victoire le plus général (…) lorsque avec des moindres forces j'étais en présence d'une grande armée, groupant avec rapidité la mienne, je tombais comme la foudre sur l'une de ses ailes et je la culbutais. Je profitais ensuite du désordre que cette manœuvre ne manquait jamais de mettre dans l'armée ennemie, pour l'attaquer dans une autre partie, toujours avec toutes mes forces. Je la battais ainsi en détail; et la victoire qui en était le résultat, était toujours, comme vous le voyez, le triomphe du grand nombre sur le petit». Aussi, comprenant que Daech refuse le combat frontal pour privilégier l'imbrication, comme à son habitude il pourrait également saupoudrer sa tactique de surprise, de ruse et de saisie d'opportunités. Il s'agirait de combiner notamment l'espace et le temps sur un rythme difficile à tenir pour les combattants adverses: «J'ai toujours eu un système contraire aux autres capitaines: je n'ai jamais cherché à envelopper l'armée ennemie. Au contraire, j'ai été souvent débordé et toujours occupé moins d'espace que l'ennemi, ayant mes réserves dans ma main prêtes à porter le coup décisif». Son action tendrait à frapper le centre de gravité des djihadistes qu'il aurait déterminé, à couper leurs lignes de communications et d'opérations (axes logistiques entre la Syrie et l'Irak par exemple), à défendre les coupures humides «en les faisant battre par les feux des canons» et à attaquer selon les deux maximes de Turenne auxquelles il resta fidèle: «N'attaquez pas de front les positions que vous pouvez obtenir en les tournant, ne faites pas ce que veut l'ennemi, par la seule raison qu'il le désire; éviter le champ de bataille qu'il a reconnu, étudié, et encore avec plus de soin celui qu'il a fortifié et où il s'est retranché». Il serait convaincu de devoir s'emparer de cités et d'y consommer un fort potentiel en hommes et en matériels puis de se concilier les populations locales comme en Égypte où, à la veille de débarquer, il s'adressa à ses hommes: «Les peuples avec lesquels nous allons vivre sont mahométans; leur premier article de foi est celui-ci: il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète. Ne les contredisez pas; agissez avec eux comme nous avons agi avec les juifs, avec les Italiens; ayez des égards pour leurs muftis et leurs imams, comme vous en avez eu pour les rabbins et les évêques. Ayez pour les cérémonies que prescrit l'Alcoran, pour les mosquées, la même tolérance que vous avez eue pour les couvents ou les synagogues».

En synthèse, l'Empereur aurait d'abord défini les modes d'action de son ennemi à la fois irrégulier et très structuré. Il aurait intégré le champ des perceptions pour préserver ses forces et l'opinion publique, mis l'accent sur le renseignement avant de frapper avec des forces conséquentes. Ces dernières auraient mis en œuvre une tactique associant fulgurance, audace et mobilité pour fractionner les forces adverses et les détruire successivement en s'appuyant sur les points clés du terrain. Dans une campagne qui se serait voulue rapide et faiblement lisible pour Daech, il aurait d'emblée envisagé la phase de stabilisation et le facteur culturel propre à la région. Cette uchronie n'a finalement que la vertu de revenir sur les grands principes de la pensée militaire de Napoléon et de provoquer la réflexion ou le débat sur les opérations du moment dont nous verrons l'issue dans l'avenir.

Saint-cyrien de la promotion «Commandant Morin» (94-97), le Lieutenant-colonel JOURDAN a servi comme lieutenant et commandant d'unité au 54ème régiment d'artillerie et à deux reprises aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan comme chef de section et comme officier adjoint du directeur des formations d'élèves (DFE) en charge des traditions. Après l'École de guerre, il a rejoint le CSEM comme officier enseignement-études plus particulièrement en charge de l'histoire militaire et de la tactique avant de rejoindre le 40ème régiment d'artillerie comme chef du bureau opérations instruction. Actuellement, il est chef de la section G35 monde de l'état-major opérationnel Terre (EMOT) à Paris.

Retour Sommaire

Nouvelles d'Amérique

La nouvelle arme *CYBER* se construit au sein de *l'US Army*

Par le Lieutenant-colonel Hyacinthe de LAVAISSIÈRE

Le ministère de la Défense français fait depuis quelques années un effort très important sur nos capacités de lutte informatique, en liaison avec d'autres services de l'État. Cet effort est tout particulièrement pris en compte et relayé par l'armée de Terre dans le cadre de son futur modèle «Au contact!». Il a donc semblé intéressant d'informer les lecteurs des* Cahiers *sur l'évolution de* l'US Army *dans ce domaine, grâce à un article de synthèse rédigé par un de nos officiers de liaison aux États-Unis.

Lors de la conférence *Augusta TechNet 2015*, le *Major General* Stephen Fogarty, commandant l'*US Army Cyber Center of Excellence* de Fort Gordon, a noté que la première pierre de la nouvelle arme cyber était posée, mais qu'il fallait maintenant faire converger tous les tenants de cet effort afin de disposer d'un outil totalement intégré pour les opérations. En effet, les bases de l'arme cyber, au sens ressources humaines, sont désormais en place et le recrutement dans toutes les catégories a commencé.

Loin de phagocyter les transmissions et le renseignement, l'arme cyber doit assurer à l'*US Army* sur le long terme la capacité d'armer 41 équipes cyber qualifiées et entraînées, dont les combattants seront gérés individuellement. À l'inverse de la recherche d'un effet de masse, cette force sera comptée afin de garantir un haut niveau d'expertise et une unité d'action dans le cyberespace.

L'*Army Cyber Force* bâtie sur le modèle interarmées

Depuis 2011 et aux ordres de l'*US CYBERCOM*, l'*US Army* contribue à la *Cyber Mission Force* interarmées dont le volume sera d'environ 6.200 combattants.

Le commandement interarmées en a défini les missions, les structures, les rôles et les métiers. Sitôt qualifiés et entraînés, les éléments de la force ont été engagés en opérations sans attendre la manœuvre ressource humaine. Ainsi, la création d'une arme cyber au sein de l'*US Army* n'a pas été imposée, mais elle a plutôt répondu à une exigence de cohérence des parcours professionnels pour l'avenir.

Alors que pour les opérations terrestres l'unité de base de l'*US Army* est la *Brigade Combat Team*, en matière de cyber la cellule de base est l'équipe. Quelle que soit l'armée d'appartenance des hommes qui arment ces équipes, ils doivent être qualifiés selon les critères de l'un des 14 *workroles* interarmées. Ces 14 rôles permettent de construire les différentes équipes qui composent la *CMF*.

L'*US Army* contribue à l'effort interarmées en bâtissant 41 équipes cyber sur les 133 prévues par l'*US CYBERCOM*. Actuellement en phase de montée en puissance, l'*Army Cyber Workforce* est déjà opérationnelle à 50% car elle se construit en réalité depuis 2011 à partir des armes et spécialités existantes.

La nouvelle arme cyber pour une gestion fine de la ressource

Globalement, l'essentiel des profils recherchés existe dans les armes des transmissions, du renseignement et de l'artillerie. En revanche, chaque combattant sélectionné doit suivre un cycle de formation qui nécessite jusqu'à six mois de stages d'adaptation avant d'intégrer une équipe. De fait, les 41 équipes représentent 1.899 combattants, dont 65% proviennent de l'arme du renseignement, 34% des transmissions et 1% de l'artillerie. Ce tropisme renseignement est encore plus flagrant lorsqu'il s'agit des *National Teams* ou des *Combat Teams* où le ratio dépasse 87%. En revanche, les *Cyber Protection Teams* sont composées à 77% de transmetteurs et seulement à 35% de personnel du renseignement, ce qui reflète le caractère défensif de leur mission. Cependant, elles disposent tout de même d'un *Red Squad* spécialisé dans l'étude des modes d'action de l'adversaire.

Dans cette force, il faut noter la présence de civils des spécialités 0132 (renseignement) et 2210 (systèmes d'information), qui représentent 16 % du volume total. Très présents dans les structures de l'*Army*, ces civils, dont plus de la moitié sont d'anciens militaires, constituent souvent une expertise cruciale. Enfin, la présence dans les équipes de 104 personnes provenant d'agences de renseignement illustre l'appui apporté par ces agences, et la force de frappe qu'elles représentent en complément de cette force cyber militaire. Ainsi, alors que le chiffre de 6.200 hommes annoncé pour la force cyber interarmées semble déjà un peu sous-évalué, il faudrait lui ajouter les effectifs de la *National Security Agency* et ceux d'autres agences pour évaluer la réalité de la force cyber américaine.

Considérant l'investissement en formation, l'*US Army* a voulu protéger cette ressource et construire des parcours professionnels complets en créant une nouvelle arme, la *Cyber Branch 17*. Le recrutement se fait à la fois par des reclassements et par des

entrées directes comme celle des 32 sous-lieutenants arrivés cette année. Cette étape initiale étant presque achevée, la phase suivante consistera à intégrer le personnel de la guerre électronique, jusque-là géré par l'artillerie. Ce chantier est donc loin d'être achevé, d'autant que l'élaboration des parcours professionnels ne fait que commencer. À terme, la convergence transmissions – guerre électronique – renseignement – feux pourrait entraîner des changements structurels avec un impact sur la conduite des opérations.

Ainsi, si la nouvelle arme cyber est en passe d'atteindre son premier millier de combattants, sa montée en puissance devrait durer jusqu'en 2017. Presque paradoxalement, près de 50% des 41 équipes cyber, offensives et défensives, sont déjà opérationnelles et à l'œuvre aux ordres de l'*US CYBERCOM*.

Le lieutenant-colonel Hyacinthe de LAVAISSIÈRE appartient au détachement de liaison terre avec l'US Army*, et sert comme officier de liaison auprès du* Cyber Center of Excellence *de Fort Gordon*

Retour Sommaire

On a aimé

Retour Sommaire

«Opération Serval»[1]

Du Général Bernard Barrera

Le Général Bernard Barrera nous livre son témoignage sur la campagne du Mali, à partir de ses notes de guerre. Il nous décrit par le menu les actions que la brigade Serval a conduites de janvier à mai 2013, de la libération des villes de la boucle du Niger à la sécurisation de cette zone, sans oublier bien évidemment les combats dans l'Adrar des Ifoghas.

S'il n'est pas une histoire de la campagne dans son ensemble, mais le récit des opérations tactiques et conventionnelles de la brigade interarmes engagée aux côtés des forces spéciales et des contingents africains, ce livre n'en mérite pas moins une lecture attentive à bien des égards, et apprend beaucoup à tous les publics.

Tout au long de son récit, mais également de l'évocation des autres opérations qu'il a vécues, Bernard Barrera met en évidence la réalité humaine de la guerre. Il rappelle à ceux qui auraient tendance à l'oublier ou vouloir l'occulter que les interactions humaines en sont l'essence. Elles sont la clé du succès, elles préviennent le risque de l'échec. Interactions du chef tactique avec ses «maîtres stratégiques et politiques», avec ses adjoints, ses subordonnés, ses soldats. Interactions avec ses alliés, ses adversaires, la population, avec toutes ces parties prenantes extérieures qui sont l'environnement désormais omniprésent des opérations. L'art du commandement n'est-il pas de savoir identifier ces interactions, de mesurer leur criticité et d'être au bon endroit au bon moment pour interagir à bon escient? C'est en tout cas ce que nous démontre avec finesse le Général Barrera.

Son livre est également une encyclopédie de l'armée de Terre pour ceux qui ne la vivent pas ou plus de l'intérieur. Au fil des pages, par de nombreux apartés ou retours en arrière, l'auteur nous explique l'organisation, le fonctionnement, l'entraînement, la vie quotidienne d'une armée de Terre qui a bien évolué depuis sa professionnalisation. Les modalités de la montée en puissance et de la projection de sa brigade lui fournissent l'occasion de décrire dans le menu la complexité de l'organisation des armées.

Les opérations, systématiquement offensives, constituent le cœur de l'ouvrage. Le récit qu'en fait le Général Barrera m'inspire trois réflexions.

Tout d'abord, la redoutable efficacité des femmes et des hommes engagés dans cette opération. À tous les niveaux, dans les états-majors, les unités de soutien et d'appui, les forces au contact jusqu'au corps à corps, la compétence, l'engagement et le courage sautent aux yeux. Les pertes humaines sont toujours trop lourdes, cependant leur faiblesse relative rapportée à la durée et à la violence des combats est la démonstration de cette efficacité. Cette efficacité n'est pas une constante garantie; elle est le fruit d'un entraînement et d'un aguerrissement bien décrits par Bernard Barrera. Un acquis qu'il faudra savoir maintenir.

Autre réalité, la difficulté du commandement des opérations terrestres. Sur le terrain, les chefs restent confrontés avant tout à l'incertitude et au risque. Si l'aide apportée par des moyens de plus en plus développés de renseignement, de communication et de commandement est indéniable même au cœur du Sahara, la préparation, la conduite, la coordination des actions reste surtout affaire de coup d'œil, de prise de risque et de volonté d'imposer son tempo à un adversaire imprévisible et versatile. Cela vaut du général, qui doit s'orienter dans le brouillard de la guerre, au chef de groupe qui s'engage à l'assaut d'une grotte. Vingt ans d'opérations et un système de formation robuste nous ont donné une génération de chefs capables de surmonter cette difficulté. Là encore, l'acquis devra être préservé.

La dernière réflexion porte sur les équipements. On privilégie volontiers l'excellence des hommes. Le Général Barrera nous rappelle presque dans chacune des pages de son livre que sans des matériels nombreux, adaptés, bien soutenus, le savoir-faire et le courage des hommes ne suffisent pas. Il le fait tout autant en vantant les qualités des matériels les plus modernes mis en œuvre par la brigade Serval, qu'en déplorant les faiblesses des plus anciens, voire la rareté ou l'absence de certains moyens. Il nous alerte sur l'importance à accorder au renseignement tactique, à la mobilité terrestre et aéroterrestre, à la complémentarité des moyens d'appui, à la protection, à la capacité de maintenir le potentiel des hommes et des matériels. Il nous rappelle que l'armée de Terre doit être une armée de femmes et d'hommes bien équipés.

En refermant ce livre, les plus anciens ressentiront un mélange de fierté et de mélancolie, les jeunes chefs y puiseront une part de rêve, et tous les autres auront la possibilité de mieux comprendre ce qu'est l'armée de Terre.

Général de corps d'armée (2S) Tristan VERNA

Retour Sommaire

Retour Sommaire

[1] Éditions du Seuil

Guerre des services spéciaux en Afrique du Nord 1941-1944[2]

Du Lieutenant-colonel Olivier LAHAIE[3]

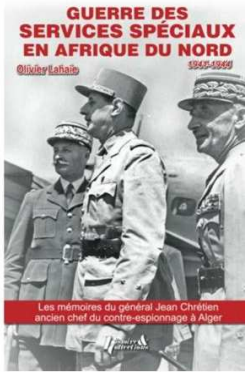

Cet ouvrage n'est pas une biographie, mais la reconstitution, sur la période 1937-1947, des souvenirs[4] du Général Jean Chrétien et de son rôle décisif sur les évènements de novembre 1942 en Alger. Mais il traite également de la guerre secrète en général et de l'évolution du contre-espionnage moderne.
Le livre comporte quatre parties.
C'est tout d'abord une biographie limitée aux principales activités du militaire: du lieutenant gravement blessé en 1918, en passant par la Bulgarie où il est officier d'ordonnance du commandant des troupes alliées, par «la Cagoule», organisation secrète de résistance à la subversion qu'il contribue à organiser mais abandonne fort opportunément, jusqu'au poste du service de renseignement inter-colonial à Dakar qu'il quitte en 1940.
Dans les deux parties suivantes, le Lieutenant-colonel Lahaie traite du véritable rôle du Général Chrétien dans les services de renseignement et de contre-espionnage, rôle dont on peut dire qu'il a été décisif sur les évènements de novembre 1942.
La deuxième partie commence par la Seconde Guerre mondiale où Chrétien s'illustre brillamment avant d'être, fin 1940, affecté en Algerie dans les SR, sous Weygand puis Juin. Il va y mener la chasse aux espions de tous bords jusqu'en 1942.
L'auteur, en corrigeant au passage des noms et des dates confuses, vérifie les assertions du général et reconstitue, à partir de nombreuses archives militaires françaises et étrangères, le contexte militaro-politique que celui-ci n'a pas décrit, n'imaginant peut-être pas qu'il disparaîtrait rapidement des mémoires.
C'est ici que l'activité du Général Chrétien est la plus importante, aussi bien dans la lutte contre les espions allemands lors de la préparation, entre Alger et Vichy, du débarquement américain en Afrique du Nord, que dans sa réalisation (opération «Torch»).
La troisième partie traite de la reprise de la guerre en Afrique, où Chrétien sert toujours dans le contre-espionnage avec souvent des rapports ambigus avec les alliés. Elle se termine par l'assassinat de l'Amiral Darlan, qui marquera pour Chrétien la fin, provisoirement, des services spéciaux. Nommé colonel il prend le commandement du 13ème régiment de tirailleurs sénégalais à la tête duquel il débarque de vive force sur l'île d'Elbe, débarquement que l'*US Navy* qualifia de «plus dur de la Méditerranée».
Dans la quatrième partie, l'après-guerre, Chrétien est nommé, un peu à contre-cœur, directeur des services de contre-espionnage qu'il va épurer et réorganiser pour plus d'efficacité tout en s'opposant farouchement à la réunion de son service et de celui des renseignements.
Encore colonel, il est finalement affecté en Allemagne fin 1945; il y œuvrera, comme responsable territorial du Wurtemberg, au rapprochement franco-allemand. Mais en 1947, compte tenu notamment des actions d'épuration judiciaires et administratives vis-à-vis des officiers, il ne se sent plus motivé et demande sa mise à la retraite, accordée avec le grade de général de brigade.

Colonel (H) André MAZEL

Retour Sommaire

[2] Éditions Histoire & Collections (septembre 2015, 230 pages)
[3] Le Lieutenant-colonel Lahaie est docteur en histoire moderne et contemporaine, spécialisé dans l'étude des services de renseignements français et étrangers de 1870 à 1945. Il a été affecté aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan comme chef du cours d'histoire militaire (il en est toujours chercheur associé). Actuellement au Service historique de la Défense, il est un contributeur éclairé des *Cahiers du CESAT* (n°34, 35, 37, 39 et ce numéro-ci).
[4] 163 pages dactylographiées au SHD (Service historique de la Défense).

L'Europe une grande puissance désarmée[5]

Du Général Maurice de LANGLOIS[6]

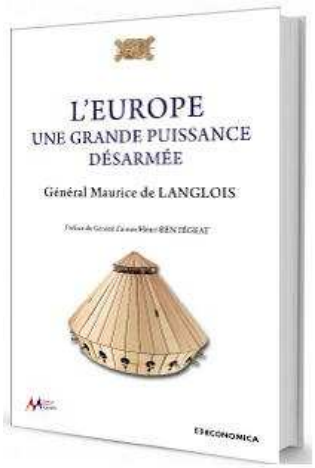

L'Europe d'aujourd'hui est mise à mal par des événements qu'elle contrôle de plus en plus difficilement.
Crise financière, crise identitaire et crise sécuritaire provoquent des réflexes de repli nationaliste qui pourraient nous renvoyer aux périodes les plus noires de notre histoire.
Cet ouvrage, écrit après dix années passées au chevet de la politique de sécurité et de défense commune, a vocation à rappeler la raison d'être de l'Europe. Civilisation d'une grande richesse et porteuse de valeurs intellectuelles et spirituelles incomparables, elle est désormais en paix depuis soixante-dix ans.
La construction européenne, bien critiquable sous de nombreux aspects, est une réalité et un impératif. La nier serait une grave erreur. La soutenir nécessite de la doter de tous les attributs d'une grande puissance, en particulier d'une capacité de sécurité et de défense autonome qui la crédibilise au sein d'un monde globalisé, cela dans le respect des spécificités des États qui la composent.

I, Robot

De Isaac ASIMOV[7]

Les robots autonomes létaux notamment, en plein développement, soulèvent de nombreuses questions sur les plans moral, éthique et juridique quant à leur utilisation. Un aspect du sujet a été traité dans le n° 41 des Cahiers; une autre vision nous en est donnée dans ce numéro-ci. Faisant suite à son article des Cahiers n° 41, le Chef d'escadrons Jean CHAPON a rédigé une courte note sur Isaac Asimov qui y était cité. Cet auteur peut sans doute être considéré comme le précurseur de ces réflexions sur les robots, à travers son œuvre, de science-fiction commencée en 1940, en particulier avec ses lois de la robotique.

Il s'agit d'un recueil regroupant neuf nouvelles de science-fiction écrites entre 1940 et 1950, publié la première fois par Gnome Press en 1950 et traduit en France en 1967. C'est le premier ouvrage du *Cycle des robots*, récit s'étendant sur plusieurs millénaires.
Plusieurs des nouvelles mettent en scène le docteur Susan Calvin, le chef robopsychologue de l'U.S. Robots and Mechanical Men, Inc. (USRMM), fabricant exclusif de robots positroniques (robots doués d'une forme de conscience). Cette scientifique se révèle très préoccupée par le comportement aberrant des robots et par l'utilisation de la robopsychologie à des fins curatives.

[5] Éditions Économica. 27€
[6] Le général de division (2S) Maurice de Langlois est Saint-Cyrien. Sa carrière opérationnelle l'a amené successivement en Allemagne, en Afrique puis en France. Après avoir occupé différents postes en état-major à Paris, il a rejoint en 2005, l'équipe de montée en puissance de l'Agence européenne de défense à Bruxelles puis occupé la fonction de général adjoint au chef de la représentation militaire de la France auprès du Comité militaire de l'Union européenne. Il a été directeur de recherche à
l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire de 2012 à 2015. Il est membre d'Eurodéfense. Il est également membre de Minerve
[7] Isaac Asimov serait né en janvier 1920 en Russie, mais aux États-Unis vers l'âge de 3 ans. Il acquiert la nationalité américaine en 1928. Décédé en 1992 à New-York. Il est connu pour ses ouvrages de vulgarisation scientifique, notamment en biochimie, mais surtout pour être un des piliers de la littérature de science-fiction dès le début des années 1940. Écrivain compulsif, il a osé aborder de nombreux domaines publiés dans plus de 500 ouvrages

Les robots que décrit Isaac Asimov évoluent dans un contexte particulier: ils ne sont ni menaçants, ni appréciés par la population qui éprouvent envers ces êtres de métal une crainte irraisonnée: le fameux «complexe de Frankenstein», qui veut que l'auteur d'une créature ait peur de la rébellion possible de celle-ci.
Ces nouvelles peuvent être lues indépendamment mais offrent également une cohérence collective puisqu'elles reposent toutes sur l'interaction entre les humains, les robots et la moralité. Cette confrontation peut conduire un robot à se réfugier dans la folie (dans le *Cercle vicieux**)***, pour ne pas enfreindre les fameuses trois lois de la robotique[8] (qui apparaissent pour la première fois dans la courte nouvelle *Menteur!).*
Isaac Asimov construit toujours ses histoires de robots sur des cas particuliers, des contextes étranges pour tester ses lois de la robotique. Ce contexte et le style simple de l'auteur amène rapidement le lecteur à se poser certaines questions morales, éthiques, qui, en particulier aujourd'hui, resurgissent car l'emploi de robots de plus en plus autonomes est un sujet émergent, notamment à des fins militaires.

Cet ouvrage et certaines nouvelles de recueil ont fait l'objet de plusieurs adaptations cinématographiques, télévisées, animées, voire musicales entre les années 1960 et 2000. Cependant, le film ***I, Robot***, distribué en 2004 par la 20th Century Fox, avec l'acteur Will Smith, qui ne respecte pas les théories d'Asimov fut sévèrement critiqué par les partisans de cet auteur.

Retour Sommaire

[8] Les trois lois sont:

- «Un robot ne peut porter atteinte à un être humain ni, restant passif, laisser cet être humain exposé au danger»;
- «Un robot doit obéir aux ordres donnés par les êtres humains, sauf si de tels ordres sont en contradiction avec la Première Loi»;
- «Un robot doit protéger son existence dans la mesure où cette protection n'entre pas en contradiction avec la Première ou la Deuxième Loi»

Elles seront enrichies d'une *Loi Zéro*: «Un robot ne peut ni nuire à l'humanité ni, restant passif, permettre que l'humanité souffre d'un mal».
Cette loi est apparue dans «***Les Robots et l'empire***»